Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12908 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 30 JUILLET 1986

M. Gorbatchev et le Pacifique

L'offensive de paix tous azimuts lancée par M. Gorbatchev depuis un peu plus d'un an a trouvé son prolongement asiatique avec le discours que le dirigeant soviétique a prononcé le lundi 28 juillet à Vladivostok. Tourné vers cette région Asie-Pacifique qui constitue la grande fenêtre maritime de l'URSS, mais aussi l'un des pôles du développement de la planète, le maître du Kremlin a eu un mot relativement agréable pour chacun des pays de la zone, y compris pour les deux autres grandes puissances que sont les Etats-Unis et la Chine. Mais les promesses qu'il a faites aux uns et aux autres ne sont pas de même valeur.

Vis-à-vis des Etats-Unis, on retiendra surtout le ton prudent avec lequel M. Gorbatchev a commenté la récente réponse de M. Reagan à ses propositions de désarmement. Le détail de cette réponse n'est pas connu, mais il est clair qu'elle marque, pour la première fois depuis trois ans, une reprise du dialogue sur le fond des questions qui divisent les deux superpuissances : celles-ci s'acheminent vers un sommet de « substance » cette fois, et non plus d'atmosphère, vers la fin de cette année, et rien n'est fait de part et d'autre qui compromette cette perspective.

Au regard de cet enjeu, le petit geste consenti par M. Gorbatchev à propos de l'Afghanistan est en fait de peu d'importance. Ni l'URSS ni les Etats-Unis ne font de ce problème une condition de la normalisation de leurs relations. Simplement, le retrait de quelques milliers d'hommes peut contribuer à une meilleure atmosphère, dans la mesure où il annonce à tout le moins, en principe, un refus de l'escalade par une augmentation du contingent soviétique et un relèvement du niveau des opérations militaires dans ce pays.

Les gestes consentis à l'égard de la Chine sont plus importants, car ils visent à satisfaire l'une des conditions posées par Pékin à la normalisation de ses relations politiques avec Moscou : la réduction du dispositif militaire soviétique à la frontière entre les deux pays. Depuis la grande brouille des années 60, l'URSS avait massé plus d'un million d'hommes en Extrême-Orient, dont un fort contingent en Mongolie autrefois « extérieure », Etat-tampon soviétisé dès les années 20 et ramené dans le camp de Moscou dès les premiers signes de brouille entre les deux capitales communistes. Ce contingent pourrait être réduit en « grande partie », annonce maintenant M. Gorbatchev, et parallèlement une baisse réciproque des forces terrestres dans la région pourrait être négociée avec la Chine.

L'ennui est que les deux autres demandes de Pékin ne font pas l'objet d'un traitement aussi compréhensif, alors qu'elles sont plus importantes encore pour la Chine. Pékin ne devrait pas trouver plus de charme que les autres capitales au retrait de six régiments d'Afghanistan, et encore moins à ce que M. Gorbatchev est en mesure d'offrir sur le Cambodge, c'est-à-dire rien du tout. Pour le dirigeant soviétique, en effet, ce dernier problème est à régler entre Phnom-Penh et son redoutable voisin vietnamien, et même l'ONU n'a pas à s'en mêler...

Cela dit, la Chine devrait tout de même « empocher » le geste soviétique sur la Mongolie et y voir un nouvel encouragement à poursuivre avec l'URSS un rapprochement qui a déjà pris, sur les plans économique, technique et culturel, toutes les apparences d'une normalisation.

(Lire nos informations page 3.)

12 milliards de dollars en dix-huit mois

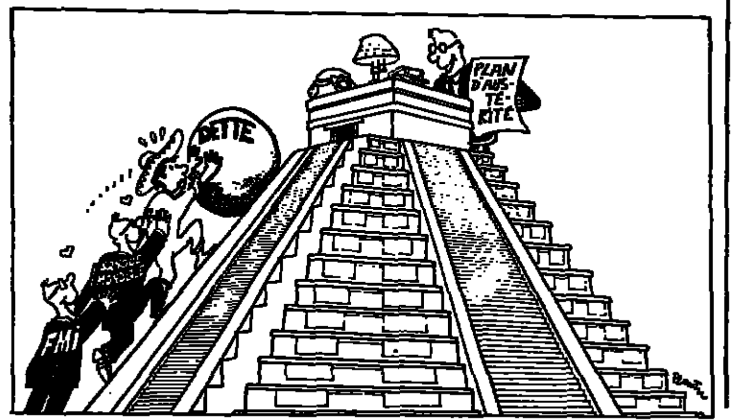
Nouveau plan de sauvetage pour l'économie mexicaine

La Banque mondiale doit entériner, ce mardi 29 juillet, un prêt de 698 millions de dollars pour le Mexique. Dans un deuxième temps, 700 millions seront alloués à ce pays, à nouveau en proie à une grave crise financière, alors que sa dette extérieure frôle les 100 milliards de dollars. Il s'agit d'une première concrétisation du plan de sauvetage de 12 milliards mis au point avec le Fonds monétaire international et destiné à encourager les banques créancières, dont l'apport devrait être de 6 milliards de dollars.

La Banque mondiale va apporter la première pierre au nouveau plan de sauvetage financier conçu pour le Mexique et dont les grandes lignes ont déjà reçu l'aval du FMI. Le montant – 698 millions de dollars – des trois prêts que le conseil d'administration de la BIRD devait accepter, leur caractère – 500 millions de dollars seront consacrés au financement de la libéralisation du commerce extérieur mexicain – illustrent la volonté des organisations multilatérales d'aider Mexico à relever le défi : conjuguer croissance et chute des cours pétroliers dans un pays dont près de 70 % des recettes à l'exportation dépendent de l'or noir.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 21.)



L'affaire du Carrefour du développement

Le PS a remboursé l'imprimeur de M. Nucci

Le groupe parlementaire socialiste a remboursé les affiches électorales de M. Christian Nucci. C'est l'ancien ministre de la coopération lui-même qui a dû faire, le mardi 29 juillet, cet « aveu », après la publication par le « Dauphiné libéré » de deux factures adressées par l'imprimeur de Beaurepaire, inculpé la semaine dernière, M. Daniel Ronjat, à l'association de M. Yves Chalier La promotion française pour règlement de journaux et de cinq mille affiches électorales.

« *Lorsque nous avons recherché des fonds pour ma campagne, La Promotion française m'a proposé d'y participer*, a expliqué M. Nucci à l'AFP. *La Promotion française étant une association privée vivant de fonds privés, j'ai accepté. En juin, lorsque j'ai appris, lors de l'enquête sur Carrefour du développement, que cette association recevait des fonds publics, j'ai immédiatement demandé au groupe socialiste de l'Assemblée nationale de m'aider, et Gilbert Bonnemaison, trésorier du groupe, a alors fait un chèque de 100 000 F à l'imprimeur qui avait, lui-même, remboursé, à ma demande, La Promotion française.* »

L'imprimeur a été sollicité par M. Nucci pour rembourser La Promotion française le 21 juin, et des informations faisant état de cette opération nous étaient parvenues avant le 14 juillet (*le Monde* daté 13-14 juillet). Le remboursement a donc été effectué quelque deux mois après le début de l'affaire et à un moment où l'ancien ministre était déjà sur la sellette.

Dans l'entourage de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, on minimisait mardi l'intervention du trésorier, M. Bonnemaison : « *Quand un député doit encore quelques dizaines de milliers de francs à son imprimeur, il arrive qu'il vienne trouver le trésorier du groupe pour lui demander une avance. C'est une pratique courante.* »

Dans le cas présent, on se refusait à préciser s'il s'agissait d'un don ou d'une avance. On ignorait également si les députés avaient été appelés à se « cotiser » ou même mis au courant de ce remboursement. M. Lionel Jospin avait encore affirmé samedi que le PS n'était « *en rien concerné* » par l'affaire du Carrefour du développement.

CORINE LESNES.

(Lire la suite page 9.)

Acier, finances et trilinguisme

Le Luxembourg, petit pays, grande famille

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Début juillet, Jup Weber, un des deux députés écologistes du Parlement luxembourgeois, s'est présenté devant l'Elysée pour remettre à François Mitterrand une pétition contre la mise en service de la centrale nucléaire de Cattenom, située à moins de 15 kilomètres du grand-duché. Vingt-deux mille Luxembourgeois avaient signé cette pétition.

Un record pour un pays de seulement trois cent soixante-dix mille habitants peu enclins à ce genre de manifestation. « *Une manière comme une autre de signifier au grand voisin français que nous existons* », expliquait un des signataires. A n'entendre parler que de RTL – la « périphérique », – de l'ARBED – le géant de l'acier, – du Kirchberg – un des sièges des institutions européennes, – des cent vingt banques et des six mille holdings, on avait en effet fini par oublier qu'il existait aussi des Luxembourgeois.

Il y avait bien eu Charly Gaul, un des plus célèbres habitants du grand-duché. Mais le vainqueur du Tour de France 1958 vit aujourd'hui retiré de tout, solitaire, comme il l'était au temps de sa gloire sur les routes de montagne du Tour. Certes, on célèbre en ce moment le centenaire de la naissance de Robert Schuman, le 29 juin 1886 à Clausen, un des faubourgs de la capitale.

Mais le « père de l'Europe », s'il fit ses études secondaires à l'Athénée de Luxembourg, était français, bien que certains – et non des moindres – de ses adversaires politiques n'aient pas hésité à le traiter de « boche ». Dès sa création – ou son indépendance, – le grand-duché fut victime de cette ambivalence. A cette époque, les plus âgés des Luxembourgeois avaient été sujets des Habsbourg d'Autriche, les quadragénaires étaient nés français, et parmi les jeunes, formés à la néerlandaise, presque tous avaient vécu en citoyens belges avant de subir un an durant une politique de germanisation.

Près de cenq cinquante ans plus tard on retrouve la trace de ces différents apports, mais avec la certitude pour tous d'être avant tout des Luxembourgeois. Les nazis ne s'en étaient-ils pas rendu compte à leurs frais lorsque, en 1941, voulant consulter les habitants du grand-duché sur leur nationalité et sur leur langue – et ayant bien précisé que, pour eux, le luxembourgeois n'était ni une nationalité ni une langue, – ils durent arrêter le dépouillement de ce « recensement », tous ayant enfreint les consignes de l'occupant et répondu « luxembourgeois » aux deux questions posées. « *Aujourd'hui*, ironise un étudiant, *nous répondrions la même chose... mais en plusieurs langues.* »

A côté d'une Belgique toute proche et de ses incessantes querelles linguistiques, le Luxembourg offre le spectacle rare d'un trilinguisme paisible. Si l'Eglise se sert plutôt de l'allemand, les tribunaux donnent la priorité au français. Le luxembourgeois est maintenant parlé à la Chambre des députés, dont le président, lui, s'exprime toujours en français.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 5.)

L'Europe et la réglementation des exportations

Quels médicaments pour le tiers-monde ?

L'Europe des Douze va-t-elle enfin décider les réglementations nécessaires pour mettre fin au scandale des exportations de médicaments vers les pays en développement ?

C'est en tout cas le souhait du Parlement européen qui, à la quasi-unanimité, a adopté le 12 juin dernier le rapport d'un député irlandais, Mme Mary Banotti, préconisant en particulier des règles sévères pour les exportations vers le tiers-monde de produits pharmaceutiques de la CEE et non autorisés sur le marché communautaire.

L'Europe de l'Ouest – qui est à la fois le principal producteur et le principal consommateur de médicaments dans le monde – exporte dans le tiers-monde des stocks de médicaments qui n'ont pu être écoulés sur son propre marché. Ainsi, n'est-il pas rare de retrouver, et sans la moindre mise en garde dans certains magasins d'Afrique, d'Amérique du Sud ou d'Asie, des médicaments dont la prescription est sévèrement réglementée, voire totalement interdite en Europe. Cette pratique n'a pu se développer qu'avec la complicité passive des Douze, mis à part, peut-être, la France dont le code de santé publique réglemente plus sévèrement les exportations de produits pharmaceutiques. Mais la plupart des autres pays européens ne possèdent pas de dispositif législatif contraignant.

Le tiers-monde reste aujourd'hui largement – pour ne pas dire totalement – dépendant des pays industriels, en ce qui concerne ses besoins en médicaments.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a établi une liste de deux cents produits pharmaceutiques dits essentiels aux populations des pays en développement. Les principaux sont des vaccins, des antiparasitaires et des antibiotiques. Des produits qui, s'ils étaient correctement distribués, permettraient de gommer en partie des inégalités sanitaires criantes qu'on ne cesse, par ailleurs, de dénoncer.

Pour ces médicaments l'effort des pays industrialisés n'est qu'en partie réalisé. Ainsi, selon l'OMS, il y a dix ans 5 % seulement des jeunes enfants habitant des pays en développement étaient totalement protégés au moyen des vaccins contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite. En 1986, 40 % des enfants sont totalement immunisés contre ces maladies avant leur premier anniversaire.

Malgré ces chiffres encourageants, la situation sanitaire du tiers-monde est encore précaire. Et le sera d'autant plus que s'ajouteront à ces médicaments nécessaires les rebuts pharmaceutiques des pays occidentaux. C'est cette ambiguïté de l'aide sanitaire que devraient lever les dispositions contenues dans le rapport de Mme Banotti. A la commission et au conseil des ministres des Douze d'en décider, à présent.

(Lire « le Monde Médecine » page 17.)

Débats

DES UNIVERSITÉS PLUS AUTONOMES

Le projet de réforme universitaire de M. Alain Devaquet a été adopté par le conseil des ministres du 11 juillet.

M. Adrien Gouteyron, sénateur de la Haute-Loire, y voit un texte équilibré et novateur. M. Jean-Jacques Payan, ancien directeur général de l'enseignement supérieur, craint pour sa part que les surenchères politiques n'occultent le débat de fond sur l'avenir de l'Université.

Réforme sans crise

La voie choisie par le ministre est ouverte. Elle évite la balkanisation.

par ADRIEN GOUTEYRON (*)

COMMENT sortir l'Université du marécage où elle se trouve enlisée ? Les SOS les plus angoissés ont rythmé l'attente de la réforme salutaire.

A la fin de l'année 1985, près d'un tiers des universités n'avaient pas révisé leurs statuts et, parmi celles qui l'avaient fait, beaucoup n'avaient pas organisé les élections. M. Alain Devaquet, ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, vient de présenter un nouveau projet de loi sur l'enseignement supérieur. Clair, réaliste, pragmatique autant qu'ambitieux, ce projet tire judicieusement les leçons des erreurs des socialistes lors de l'élaboration et de la discussion du projet de loi Savary, mais aussi des propositions et suggestions contenues dans l'adresse de l'Académie des sciences (1), les propositions du Collège de France (2), les travaux du Sénat – notamment la proposition de loi sur l'enseignement supérieur que j'ai cosignée avec mes collègues Paul Séramy, Michel Durafour et Michel Miroudot (3).

De tout cela, le nouveau ministre a usé. Son projet redéfinit les missions de l'Université, renforce l'autonomie des établissements universitaires, *délimite le rôle et les* responsabilités de l'Etat. Ce texte, novateur et équilibré, a des chances de durer car il cherche, sans bouleversement, à accélérer les évolutions de notre Université.

Les diplômes nationaux seront maintenus, mais les universités auront la possibilité de créer des diplômes spécifiques ayant éventuellement vocation à devenir, à leur tour, des diplômes nationaux. Une instance d'évaluation des diplômes aurait donc, ici aussi, un rôle essentiel à jouer. Tout en évitant la balkanisation universitaire, le projet ouvre la possibilité d'une autonomie réelle au sein des universités, aux unités internes de médecine, d'odontologie ou de pharmacie. Chaque université définit librement les critères d'*admission des étudiants mais tout* titulaire du baccalauréat aura la garantie d'être accueilli.

Enfin, en ce qui concerne les conseils, seuls subsisteront un conseil d'administration et un conseil scientifique, ce dernier regroupant le conseil scientifique et le conseil des études de la loi Savary. Au sein de ces instances, les enseignants disposeront d'une nette majorité et, parmi ceux-ci, les professeurs retrouveront la prééminence qui découle naturellement de leur compétence ; c'est d'*ailleurs* parmi eux que le président de l'université sera obligatoirement choisi.

Dans ce dispositif, rien ne paraît exclure qu'à titre expérimental, et peut-être exemplaire, une université privée – appelée « Paris » ou autrement – soit créée, à condition toutefois, pour que l'exemple vaille, que ses promoteurs n'attendent pas de l'Etat, dont ils veulent se dégager, l'essentiel du financement. Sans prétendre résoudre tous les problèmes de l'Université par des modifications de structure, le projet de loi à l'étude permettrait de mettre un terme à une situation des plus confuses.

La non-publication d'un nombre important de décrets d'application de la loi Savary du 26 janvier 1984 et la résistance opposée à l'application de ce texte par la communauté universitaire rendent indispensable, c'est évident, le vote d'une nouvelle loi. A ceux qu'effraie la réforme, à ceux qui, au contraire, la trouvent timide, je dis : examinez le projet de loi ! En contestez-vous les objectifs ? Si ce n'est pas le cas, regardez les faits : la situation des universités, nos traditions, l'état d'esprit de la majorité des universitaires. Et reconnaissez que la voie choisie est la seule qui soit vraiment ouverte.

(*) Sénateur RPR de la Haute-Loire, vice-président de la commission des affaires culturelles du Sénat, rapporteur du projet de loi sur les études médicales en 1982.

(1) Adresse de l'Académie des sciences à M. le ministre de l'éducation nationale sur la loi d'orientation des enseignements supérieurs, Comité secret du 4 octobre 1982.

(2) Propositions pour l'enseignement de l'avenir.

(3) Proposition de loi sur l'enseignement supérieur, Sénat, n° 62 (1985-1986) et rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, par M. Paul Séramy, n° 174 (1985-1986).

La revanche des nostalgiques

Les parlementaires devront enrichir le texte gouvernemental, trop conservateur.

par JEAN-JACQUES PAYAN (*)

LE conseil des ministres du 11 juillet a clos la phase préparatoire du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Au fil des versions successives de ce projet, les équilibres se sont modifiés au profit des nostalgiques de l'Université de naguère et au détriment du courant qui entend élargir le champ de l'autonomie universitaire, en favorisant l'émergence progressive d'une logique d'entreprise, où la concurrence et la transparence feraient office de régulateurs.

Le texte déposé au Parlement montre que les groupes de pression, pressés d'en découdre, ont fini par faire prévaloir à Matignon leur point de vue sur celui du ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur. Tous ceux qui souhaitent soustraire le débat universitaire aux clivages partisans seront déçus.

Au nombre des aspects positifs du projet de loi, je rangerais volontiers l'assouplissement du régime des droits d'inscription et les facilités nouvelles pour le recrutement de contractuels. L'augmentation de ceux-là, dans le droit fil de la politique menée depuis quatre ans, suscitera tôt ou tard un débat salutaire sur le financement des établissements d'enseignement supérieur et *rendra les étudiants plus attentifs* à l'articulation entre le contenu de l'enseignement et le marché de l'emploi. La possibilité de moduler ces droits élargirait incontestablement l'autonomie universitaire. Mais le texte adopté par le conseil des ministres est si vague que les uns y voient la liberté totale donnée aux établissements d'enseignement supérieur de fixer leurs droits d'inscription alors que d'autres craignent la perpétuation de taux uniformes pour l'ensemble du pays.

*La discrétion qui préside au réta*blissement du recrutement de personnels contractuels ne leurrera guère les organisations qui ont fait de l'extension indéfinie de la fonction publique d'Etat leur leitmotiv ; elle gâche en revanche l'occasion favorable de faire évoluer en profondeur la situation au moment où beaucoup estiment, à l'épreuve des faits, que les rigidités du statut de fonctionnaire sont incompatibles avec la diversité universitaire.

La liste des dispositions qui vont à l'*encontre de l'autonomie des éta*blissements d'enseignement supérieur est malheureusement longue. Ni sur le financement des universités, ni sur l'équilibre des pouvoirs en leur sein et leur ouverture sur l'extérieur, ni sur la sélection, ni sur le caractère national des diplômes, le projet de loi ne nous rapproche sensiblement des formules qui ont fait leurs preuves au-delà de nos frontières. Bien souvent, au contraire, il s'en éloigne.

C'est vrai, notamment, de l'organisation des établissements. La multiplication de ceux-ci affaiblit chacun d'eux face au pouvoir central, leur balkanisation diminue l'autorité de leurs responsables et amoindrit leur capacité à incarner leur institution. La restriction du choix des présidents d'université aux professeurs de l'établissement – alors qu'un élargissement à des personnalités extérieures au *sérail était souhaita*ble – incite au repliement. La place chichement mesurée faite aux membres extérieurs dans les conseils va dans le même sens. On risque enfin de regretter le retour aux établissements publics gigognes, source de conflits internes.

Un pensum législatif

Le projet de loi ne fait guère progresser non plus le problème de la *sélection, en dépit des apparences*, bien que les initiatives prises à la fin de la législature précédente aient préparé les esprits à une approche plus directe. La question des diplômes nationaux oppose ceux qui craignent la concurrence à ceux qui la souhaitent. Elle donne lieu, dans le projet soumis au Parlement, à des compromis où chacun est censé trouver son compte. On donne ici satisfaction à ceux qui prônent la compétition en prévoyant que tous les diplômes porteront le *nom de l'éta*blissement qui les décerne, et en introduisant une procédure d'accréditation. On concède, en revanche, aux nostalgiques de l'Université de naguère, le rétablissement du doctorat d'Etat.

Saisi du pensum législatif imposé à M. Devaquet, le Parlement se *trouve* donc en position de recours : c'est lui qui peut rendre au débat l'élan nécessaire, pour qu'évoluent des mentalités marquées par deux siècles de jacobinisme universitaire *et éviter qu'il ne s'enlise une* fois encore dans les ambiguïtés et les surenchères. Les circonstances différentes interdisent d'opposer sommairement les deux derniers prédécesseurs de *M. René Monory, mais* force est cependant de constater que les positions qu'ils ont prises sur la plupart des points évoqués ici, divergent. Faute d'avoir su expliquer en temps utile ces évolutions, le groupe dominant de l'opposition pourrait être tenté d'occulter ces discordances, en se réfugiant dans l'obstruction et en multipliant les amendements de forme.

L'importance de l'enjeu commande aux parlementaires de l'opposition d'accepter le débat de *fond et de l'enrichir d'*amendements constructifs pour mettre la majorité en face de ses responsabilités. En faisant la sourde oreille et en adoptant une attitude monolithique, celle-ci placerait la nouvelle loi sous le signe de la revanche et du sectarisme et laisserait passer l'occasion d'une réforme largement acceptée. Le seul espoir serait alors que la gauche reprenne à son compte, le moment venu, comme elle a déjà su le faire pour la décentralisation, l'idée d'une autonomie universitaire *progressive, respectueuse* de la diversité des situations et des rythmes. Il ne lui reste plus pour y être prête qu'à admettre, par souci de cohérence, que la concurrence, régulateur accepté pour la recherche, convient d'autant mieux pour la formation que le pays entend préparer un nombre croissant de jeunes à relever les défis de la compétition mondiale.

(*) Professeur à l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble.

Mémoire courte et « télé d'Etat »

Dans *le Monde* du 16 juillet, page 7, un beau placard sur toute une page. Trois lignes à peine d'inscription, en caractères très gras : « En 1968, ils défilaient contre la « télé d'Etat ». En 1986, ils défilent pour ! » Et une appréciation, devant un citoyen (moyen ?) qui, sans doute, manifeste : « La marche à pied, ça conserve. »

Puis, dans le bas, une attaque contre ce que le général de Gaulle avait appelé les comités « Théodule ». Et, enfin, en caractères très *forts, la signature « RPR »*, avec, il va sans dire, le bonnet phrygien et la croix de Lorraine, comme si ce parti avait le monopole du patriotisme !

*En fait, « la mémoire qui flan*che », c'est le RPR qui pourrait la revendiquer. Il n'y a pas contradiction dans l'esprit du citoyen qui défile ! En 1968, c'était l'Etat UDR dans toute sa splendeur, à l'ombre d'un homme digne de respect, mais qu'on n'hésita pas « à contourner un an après », le général de Gaulle. En 1968, la « télé d'Etat » était entre les mains de l'UDR et ce ne fut pas une des moindres causes des événements.

En 1986, que le RPR le veuille ou pas, la « télé d'Etat », avec la Haute Autorité et la création de chaînes et de radios privées, répartit un peu mieux les informations de tous bords. Mais il fallait avoir l'air, l'UDF aidant, de faire du « libéral », du « neuf », sinon du raisonnable ! D'où la « privatisation », en fait entreprise de bénéfices, qui ne crée aucune « richesse » nouvelle au sens économique du terme, sinon pour cette entreprise !

ÉTIENNE EY,
Issy-les-Moulineaux.

Dérisoire

Au cours du débat télévisé Fabius-Chirac, l'actuel premier ministre déclarait que l'une des raisons pour la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, qu'il préconisait, était que cet impôt ne rapportait rien ou presque (4 milliards de francs).

Le 16 juillet, lors de son intervention télévisée, M. Chirac déclarait très solennel, que son gouvernement allait consacrer une « somme importante », 4 milliards et demi sur dix huit mois, pour lutter contre le chômage des jeunes.

J'avoue ne pas connaître le principe qui transforme une somme dérisoire (4 milliards) en une somme importante (4,5 milliards) au bout de quelques semaines ou mois.

Cependant, en retournant ce principe, on est en droit de penser que M. Chirac fait cadeau d'une « somme importante » aux possesseurs, peu nombreux, d'une grande fortune et consacre une somme dérisoire aux jeunes chômeurs, beaucoup plus nombreux.

RENÉ PERNICE,
Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône).

Jeu politique

Faites vos jeux, attention rien ne va plus !

Quand Chirac joue « *GAGNE* », Mitterrand joue « *MANQUE* » (sur les dénationalisations), le zéro sort.

Quand tous les deux misent sur le même numéro (lutte contre le chômage des jeunes), tout le monde gagne.

Le jeu politique reste-t-il un jeu de hasard avec les nouvelles règles du jeu... de la cohabitation ?

DOMINIQUE BOURLOT,
Lyon.

La cause irlandaise

« *Tous trois, entièrement voués à la cause irlandaise, étaient membres de l'IRSP...* », écrit Erich Inciyan (*le Monde* du 11 juillet). Qu'est-ce qui est donc « la » cause irlandaise ? N'est-elle pas celle des Irlandais ? L'IRSP n'est pas « le Parti socialiste de la République d'Irlande ». Ce n'est qu'un d'entre eux, c'est l'un [de ceux] que les *Irlandais ne soutiennent pas, et c'est* les autres qui ont des sièges parlementaires.

M. Sean Mac Bride n'était pas en l'occurrence « *un activiste républicain au temps de la « guerre civile »*. Il l'était en temps de paix après la guerre civile. Il favorisait la violence jusqu'en 1937, date de la *Constitution (tous les territoires* irlandais s'en sont réclamés, surtout le Nord).

STUART O'SEANOIR,
Baile-Atha-Cliath (Irlande).

« La drogue des acquis sociaux »

L'article « La drogue des acquis sociaux », de M. Philippe Robert, dans *le Monde* du 11 juillet, est très intéressant pour le militant socialiste que je suis. M. Robert est professeur à Paris-V.

Je suis moi-même instituteur dans un quartier populaire de Lille. Peut-être est-ce parce que nous ne *côtoyons pas les mêmes mondes que* notre philosophie diffère ?

M. Robert critique l'octroi des « acquis sociaux » à la frange laborieuse de la population française. Il énumère les mesures prises grâce à la gauche, lorsqu'elle était au pouvoir, et conteste leur bien-fondé arguant leurs effets néfastes sur l'économie (...).

Selon notre professeur, la mise en *application de ces réformes a pro*duit des conséquences négatives. Les entreprises vont manquer encore plus de compétitivité, les travailleurs verront leur niveau de vie baisser tandis qu'on leur demandera de plus en plus d'en faire le moins possible.

Car toute la différence est là entre une idéologie de gauche et une idéologie de droite. M. Robert aime l'effort. Il veut l'imposer à tous, et particulièrement à ceux qui, comme les ouvriers, créent des richesses.

La droite veut que l'homme se plie aux exigences de l'économie *alors que la gauche veut structurer* l'économie pour que l'individu ne soit pas son esclave.

Le mot « effort » revient d'ailleurs plusieurs fois dans la bouche du professeur. Ce mot exerce une fascination chez les hommes de droite, alors qu'il ne revêt aucune réalité concrète. Les trente-neuf heures, le relèvement du minimum vieillesse et la semaine de congé supplémentaire n'ont pas empêché les usines de tourner. Les administrations ne sont-elles pas modelées suivant l'évolution de la société depuis cinquante ans ? Les horaires d'ouverture, les services proposés *n'ont-ils pas été revus ? Pourquoi* faudrait-il que le monde du travail ne bénéficie pas d'avantages propres, qui ne sont, somme toute, que des acquis inéluctables correspondant au progrès des conditions de l'homme au travail (...).

GAUTIER LEROY,
Lille.

«ÉCRITS SUR L'ALGÉRIE», d'Augustin Berque

Tel fils tel père

A chacun son « livre de l'été ». Le mien est tombé sans pub et sans crier gare, sous sa couverture couleur orange de la Mitidja. Un nom tirait l'œil : Berque. Et deux prénoms : celui du célèbre orientaliste, Jacques, préfaçant Augustin, feu son père, inconnu *au bataillon.*

Il y a une quinzaine d'années, à la recherche de la grotte du rocailleux Tell algérien, à Franda, où Ibn Khaldoun, au quatorzième siècle, passe pour avoir écrit certaines de ses meilleures pages, nous tombâmes sur la dernière Européenne du lieu. Elle nous parla de *« M. Berque père »,* qu'enfant elle avait connu dans ce village oublié d'Oranie intérieure. Augustin (1884-1946) y avait en effet été administrateur colonial.

Mais non point colonialiste. Il croyait certes en l'Algérie française mais débarrassée de ses inégalités, avec Arabes et Berbères accédant à *« la pleine citoyenneté française dans le maintien de leur statut coranique »,* tandis que s'amorcerait *« la réconciliation de l'islam avec le progrès ».*

La vie active d'Augustin Berque, ce fut le temps de l'espoir où *« les colons tempérant leur avidité, et les caïds leurs rapines »,* on put croire un moment que tout était possible ; quand il fut nommé directeur des affaires musulmanes à Alger, au moment de la seconde guerre mondiale, probablement était-il déjà trop tard.

Ces temps d'illusion et de désillusion, l'administrateur en consigna le suc et le fiel. Et dans une langue ample et savoureuse qui, avec l'esprit libéral, explique certainement en partie la haute *et originale carrière de Jacques* et permettent de renverser l'adage : tel fils tel père.

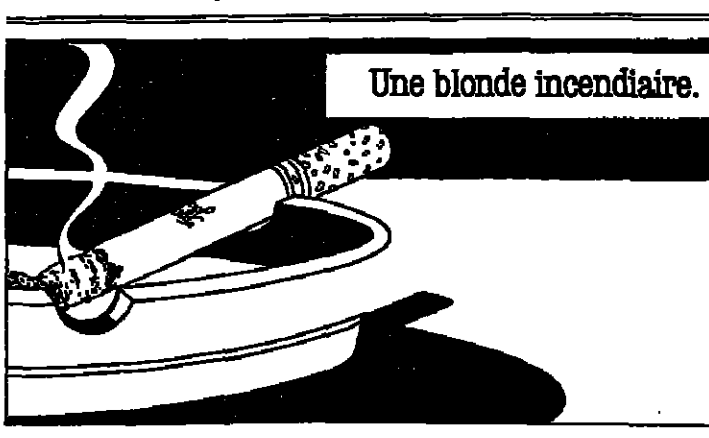
La « seigneurie arabe »

Présentés par le premier, donc, les *Ecrits sur l'Algérie* du second apportent *des matériaux* inédits de choix sur l'Algérie des années 30, que ce soit sur *« la seigneurie arabe »,* les oulémas, les intellectuels musulmans (ces inconnus) ou *les « arts indigènes »* (ces méconnus), sans négliger le lancinant débat d'alors sur l'avenir politique des *« départements français d'Afrique du Nord »* et celui, éternel, sur la laïcisation. Les réflexions d'Augustin sur la fin du califat de l'islam, décidée par Ataturk en *1924, et qui privait ainsi* l'islam orthodoxe de « pape », sont restées d'actualité.

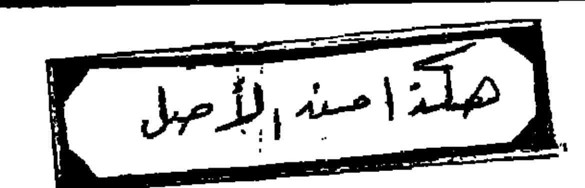
Face, enfin, aux célèbres « villes sans passé » de *l'Eté* d'Albert Camus, Augustin Berque a contourné le regard pied-noir pour nous restituer l'empreinte arabe de Mascara, Oran et Constantine. *« C'est un délice de respirer Tlemcen ! »,* note-t-il dans la pudique cité des confins algéro-marocains. C'en est un également de découvrir ces pages inattendues sur l'Algérie d'hier.

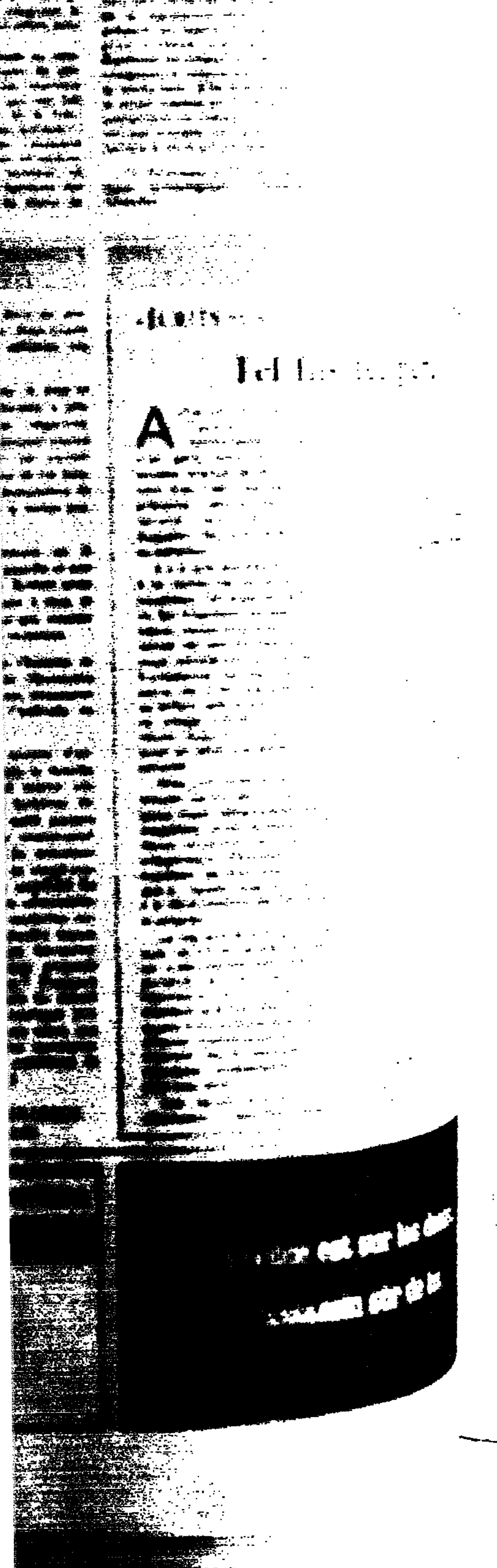
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Edisud (La Calade, 13090 Aix-en-Provence), 300 p., 145 F.









Etranger

Après le discours de M. Gorbatchev à Vladivostok

Le Pakistan a officiellement qualifié de *« bienvenue »* l'annonce faite lundi par M. Mikhaïl Gorbatchev du prochain retrait d'Afghanistan de six régiments soviétiques tout en exprimant l'espoir que cette mesure constitue *« un pas vers le retrait total »* des forces soviétiques.

Un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères, qui manifestait un optimisme prudent, a estimé que l'opération pourrait concerner quelque huit mille soldats soviétiques sur les cent vingt mille stationnés en Afghanistan. Les estimations des experts occidentaux à Moscou font état, elles, de six mille militaires. Le porte-parole a toutefois souhaité que la communauté internationale appuie les efforts de l'ONU pour une solution politique au problème afghan. *« Islamabad fera tout son possible, à la reprise des négociations* [pakistano-afghanes] *de Genève, le 31 juillet, pour la recherche d'une solution politique débouchant sur le retrait complet de toutes les forces soviétiques à bref délai »*, a-t-il ajouté.

Lors de son récent passage à Washington, le premier ministre pakistanais, M. Mohammed Khan Junejo, avait indiqué que Moscou proposait un calendrier de retrait en quatre ans de ses troupes d'Afghanistan alors qu'Islamabad souhaite un délai maximum de quatre mois, si un accord politique est conclu sur la question afghane.

En revanche, les résistants afghans au Pakistan, notamment ceux établis à Peshawar, ont catégoriquement rejeté les propos de M. Gorbatchev, destinés selon eux à *« tromper l'opinion publique internationale »*. Un chef de la guérilla, M. Muhammad Yunus Khalis, a affirmé que les moudjahidins *« ne se laisseront pas bluffer et poursuivront la guerre sainte contre les Soviétiques et leurs pantins »*. Un ex-diplomate afghan a minimisé la portée de la décision soviétique en faisant valoir que le régiment de défense antiaérienne, dont le retrait est annoncé, n'est d'aucune utilité contre la guérilla.

A Paris, M. Omayoun Tandar, responsable pour la France du Jamiat-i-Islami, l'une des sept composantes de la résistance afghane, a qualifié lundi de *« coup d'un perdant »* l'annonce du numéro un soviétique. M. Tandar a rappelé qu'une semblable annonce concernant un prochain retrait de soldats soviétiques d'Afghanistan avait déjà été faite par M. Valéry Giscard d'Estaing après sa rencontre à Varsovie avec l'ancien secrétaire général Leonid Brejnev, peu avant le sommet des pays industrialisés à Venise, en 1980.

La Chine, pour sa part, *« étudie »* l'annonce faite par M. Gorbatchev de retraits de troupes ainsi que les ouvertures esquissées en direction de Pékin et de la région Asie-Pacifique, a déclaré ce mardi 29 juillet le gouvernement chinois. *Le Quotidien du peuple* publie en première page les principales déclarations faites par M. Gorbatchev. Il en relève, en deux lignes de commentaire, que ce dernier n'a ni quantifié l'éventuel retrait de troupes soviétiques de Mongolie ni précisé sa date. – *(AFP.)*

« L'URSS est prête à créer un climat de bon voisinage avec la Chine »

Parlant à Vladivostok le lundi 28 juillet, M. Gorbatchev a notamment déclaré sur les rapports de l'URSS avec Pékin : *« Ces dernières années, nos relations se sont notablement améliorées. Je tiens à le confirmer : l'Union soviétique est prête à examiner avec la Chine, à tout moment et à tout niveau et de la façon la plus sérieuse, des mesures supplémentaires visant à créer un climat de bon voisinage. Nous espérons que la frontière qui nous sépare (on aimerait dire qui nous unit) deviendra dans un proche avenir une zone de paix et d'amitié (...) Nos priorités et celles de la Chine sont similaires : accélérer le développement social et économique. Pourquoi ne pouvons-nous pas nous appuyer l'un l'autre, coopérer pour l'accomplissement de nos plans dans les domaines qui procureront des avantages mutuels évidents ? »*

M. Gorbatchev a ensuite précisé qu'un accord est en voie d'élaboration pour l'utilisation du fleuve Amour et que *« la frontière officielle pourrait passer par la voie navigable »*, que Moscou *« prépare une réponse positive »* à une demande d'assistance chinoise pour la construction d'une voie ferrée de la région autonome Ouïgoure, dans le Sinkiang chinois, vers le Kazakhstan soviétique, enfin que l'URSS est prête à former des cosmonautes chinois.

Japon : « des changements vers le mieux »

A propos du Japon, avec lequel *« des changements vers le mieux se profilent »*, le chef du PC soviétique a proposé d'examiner *« la question de la mise en place d'entreprises mixtes dans des régions adjacentes ou proches de l'URSS et du Japon. Pourquoi ne pas mettre en place une coopération à long terme dans l'exploration et la mise en valeur globale des ressources de l'océan, dans des programmes d'exploration et d'utilisation de l'espace à des fins pacifiques ? »*

Pas de nouveaux SS-20 en Asie

Après avoir rappelé que l'URSS propose de *« liquider, et non pas de transférer ailleurs »*, les missiles soviétiques SS-20 qui seraient éliminés de sa zone européenne et que leur nombre en Asie ne serait pas accrû, le chef du PC soviétique a précisé : *« L'Union soviétique attache une grande importance à une réduction radicale des forces armées et des armements conventionnels en Asie, jusqu'aux limites raisonnables d'une quantité suffisante. Nous nous rendons compte qu'il faut résoudre ce problème par étapes, en commençant par une région quelconque, par exemple l'Extrême-Orient. Dans ce contexte, l'URSS est prête à discuter avec la République populaire de Chine de pas concrets orientés vers une baisse proportionnée du niveau des forces terrestres. »*

Par ailleurs, *« la question du retrait d'une grande partie des troupes soviétiques de Mongolie est examinée conjointement avec la direction mongole »*.

Vladivostok ouvert aux étrangers ?

D'autre part, dans le cadre de *« mesures de confiance »* à mettre au point dans le domaine des liaisons maritimes, *« on pourrait*, a poursuivi M. Gorbatchev, *résoudre avec le temps le problème de l'ouverture de Vladivostok aux étrangers. Si la situation sur le Pacifique devient effectivement meilleure, Vladivostok pourrait devenir un grand centre international, foyer de commerce et de culture, une ville de festivals, de rencontres sportives, de congrès, de symposiums scientifiques. Nous voudrions voir en elle une fenêtre largement ouverte sur l'Orient »*.

A propos de l'Afghanistan, M. Gorbatchev a dit : *« Ayant étudié en détail la situation actuelle et après des consultations avec le gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, la direction soviétique a pris la décision que j'annonce officiellement aujourd'hui : six régiments — un régiment de blindés, deux régiments de troupes motorisées et trois régiments de DCA avec leurs équipements et armements — seront retirés de l'Afghanistan avant la fin de 1986. Ces unités reviendront dans les régions de leur stationnement permanent en Union soviétique.*

L'URSS n'abandonnera pas l'Afghanistan dans le malheur

» (...) En décidant de réaliser un pas aussi sérieux, dont nous avons préalablement informé les Etats intéressés, y compris le Pakistan, l'Union soviétique désire rapprocher le règlement politique, lui donner une nouvelle impulsion. Elle espère également que ceux qui organisent et effectuent une intervention armée contre l'Afghanistan comprendront correctement notre pas unilatéral et l'apprécieront comme il le mérite. La cessation de l'ingérence extérieure dans les affaires de ce pays doit servir de réponse.

» Un certain progrès a été réalisé ces derniers temps aux négociations afghano-pakistanaises menées par l'intermédiaire du représentant du Secrétaire général de l'ONU. Dès qu'un règlement politique sera définitivement élaboré, le retour de toutes les troupes soviétiques de l'Afghanistan pourra être rapproché. Les dates de leur retour par étapes ont été concertées avec la direction afghane.

» Mais tous ceux qui encouragent et financent la guerre non déclarée contre l'Afghanistan, et du territoire de qui elle est menée, doivent le savoir : si l'intervention continue, l'Union soviétique n'abandonnera pas son voisin dans le malheur. Notre solidarité internationale avec le peuple afghan tout comme les intérêts de la sécurité de l'Union soviétique l'excluent absolument.

» Nous soutenons la ligne de la direction actuelle afghane orientée vers l'élargissement de la base sociale de la révolution nationale démocratique d'avril jusqu'à la fondation d'un gouvernement avec la participation des forces politiques qui se sont trouvées au-delà des limites du pays. Mais qui sont prêtes a participer sincèrement au processus national de construction d'un Afghanistan nouveau. »

La réponse de M. Reagan mérite réflexion

Auparavant M. Gorbatchev avait commenté le message reçu du président Reagan en réponse aux récentes propositions soviétiques sur le désarmement. Cette réponse, a-t-il dit, *« donne matière à réflexion. Nous avons commencé à l'étudier. Soyons responsables et attentifs. Ce qui importe surtout pour nous, c'est de savoir à quel point les propositions formulées dans la lettre répondent au principe de la sécurité égale. Permettent-elles ou non d'aboutir à des solutions communes efficaces dans le domaine de l'arrêt de la course aux armements et de la prévention de son extension à l'espace. Nous agirons ultérieurement en conséquence. En ce qui concerne une nouvelle rencontre soviéto-américaine au sommet, je puis le répéter : nous sommes pour une telle rencontre »*. Toutefois, M. Gorbatchev estime qu'elle doit avoir pour objet de *« normaliser les relations soviéto-américaines, d'assainir le climat international, d'accélérer les négociations sur la réduction des armements »*.

Le Pacifique... aussi

Prolongeant l'initiative de M. Gorbatchev jusqu'à la zone du Pacifique-Sud, l'ambassade d'URSS en Nouvelle-Zélande a fait savoir mardi que Moscou soutiendrait les initiatives des pays de la région en faveur d'une zone dénucléarisée et allait même engager des discussions sur la réduction des activités navales qui s'y déroulent.

Dans un communiqué publié à Welhington au nom de M. Gorbatchev, l'URSS demande à toutes les puissances nucléaires d'apporter leur soutien à la zone. Le communiqué n'indique pas clairement si Moscou s'engage effectivement à signer le traité de Rarotonga, qui a établi le principe de la zone l'an dernier lors d'une réunion du Forum du Pacifique-Sud, où sont regroupés les pays indépendants de la région.

La plupart des membres du Forum, parmi lesquels figurent l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont signé le traité.

Appelant toutes les puissances nucléaires à garantir le traité, le numéro un soviétique déclare : *« Nous proposons d'engager des entretiens sur la réduction de l'activité des flottes dans le Pacifique — et avant tout, celle des navires dotés de moyens nucléaires. »* Le communiqué ne précise pas avec qui l'URSS compte ouvrir ces pourparlers.

L'initiative soviétique prend place dans un pays — la Nouvelle-Zélande — particulièrement hostile aux armes nucléaires et qui connaît, pour cela, une crise dans ses relations avec les Etats-Unis. Elle intervient à la veille d'un sommet des pays du Forum, début août aux îles Fidji.

Qu'est-ce qu'un « régiment » soviétique ?

Six mille hommes ou davantage ? Les estimations varient sur l'importance du geste consenti par M. Gorbatchev à propos de l'Afghanistan, dans la mesure où le numéro un soviétique n'a pas précisé quel est l'effectif d'un régiment dans ses forces armées. Selon l'Institut des études stratégiques de Londres, qui a tenté un décompte dans son état des forces pour l'année 1984-1985, un régiment blindé soviétique compte 95 chars et 1 300 hommes, un régiment d'infanterie mécanisée 40 chars et 2 300 hommes. Le total serait donc, puisque le retrait porte sur deux régiments de la seconde catégorie et un de la première, de 5 900 hommes et de 175 chars.

S'ajoutent à cela trois régiments des forces antiaériennes, dont on peut d'ailleurs se demander s'ils sont bien utiles en Afghanistan, la résistance ne disposant pas, que l'on sache, d'une aviation de combat. L'effectif de ces régiments n'est pas connu avec précision : 550 hommes chacun selon certaines sources occidentales, un peu plus selon d'autres. Le total général se situerait donc entre 7 500 et 8 500 hommes environ.

Le « petit télégraphiste » de 1980

Un chiffre symbolique de toute façon au regard des 120 000 hommes (118 000, précise-t-on à Washington) que compte le contingent soviétique total en Afghanistan, auquel il faudrait d'ailleurs ajouter un certain nombre d'unités stationnées dans les régions militaires voisines en URSS. Symbolique aussi en ce sens que c'est la première fois que Moscou fait état publiquement d'un tel retrait. En juin 1980, Brejnev avait gardé pour le seul Valéry Giscard d'Estaing la confidence d'un « geste » analogue, mais selon toute vraisemblance non chiffré. Le président français, qui touchait là la récompense de son entrevue controversée du mois précédent avec le dirigeant soviétique à Varsovie, avait rapporté la chose à ses collègues réunis à Venise pour un sommet des pays industrialisés. Il avait cru pouvoir parler non seulement d'*« un retrait significatif »*, mais du début de l'exécution d'*« un calendrier de retrait »*, ajoutant même deux jours plus tard que cela *« rendrait extrêmement difficile et lourd de conséquences un retour en arrière »*.

Malheureusement, les effectifs soviétiques en Afghanistan n'avaient pas tardé à augmenter, passant de 95 000 au début de l'intervention aux 120 000 d'aujourd'hui. L'épisode avait permis à son opposant d'alors, M. Mitterrand, de brocarder le *« petit télégraphiste »* qui se faisait l'émissaire du Grand.

L'annonce d'un projet de retrait d'une *« grande partie »* des troupes soviétiques stationnées en Mongolie pourrait être plus crédible dans la mesure où ces troupes ne sont engagées dans aucun combat et servent surtout à contenir une Chine visiblement bien disposée aujourd'hui. C'est en janvier 1966, lors d'une visite que fit Léonide Brejnev à Oulan-Bator et à un moment de grande tension soviético-chinoise, que la présence de ces troupes avait été décidée. Selon l'institut stratégique de Londres, ce contingent comporte aujourd'hui deux divisions blindées et trois divisions d'infanterie mécanisée, pour un total qui devrait être de 75 000 hommes si ces unités étaient à effectif complet. Ces cinq divisions se comparent en tout cas avantageusement aux quatre qui sont stationnées en Hongrie et équivalent à peu près au *« groupe centre »* des troupes soviétiques, celui qui occupe la Tchécoslovaquie depuis 1968.

M. T.

Prudente expectative à Washington

WASHINGTON
correspondance

Le retrait de six mille soldats soviétiques d'Afghanistan annoncé par M. Gorbatchev a été froidement accueilli par le département d'Etat, on estime, en effet, qu'il s'agit là d'une *« rotation régulière des troupes soviétiques »* et souligne que si le Kremlin veut vraiment arriver à un règlement, il devrait annoncer un *« calendrier »* des retraits de ses troupes, menant à leur évacuation complète. Mais la question sera débattue aussi bien à Genève cette semaine que lors d'entretiens bilatéraux prévus en septembre.

Les milieux diplomatiques admettent que M. Gorbatchev a marqué des points sur le terrain de la propagande et que l'annonce du retrait de six mille hommes s'inscrit dans la série des initiatives visant à placer Washington sur la défensive. Néanmoins, la réponse à la dernière lettre du président Reagan devrait permettre de déterminer, dit-on, si M. Gorbatchev est sincèrement animé par le désir d'aboutir au *« grand »* compromis envisagé. Est-il disposé à accepter les propositions américaines sur la durée et l'interprétation du traité de 1972 sur la défense antibalistique (ABM) et le déploiement, seulement retardé, des armes défensives ? Jusqu'à nouvel ordre, le seul compromis est celui intervenu entre le département d'Etat et le Pentagone, un compromis temporaire.

M. Weinberger, ministre de la défense, et son adjoint, M. Perle, continuent de s'opposer à toute concession sur l'IDS. Même si les Soviétiques diminuaient leur arsenal offensif, tout ce qui pourrait réduire l'IDS serait une *« mauvaise affaire »*, déclarait M. Weinberger la semaine dernière. Le responsable du Pentagone est d'autant plus ferme que le programme IDS de 26 milliards de dollars est de plus en plus contesté au Congrès, préoccupé de faire des économies. D'autre part, un nombre croissant de parlementaires s'interrogent sur la nature de l'IDS. S'agit-il d'un *« bouclier de la paix (...) libérant le monde de la menace d'une guerre nucléaire »*, impliquant une réduction et même l'élimination des armes offensives, comme le déclarait le président Reagan, ou simplement, comme on le dit plus cyniquement au Pentagone, d'un moyen d'augmenter les capacités défensives parallèlement au renforcement des armes offensives ?

Le *Wall Street Journal*, déplorant la querelle au sein de l'administration, regrette l'absence d'une personnalité bien informée et d'une stature suffisante pour arbitrer les conflits et répondre aux initiatives soviétiques. Le journal note que face à M. Dobrynine, ancien ambassadeur à Washington, connaissant très bien les milieux officiels américains, et aux nouveaux ambassadeurs soviétiques en poste à Bonn (M. Kvitsinsky) et à Londres (M. Zamiatine), l'équipe de la Maison Blanche, essentiellement MM. Poindexter, conseiller national pour la sécurité, et Don Regan, chef d'état-major mais sans compétences sur les affaires étrangères, ne *« fait pas le poids »*.

« Le Conseil national de sécurité ne joue pas le rôle qu'il tenait dans le passé », a déclaré, pour sa part, le général Scowcroft, ancien conseiller du président Ford. Quant à M. Eagleburger, ancien secrétaire d'Etat adjoint, travaillant aujourd'hui pour M. Kissinger, il a déclaré : *« Les querelles bureaucratiques ont empêché jusqu'à présent d'obtenir un consensus sur notre position, sur ce que nous voulons accomplir et comment y arriver... Chaque jour qui passe pousse les Soviétiques à attendre un nouveau président. »*

Cependant, tout en refusant de révéler le contenu des entretiens soviéto-américains menés au cours des trois derniers jours au département d'Etat, les milieux officiels laissent entendre que de substantiels progrès ont été accomplis, ouvrant la voie à une rencontre entre les ministres des affaires étrangères MM. Shultz et Chevardnadze à la mi-septembre. Le ministre soviétique viendrait à Washington quelques jours avant l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations unies pour préparer le « second sommet », dont on pense maintenant qu'il aura lieu en décembre, après les élections de novembre au Congrès.

Officiellement, M. Bessmertnik, ministre adjoint des affaires étrangères soviétique, accompagné par le nouvel ambassadeur Dubinine, s'est entretenu, vendredi, des problèmes régionaux avec les services du département d'Etat, puis a discuté, samedi, de questions bilatérales avec Mme Ridgway, secrétaire d'Etat adjointe, avant de rencontrer, dimanche, M. Shultz pour une conversation d'une heure. Apparemment, les entretiens ont été jugés satisfaisants, reflétant, dit-on, le désir partagé des deux gouvernements de se débarrasser des obstacles sur la route du sommet.

Les services du département d'Etat font état, en effet, d'un certain nombre d'entretiens parallèles, confirmant le souci de *« déblayer le terrain »*. Ainsi, à Moscou, on discute de problèmes consulaires et de la non-prolifération des armes nucléaires. Les négociations de Stockholm sur les mesures visant à *« créer la confiance »*, la discussion à Genève sur l'interdiction des armes chiques, sans oublier les entretiens de Genève au sein de la commission consultative spéciale sur l'application du traité SALT 2 ainsi que sur le problème des essais souterrains, tout cela constitue autant de démarches considérées ici comme très positives.

HENRI PIERRE.

Amériques

PÉROU : malgré la violence et la pauvreté

La première année de M. Alan Garcia a été partiellement positive

LIMA
de notre correspondante

Est-il possible de dresser le bilan de la première année du régime social-démocrate présidé par Alan Garcia en mettant entre parenthèses l'état de guerre interne, le problème numéro un du Pérou, brutalement réactualisé après le massacre, le 19 juin, de la majorité des guérilleros prisonniers dans la capitale ? L'écrasement de la mutinerie a été une nouvelle preuve du regain de violence entre les miliciens du Sentier lumineux et les forces armées, et un indice supplémentaire de la militarisation croissante du pays.

Pourtant, abstraction faite de ces « excès », on peut estimer que des progrès ont été accomplis, même si le chemin parcouru semble dérisoire compte tenu des immenses besoins et de l'espoir soulevé par les promesses de la campagne électorale. Ce bilan, partiellement positif, explique pourquoi le chef de l'Etat n'a effectué que de petites retouches à son cabinet ministériel après la démission collective de routine, la semaine dernière.

Le chef du gouvernement et ministre de l'économie, Luis Alva Castro, a été confirmé dans ses fonctions. *Il* a réussi à freiner l'hyperinflation, à résister aux pressions du Fonds monétaire international et à prêter assistance aux déshérités des bidonvilles et des communautés paysannes andines, en réduisant le pourcentage des exportations consacré au remboursement de la dette et les dépenses d'armement.

La pauvreté est mieux « administrée ». Le SMIG a été relevé de 95 %, mais les salaires de la « bureaucratie dorée » ont enregistré une hausse de 300 % à 400 %. Le taux annuel d'inflation, ramené de 180 % à 70 %, limite la perte de pouvoir d'achat des salariés. L'octroi de prêts sans intérêt aux habitants de la région *andine et aux communautés* paysannes, la création d'une centaine de milliers d'emplois temporaires à Lima ont permis une légère amélioration des conditions de vie des laissés-pour-compte.

Discours agressif et pragmatisme

Cette politique d'assistance, ce réformisme sans grandes réformes a cependant un coût élevé : le Pérou a perdu 200 millions de dollars de réserves en deux mois (actuellement 1,2 milliard de dollars). La balance commerciale est déficitaire car la chute des prix des principaux produits d'exportation – pétrole, cuivre, plomb, zinc – a coïncidé avec l'augmentation des importations de denrées alimentaires. La relance de la production est lente. Le contrôle des prix est impossible à maintenir. C'est dire que les perspectives économiques pour 1987 sont plutôt sombres.

Au cours de cette première année de régime social-démocrate, la rhétorique révolutionnaire du président Garcia est largement restée lettre morte. Notamment en ce qui concerne la dette, les relations avec les transnationales et les monopoles, ainsi que la défense des droits de *l'homme. Un divorce flagrant existe* entre un discours agressif et des décisions pragmatiques.

Pour la dette, la thèse du « dix pour cent » ne s'est appliquée que sur la dette publique à long terme. Le Pérou a finalement remboursé près de 600 millions de dollars pour moins de 3 milliards d'exportations. *Le gouvernement a assoupli sa position* face au Fonds monétaire international après les fracassantes menaces de rupture lancées à Lima. Les contrats pétroliers ont été résiliés le 29 août. Quatre mois plus tard, le gouvernement a passé avec la principale compagnie, l'Occidental Petroleum, un nouveau contrat *qui, avec la chute des prix, n'a guère* été favorable au pays...

La défense des droits de l'homme est le thème le plus épineux, même si l'on ne tient pas compte du récent massacre dans les prisons. Au cours du congrès des paysans d'Ayacucho, un dirigeant déclarait : *« Les Argentins réclament un président comme Alan Garcia. Nous, nous voulons un président comme Alfonsin, qui jette en prison des responsables de massacres. Ainsi « Camion » et « Lince », nom de guerre des chefs de l'infanterie de marine de Huanta ont « disparu » ou « déserté » la veille de l'ouverture de leur procès. Certains ont tout de même été condamnés, comme les policiers responsables d'une tuerie en 1983, à des peines de quinze à vingt-cinq ans de prison ».*

En politique extérieure, le régime a fait preuve de plus de cohérence. Le discours anti-impérialiste, non-aligné et tiers-mondiste du chef de l'Etat a eu des prolongements concrets, comme la formation du Groupe d'appui de Contadora pour chercher des solutions pacifiques aux conflits en Amérique centrale, le soutien diplomatique au Nicaragua, l'ouverture vers Cuba. Prônant le désarmement régional, le Pérou a aussi montré l'exemple en renonçant *à l'achat de quatorze des vingt-six* Mirage 2000 commandés à la firme Dassault.

Un an après, les dirigeants péruviens reconnaissent que la situation actuelle est loin d'être *« un lit de roses »*. Paradoxalement, au lieu de chercher un appui auprès des organisations populaires et syndicales, ils se replient sur eux-mêmes ou se tournent vers les militaires, garants en dernière instance du *« principe d'autorité »*. Les espaces démocratiques sont de plus en plus étroits. L'état d'urgence et la suspension des garanties constitutionnelles touchent aujourd'hui un Péruvien sur deux. Pour l'historien Pablo Macera, il est à craindre que le régime démocratique succombe au duel entre le Sentier lumineux et l'armée.

NICOLE BONNET.

● **Attentats en serie.** – Le Sentier lumineux a fêté à sa manière le premier anniversaire de l'élection du président Alan Garcia : une vingtaine de bombes ont explosé, le lundi 28 juillet, à Lima, blessant légèrement trois personnes et plongeant la moitié de la capitale dans l'obscurité. Des attentats similaires ont eu lieu dans des villes situées au nord et au sud-est de Lima. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Arrestation de mercenaires projetant un complot au Suriname

New-Orleans *(AFP, Reuter)*. – Les autorités américaines ont arrêté, le lundi 28 juillet, à New-Orleans (Louisiane) quatorze mercenaires américains qui s'apprêtaient à tenter de renverser le gouvernement du *Suriname, l'ancienne Guyane* hollandaise, a indiqué M. Robert Grimes, responsable des services de douane à New-Orleans. Le chef du groupe, Tom Tenley, a été interpellé alors qu'il se rendait à l'aéroport où un avion l'attendait pour se rendre au Suriname. Douze autres personnes se trouvaient dans un hôtel *de Keller, dans la banlieue de* New-Orleans, en possession d'armes légères, et le dernier membre du groupe a été interpellé à Lafayette.

Les mercenaires devaient rejoindre un groupe d'Indiens d'Amérique centrale et s'emparer du président du Suriname, le colonel Desi Bouterse, qui a pris le pouvoir lors d'un coup d'Etat en 1980. Tom Tenley avait promis 1 million de dollars à chaque membre de l'équipe en cas *de succès, a précisé M. Grimes*, mais des agents des douanes et du FBI avaient infiltré le groupe après avoir eu vent du complot en mai dernier. Le premier ministre du Suriname, M. Pertab Radhakishun, a, pour sa part, laissé entendre, lors d'une conférence de presse à Paramaribo, que ces arrestations étaient *liées aux attaques lancées récemment* contre deux postes militaires proches de la frontière avec la Guyane française, au cours desquelles douze militaires ont été enlevés.

HAITI

Mesures de sécurité avant la fête des « macoutes »

Port-au-Prince *(AFP)*. – D'importantes mesures de sécurité ont été prises, lundi, à Port-au-Prince et dans les principales villes d'Haïti, où les forces armées étaient en état d'alerte en prévision du 29 juillet, date de la fête des « tontons macoutes » célébrée sous le régime déchu de Jean-Claude Duvalier. Des patrouilles militaires sillonnent les rues, et les blindés légers ont fait leur apparition. A Cap-Haïtien, deuxième ville d'Haïti, sur la côte nord de l'île, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées, d'autres ont *été assignées à résidence pour la journée*. Ce climat d'inquiétude est renforcé par la multiplication d'incendies d'origine criminelle qui se sont produits ces jours derniers dans le pays.

● **NICARAGUA : trois coopérants tués dans une embuscade.** – Un Français naturalisé Nicaraguayen, Joël Fox, l'Allemand de l'Ouest Bernhard Kobernstein et le Suisse Ivan Leibras, ainsi que deux Nicaraguayens, William Blandon et Mario Acevedo, ont été tués ce mardi 29 juillet dans une embuscade tendue par des rebelles antisandinistes de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), à 200 km au Nord de Managua. – *(AFP, AP)*.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*.
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

Europe

RFA : M. Strauss et l'« impertinence » de M. Waldheim

Le nucléaire ouest-allemand irrite les Autrichiens

BONN
de notre correspondant

Après les relations franco-allemandes, les relations germano-autrichiennes, traditionnellement très étroites, ont aussi subi l'épreuve du nucléaire. Il y a quinze jours, le gouvernement *fédéral*, pressé par une opinion publique encore traumatisée par la catastrophe de Tchernobyl, avait envoyé son ministre de l'environnement, M. Walter Wallmann, à Paris tenter – en vain – d'obtenir des dirigeants français des assurances sur les normes de sécurité de la centrale nucléaire de Cattenom, en Lorraine (*le Monde* du 15 juillet).



« Vous avez dix minutes pour présenter des excuses, Waldheim... »
(Dessin du *Tageszeitung* de Munich)

Le week-end dernier, c'est le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher que le *gouvernement fédéral a dû dépêcher* à Salzbourg, en marge du Festival, pour tenter d'apaiser les dissensions provoquées par une autre installation nucléaire, allemande cette fois : l'usine de retraitement de combustible irradié en chantier à Wackersdorf, en Bavière.

Le site de cette usine d'une capacité de retraitement de 350 tonnes par an, qui doit entrer en service en 1993, est devenu au cours des derniers mois le point de ralliement des antinucléaires de RFA. Plusieurs fois, les rassemblements ont dégénéré en batailles rangées entre quelques centaines de casseurs, noyés au *milieu de milliers de manifestants* pacifiques, et les forces de l'ordre.

Des écologistes autrichiens, inquiets de voir surgir cette installation à moins de 150 kilomètres de leur frontière alors que leur pays a renoncé à l'énergie atomique, sacrifiant du même coup son unique centrale toute neuve, sont régulièrement venus soutenir leurs amis ouest-allemands. Mais, à la mi-juin, ils furent refoulés à la frontière sur ordre du ministère de l'intérieur de Bavière, soucieux d'éviter des troubles. Ce premier incident entre voisins bavarois et autrichiens avait été minimisé à Bonn.

Il n'a pas été possible d'en faire de même la semaine dernière quand M. Franz-Josef Strauss, le ministre-président de Bavière, a envoyé au nouveau président autrichien, M. Kurt Waldheim, une lettre fort peu courtoise, réponse tardive à une missive que lui avait adressée le candidat Waldheim au sujet de l'usine de retraitement.

A ce dernier, qui lui demandait d'user de son influence auprès du gouvernement fédéral pour qu'il *« reconsidère »* le projet de Wackersdorf, M. Strauss rétorquait que, *« si reconsidérer signifiait abandonner »*, il classait les exigences autrichiennes *« presque au rang d'une impertinence »*. Il ajoutait que, si l'intervention de M. Waldheim avait été dictée par des considérations électoralistes, le chapitre était clos *et qu'il faisait* suivre la lettre à Bonn, seule adresse pour toutes réclamations. Enfin, il ne manquait pas de souligner que, sans l'électricité produite en Bavière, l'Autriche aurait eu bien du mal à se chauffer pendant le dernier hiver, très rigoureux.

A peine rendue publique, la lettre souleva une tempête de protestations, la presse autrichienne dénonçant violemment le *« diktat nucléaire »* allemand. Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement bavarois devait encore envenimer la querelle.

Le vice-chancelier autrichien, M. Norbert Steger, ayant annoncé son intention de rendre, non loin de Wackersdorf, à un festival antinucléaire où toutes les stars du rock allemand se produisaient, Munich « se renseigna » auprès du ministère des affaires étrangères à Bonn pour savoir quelle attitude adopter. Bonn affirme avoir déconseillé *« fermement »* de refuser l'entrée de la RFA au vice-chancelier. La Bavière prétend n'avoir jamais envisagé une telle extrémité. Il n'en reste pas moins que M. Steger, froissé, a annulé sa participation au festival de Burglengenfeld, qui a réuni sans le moindre incident cent mille écologiste.

La tension avait donc nettement monté quand le chef de la diplomatie allemande et son collègue autrichien, M. Peter Jankowitsch, se sont retrouvés dans la ville de Mozart. Sur le fond, M. Genscher n'a rien cédé : Bonn ne s'accordera pas de *« délai de réflexion supplémentaire »* au sujet de Wackersdorf. Ce projet s'inscrit dans un plan énergétique global du gouvernement. En revanche, sur la forme, il a convenu que le *« ton »* adopté par M. Strauss devait changer.

Le chancelier Kohl, en vacances en Autriche comme tous les ans – son porte-parole a assuré qu'il ne s'était pas vu refuser l'entrée du pays, – devrait également rencontrer dans les prochains jours le nouveau chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, pour aplanir définitivement ce différend. Quand à M. Strauss, il avait cette année choisi de ne pas se rendre à Salzbourg, où des manifestants l'attendaient déjà pour le huer. Il assistaient le week-end dernier à l'ouverture d'un autre grand festival, celui de Bayreuth. *(Intérim.)*

ESPAGNE : l'inauguration de la nouvelle législature

Le roi Juan Carlos a prononcé un vibrant hommage à la démocratie

MADRID
de notre correspondant

« Chaque Espagnol est convaincu au plus profond de lui-même que nous avons dépassé les extrémismes et que s'est ouverte une ère d'entente nationale après les affrontements séculaires qui ont cristallisé la dramatique dualité historique des deux Espagnes. »

C'est un vibrant hymne à la démocratie retrouvée et un appel à l'entente nationale par-delà les divergences entre partis politiques qu'a lancés le roi Juan Carlos en inaugurant solennellement, le lundi 28 juillet, devant les deux Chambres réunies, la nouvelle législature, la quatrième depuis les premières élections libres de 1977.

Le souverain a souligné que, si les programmes des partis étaient *« logiquement différents »*, tous devaient toutefois *« confluer dans une même direction : celle du service à la nation et aux citoyens »*. Il a demandé à cet égard, que *« les lois émanent et naissent du dialogue, de la compréhension mutuelle et de l'échange de critères réalistes »* entre les diverses forces politiques qui composent le Parlement. Il a également souligné que l'un des aspects les plus importants de la « modernité » était aujourd'hui, pour les Espagnols, *« celui de s'entendre socialement »*.

Rappelant que la Constitution représente *« le projet de vie en commun qui sous-tend la volonté démocratique des Espagnols »*, Juan Carlos a invité le Parlement à *« avancer vers la pleine réalisation de la Constitution pour atteindre dans les faits ses objectifs de justice, de prospérité et de liberté, sans que ces concepts se voient réduits à des mots qui se convertissent en lieux communs »*. Dans ce but, il faut avant tout, selon le souverain, *« en économie, stimuler la technologie avec les nouveaux modèles qu'offre le progrès; du point de vue social, améliorer la distribution des ressources au profit de toute la société et, pour ce qui est de la culture et de l'éducation, établir les mécanismes afin que personne ne se voie marginalisé dans ce qui constitue la dimension la plus importante de l'être humain »*.

Le roi a par ailleurs exprimé sa satisfaction de voir l'Espagne rejoindre les rangs des pays de la Communauté européenne, *« dont le modèle est celui du respect des droits de l'homme, de l'entente basée sur le pluralisme, de l'indépendance de la justice et de la liberté d'information »*.

Le monarque n'a abordé concrètement que l'un des problèmes de l'actualité espagnole, le plus grave il est vrai : celui de la violence. Il a exprimé à ce propos sa *« condamnation la plus énergique du terrorisme »* et lancé un *« appel solennel »* à tous les Espagnols pour *« venir à bout de ce fléau qui porte atteinte de manière criminelle à la liberté et à la démocratie »*.

Th. M.

URSS

Le premier ministre turc effectue une visite de quatre jours à Moscou

Moscou, *(AFP)*. – *« Un événement majeur dans les relations soviéto-turques »*, c'est en ces termes que le premier ministre soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, a qualifié, le lundi 28 juillet, la visite de quatre jours dans la capitale soviétique du chef du gouvernement turc, M. Turgut Ozal. Dans un toast prononcé dans la soirée, après une première série d'entretiens, M. Ryjkov a déclaré que *« les deux parties n'avaient pas seulement le désir d'accroître leur coopération mais aussi des idées concrètes à ce sujet »*, le premier ministre a ensuite évoqué la nécessité de *« désamorcer les dangereuses tensions »* qui existent dans la région de la frontière commune à l'URSS et à la Turquie.

Mais, a-t-il ajouté, *« appartenant à deux alliances politico-militaires différentes, nos pays doivent aborder la résolution de toute question affectant leurs intérêts extérieurs, tout particulièrement en matière de sécurité, avec prudence et responsabilité »*. M. Ryjkov a aussi rappelé les propositions soviétiques visant à faire de la Méditerranée une « zone pacifique » et à apporter une solution au problème de Chypre. Pour sa part, M. Ozal a appelé de ses vœux de *« meilleures relations bilatérales sur la base des principes de respect de l'indépendance, d'intégrité territoriale, de souveraineté nationale, d'égalité et de non-ingérence dans les affaires intérieures »*. Le chef du gouvernement turc a d'autre part rappelé la position de son pays sur Chypre.



POINT DE VUE

Chypre oubliée

par Jean Catsiadis
secrétaire général
de l'Association des amis
de la République de Chypre.

DEPUIS douze ans, la partie nord de la République de Chypre, soit près de 40 % du territoire de ce pays, est soumise de la part de l'armée turque à une occupation qui s'est progressivement transformée en une véritable colonisation : expulsion des habitants chypriotes grecs, implantation de populations venues d'Anatolie, pillage systématique des églises et destruction d'une civilisation huit fois millénaire.

Les multiples résolutions de l'ONU et du Conseil de l'Europe enjoignant à la Turquie, depuis 1974, de retirer ses troupes du territoire chypriote sont restées lettre morte. Les interminables négociations, au cours de la décennie écoulée, entre les deux communautés chypriotes, ou plutôt à vrai dire entre la République de Chypre et le représentant local du gouvernement turc, ont été inévitablement vouées à l'échec. Seul pays du Marché commun à appuyer en 1974 la juste cause du peuple chypriote dans son combat pour sa survie, la France par la suite a cru devoir se rapprocher de la Turquie, qui, non seulement depuis douze ans n'a pas restitué un pouce de territoire au gouvernement chypriote, mais a encore imposé depuis 1980 à son propre peuple un régime de dictature ou de semi-dictature. La visite en mai dernier à Ankara du ministre de la défense, M. Giraud, quelques jours après la réception à Paris du chef de l'Etat grec au cours de laquelle M. Chirac a évoqué, non sans surprendre son hôte, *« le passé glorieux de la Turquie »* donne la mesure de la réorientation de la politique chypriote de la France. Du moins peut-on espérer du réchauffement des relations franco-turques l'indemnisation, toujours attendus, de nos compatriotes Français de Chypre, dont les biens ont été détruits lors de l'invasion de l'été 1974.

La question chypriote, comme il est convenu d'appeler la tragédie du peuple de Chypre, pose à l'Europe une question d'ordre politique autant que moral. Peut-on accepter qu'un pays de cinquante millions d'habitants, doté d'une armée puissante et qui frappe à la porte du Marché commun, colonise dans l'indifférence générale un petit Etat souverain connu pour son pacifisme ? Au nom de quelle morale l'Europe peut-elle condamner la guerre menée par les Soviétiques en Afghanistan alors quelle demeure incapable, dans sa propre zone géographique ou d'influence, d'assurer, comme à Chypre, le respect du droit international ? N'oublions pas Chypre !

ITALIE : après un glissement de terrain

La protection civile en question

ROME
de notre correspondant

Huit morts : l'éboulement d'une colline survenu le jeudi 26 juillet à Senise, dans la Basilicate, à l'extrême sud de l'Italie, a été beaucoup moins meurtrier que la coulée de boue qui, un an plus tôt, presque jour pour jour, avait enseveli deux cent soixante-neuf personnes à Tesero, dans le nord du pays.

Mais cet accident repose, comme presque chaque été, une question : que faire pour protéger des hommes spontanément très peu portés à la défense de leur patrimoine naturel contre les violences d'une terre à la géologie très instable ? Car la tragédie de Tesero était annoncée. La zone avait été l'an dernier déclarée *« à haut risque géologique »*. Il avait même été *« conseillé »* de ne pas y construire. Mais aucune mesure administrative concrète n'avait été prise.

Selon une enquête remontant à 1977, 60 000 kilomètres carrés environ de péninsule (20 % du territoire) sont *« sujets à des bouleversements d'origine hydrologique de gravité moyenne ou très sérieuse »*. La Basilicate est précisément une des régions les plus touchées par cette menace. Au total, huit millions d'Italiens seraient soumis au risque de cette *« roulette russe écologique »*. Ne pas déboiser, reboiser surveiller, consolider – et enfin interdire la construction dans les zones dangereuses : telles seraient les tâches d'un gouvernement, mais la rotation des équipes au pouvoir s'effectue ici à un rythme tel que chaque ministre préfère laisser son nom à une œuvre bien visible en béton ou en bitume si possible, plutôt que de s'épuiser à une tâche ingrate comme la conservation ou la réhabilitation du territoire.

Le dernier acte du gouvernement de M. Craxi à la veille de sa démission fin juin a été d'obtenir du Parlement la création d'un ministère de l'écologie. C'est cet organisme qui devrait être chargé d'élaborer une première carte géologique complète de l'Italie.

Dans un éditorial exceptionnellement sévère, *l'Osservatore romano* (journal du Vatican) du dimanche 27 juillet écrit : *« Après chaque tragédie, viennent les polémiques, les enquêtes, les appels. Et puis, le silence. »* De fait, l'émotion nationale, souvent traduite en gestes de solidarité, est grande après chaque catastrophe ; puis la résignation d'une majorité de citoyens face à la paralysie de l'Etat reprend le dessus. La catastrophe, l'an dernier, de Tesero avait été provoquée par l'absence de surveillance d'un petit barrage en terre désaffecté. La commission d'enquête a parlé à ce sujet de *« crime d'ingénierie »*. Les victimes du 19 juillet 1985 ne seront peut-être pas mortes pour rien : l'éboulement de Senise a rappelé aux autorités qu'à proximité de la localité se trouve le plus grand barrage en terre de toute l'Italie. Une surveillance accrue de l'ouvrage a été ordonnée.

JEAN-PIERRE CLERC.

LUXEMBOURG

Petit pays et grande famille

(Suite de la première page)

Les lois sont « françaises », les journaux « allemands ». Les films anglo-saxons sont doublés en allemand, mais c'est en luxembourgeois, leur seule langue commune, qu'une Flamande et un Portugais se sont récemment mariés. La grande majorité des Luxembourgeois sont ainsi parfaitement trilingues (ce qui est loin d'être le cas en Belgique, notamment chez les francophones du pays, dont très peu parlent le néerlandais). Dans le grand-duché, les écoliers s'expriment en luxembourgeois chez eux et durant les récréations, en allemand pendant les cours des premières années de scolarité et enfin en français.

« C'est peut-être parce que nous parlons leurs langues que nos voisins ont quelquefois tendance à nous nier », dit un homme politique. En ce moment, les récriminations s'adressent surtout aux Français. Tous les Luxembourgeois parlent encore du « camouflet » qui a été infligé à la CCLT (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion), à propos de la cinquième chaîne. Tous reprochent aussi au gouvernement français la « légèreté » avec laquelle il aurait pris en considération la convention passée entre les deux pays au sujet de la centrale nucléaire de Cattenom.

Signe des temps : de moins en moins d'étudiants vont faire leurs études à Paris. *« Depuis mai 1968, nos parents pensent que l'Université française vit un happening permanent »*, confie un étudiant. L'Allemagne en revanche a la cote.

La langue elle-même, déjà proche de l'allemand, s'en rapproche chaque jour davantage.

« Ne fais pas ton Belge »

La question, dans ces conditions, s'imposait : tous les Luxembourgeois ont donc dû se réjouir de la victoire de l'Allemagne sur la France lors des demi-finales du Mundial ? La réponse, une fois encore, surprend l'étranger naïf : *« Pas du tout ; nous avons certes regardé le match sur les chaînes allemandes, mais nous aurions malgré tout préféré que les Français gagnent, ou plutôt... que les Allemands ne gagnent pas... Et beaucoup d'entre nous ont applaudi les Argentins quand ils ont battu les Belges. »*

« Ne fais pas ton Belge », en luxembourgeois, ne signifie-t-il pas : « Ne fais pas ton hypocrite » ? En 1981, les Luxembourgeois ont été très irrités : les Belges, en effet, avaient dévalué leur monnaie – pourtant directement liée au franc luxembourgeois – sans les prévenir.

Depuis, le ménage s'est ressoudé – il faut bien vivre !, – et chaque année – « à la saison des coupons », – tout Belge qui se respecte va au grand-duché toucher les intérêts de l'argent qu'il a placé dans une banque à l'insu du fisc de son pays. Les syndicats belges estiment à 160 milliards de francs belges (environ 24 milliards de francs français) les sommes déposées par leurs compatriotes.

« Si les tendances actuelles se poursuivent, nous n'aurons bientôt plus à nous demander si nous sommes belges, allemands ou français puisque nous serons tous... portugais. » Cette réflexion d'un avocat illustre ce qui est en passe de devenir le problème numéro un du grand-duché : la démographie. Déjà aujourd'hui – un record ! – près du tiers des trois cent soixante-dix mille Luxembourgeois sont d'origine étrangère.

En 1981, date du dernier recensement, ceux-ci représentaient 40 % des enfants de moins de dix ans. Principaux pays d'émigration : l'Italie jusque dans les années 60 puis le Portugal, *« Il n'y a pas de racisme chez nous, pas encore*, explique Serge Kollwelter, président de l'association de soutien aux travailleurs immigrés, *mais nous commençons à voir se profiler un phénomène de développement séparé : les Portugais peuvent déjà vivre complètement en vase clos, faire leurs courses dans des magasins portugais, vivre dans des quartiers portugais, et les écoles, dans ces quartiers, sont fréquentées essentiellement par des enfants de Portugais. »*

● Centre sidérurgique
0 10 20 km
BELGIQUE
ALLEMAGNE FÉDÉRALE
Clervaux
Wiltz
Vianden
Esch-s.-Sûre
Diekirch
Ettelbrück
Echternach
Redange
LUXEMBOURG
Mersch
Junglinster
LUXEMBOURG
Wormeldange
Pétange
Remich
Differdange
Esch-s.-A.
Bettembourg
Rumelange
Dudelange
FRANCE
Cattenom

Conséquence : de plus en plus de Luxembourgeois de souche souhaitent maintenant mettre leurs enfants dans des écoles privées, pratiquement inexistantes aujourd'hui. Car cette école commune est l'un des fondements importants de la société luxembourgeoise. *« Que le premier ministre ait usé ses fonds de culotte sur les mêmes bancs que le plombier ou la secrétaire, cela n'explique peut-être pas tout mais cela crée indiscutablement des liens qu'on retrouve dans peu d'autres pays »*, explique un professeur.

Cette société luxembourgeoise est en effet remarquablement homogène : peu de pauvres ou de très pauvres, mais pratiquement aucune grande fortune non plus. Pas d'aristocratie mais près de 70 % de propriétaires. A dix-huit ans, il n'est pas rare qu'une jeune fille ou un jeune homme – au lieu de songer à d'autres aventures – commence déjà à payer les premières traites de « sa » maison ou de « son » terrain. Dans les habitations « sociales », deux garages par famille sont souvent prévus. Volonté d'un peuple de prendre sa revanche sur des temps plus durs. Car le Luxembourg n'a pas toujours été riche. Le « département des forêts », le grand-duché sous Napoléon, – n'était-il pas considéré comme l'un des plus pauvres de l'Empire ? Longtemps essentiellement agricole, ce pays – car c'en est un et non pas seulement une ville comme beaucoup le croient – a fondé sa prospérité sur l'acier. *« Le Luxembourg est un don de l'acier, comme l'Egypte est un don du Nil »*, dit un proverbe. En 1974, l'ARBED – principale société sidérurgique, – employait vingt-huit mille personnes, le cinquième de la population active. C'était le temps où les statisticiens européens recherchaient le « chômeur luxembourgeois ».

Si la crise a frappé l'ARBED avec autant de force que les autres complexes sidérurgiques européens, la société luxembourgeoise a pu « s'en sortir » avec plus de bonheur. En 1986, l'ARBED emploie deux fois moins de personnes qu'en 1974, mais recommence à faire des bénéfices substantiels. Et cela, sans cataclysme social, grâce à une politique de conversion de la main-d'œuvre menée en collaboration avec les syndicats.

Le Luxembourg – encore une originalité – n'a connu que deux journées de grève durant toute son histoire : la première en 1941, pour protester contre l'occupation nazie. La *Pravda* en avait parlé – et la seconde en 1981, pour réagir contre la politique d'austérité. Autre chance du pays : au moment où la sidérurgie commençait à battre de l'aile, le premier choc pétrolier faisait affluer les pétrodollars dans les banques du grand-duché.

Bilan des bilans des cent dix-neuf banques : 2 500 milliards de francs luxembourgeois (environ 380 milliards de francs français) en 1978, 7 600 milliards (environ 1 140 milliards de francs français) en 1985. Avec les six mille holdings – souvent représentés par une seule secrétaire, – les banques emploient 6 % de la population active du grand-duché et contribuent pour 15 % aux recettes de l'Etat. Le danger existe toutefois de voir, dans les prochaines années, le Luxembourg concurrencé par d'autres places financières. La « City » de Londres ne sera-t-elle pas totalement « déréglementée » en octobre prochain ?

« Il faudra nous adapter à cette nouvelle concurrence, répond un banquier, *mais ne surestimons pas le danger. Nous avons une solide réputation, et chaque jour qui passe accroît nos liens avec nos clients. »*

Cette présence des banques et des holdings est acceptée par tous. *« Pourquoi nous reprocherait-on ce que l'on ne reproche pas à la Suisse ? »*, interroge l'ancien premier ministre Pierre Werner. La consolidation de la place financière du grand-duché est ainsi au programme de tous les partis, aussi bien chrétien-social et socialiste – au pouvoir depuis 1984 – que libéral dans l'opposition. Autre point d'unanimité : le grand-duc. Des communistes aux chrétiens sociaux, tous admettent sa présence. Il y avait bien eu un « putsch » en 1946, deux cents personnes ayant voulu proclamer la République. Depuis le famille grand-ducale est reconnue par tous les Luxembourgeois comme le symbole de la continuité de leur pays.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Afrique

Le sommet de l'OUA

Le président du Congo succède à M. Diouf à la tête de l'organisation panafricaine

Les chefs d'Etat africains réunis, le lundi 28 juillet, à Addis-Abeba pour le vingt-deuxième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont élu comme nouveau président en exercice, M. Denis Sassou Nguesso, chef de l'Etat congolais, en remplacement du président sénégalais, M. Abdou Diouf.

Conformément aux statuts de l'organisation panafricaine, le nouveau président exercera son mandat *durant un an, jusqu'au prochain* sommet. Une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement étaient présents lundi dans la capitale éthiopienne, à l'ouverture des travaux. Parmi ceux qui ne se rendront pas à Addis-Abeba figurent notamment les présidents Babangida (Nigéria), Kadhafi (Libye), Bourguiba (Tunisie), Syaad Barre (Somalie), Chadli (Algérie), ainsi que le président Mobutu, du Zaïre, dont le pays vient pourtant de réintégrer l'OUA après avoir suspendu sa participation pendant près de deux ans.

Dans son premier discours en tant que nouveau président en exercice, M. Sassou Nguesso a lancé un appel en faveur d'une action accrue contre le régime sud-africain, indiquant : « *Nous devons nous ressaisir, non pas pour redoubler d'invectives contre le régime de Pretoria, mais pour agir contre lui, toujours et partout. Si nous, Africains, faisons de la lutte contre l'apartheid une constante de notre diplomatie* (...), *alors les amis que nous avons de par le monde, les pays avec lesquels nous traitons considéreront différemment l'enjeu sud-africain.* » Le président congolais a estimé qu'il était triste de constater que « *ceux qui ont des liens historiques, culturels, économiques, voire politiques avec l'Afrique indépendante sont ceux qui sont le plus fermés à nos exhortations* ».

Cette allusion aux pays occidentaux qui, comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis notamment, sont les plus hostiles à l'adoption de sanctions économiques contre Pretoria a été ensuite précisée par le président éthiopien, M. Mengistu. Dans une intervention très critique, il a fustigé l'attitude du président Reagan, qu'il a jugé « *anti-africaine* ». « *Le fait que le gouvernement britannique*, a-t-il ajouté, *en collusion avec l'administration Reagan, mette des obstacles à l'imposition de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud est non seulement regrettable, mais aussi déshonorant.* »

Le président Mengistu s'est, d'autre part, prononcé pour une aide accrue à la lutte armée des mouvements de libération d'Afrique australe, rappelant que son pays a offert d'entraîner et d'armer dix mille « *combattants de la liberté* » de l'ANC (Congrès national africain) et de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne). Les chefs d'Etat africains ont ensuite entendu le représentant de la SWAPO, M. Theo Ben Gurirab, qui a accusé « *Botha, Reagan, Thatcher* » de « *génocide* ».

La conférence a, d'autre part, adopté une résolution exprimant la gratitude de l'Afrique envers le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour le travail humanitaire accompli par cette organisation. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Un « progressiste » pragmatique

La réputation de chef d'Etat « progressiste » du président congolais, M. Denis Sassou Nguesso, président de la République populaire du Congo depuis 1979, tient aux principes qui guident l'action politique du Parti congolais du travail (PCT) et à son alliance *« privilégiée »* avec les pays de l'Est, l'Union soviétique notamment. Marxiste, le Congo l'est « à la mode africaine », ce qui n'a qu'un lointain rapport avec les dogmes des partis communistes européens. Surtout, une telle appellation laisserait penser que M. Sassou Nguesso est l'homme d'une idéologie, ce qui n'est pas le cas.

Pragmatique au contraire, le chef de l'Etat congolais a montré, tant en ce qui concerne la gestion de son économie (de plus en plus tournée vers les pays occidentaux) qu'en matière de politique étrangère, son indépendance par rapport à ses alliés soviétique et cubain. Non dénué d'humour, le colonel Sassou Nguesso, à qui l'on prête des qualités de négociateur, a tenté – en vain – de rapprocher les parties dans la crise tchadienne. Militaire de carrière, il a fait partie du mouvement insurrectionnel du 31 juillet 1968, qui avait amené à la tête du Congo le commandant Marien Ngouabi, assassiné le 18 mars 1977, dans des conditions toujours mystérieuses.

La ratification de la charte africaine des droits de l'homme

Un si lourd héritage...

Cinq ans après son adoption par les chefs d'Etat africains, la charte africaine des droits de l'homme devrait être ratifiée lors du vingt-deuxième sommet de l'OUA. Vingt-six des cinquante membres de l'organisation panafricaine, soit la majorité absolue, ont en effet donné leur accord.

Les droits de l'homme et l'Afrique ? Curieuse association... « *La réalité*, écrit Benoît Ngom, président de l'Association des juristes africains, dans un livre consacré à ce sujet (1), *fait de la violation des droits de l'homme une règle, et de son respect l'exception.* »

Chaque année, le rapport d'Amnesty International dresse, pays par pays, un bilan éloquent du continent africain. Dans la plupart des Etats, les arrestations arbitraires, les interrogatoires « musclés », les simulacres de procès, la torture, les assassinats politiques, les expulsions brutales, sont une méthode de gouvernement.

Pour bon nombre de chefs d'Etat africains, le concept même de droits de l'homme est le fruit de la culture de l'Occident, voire de ses seuls intellectuels. D'autre part, bien souvent, les droits de l'individu sont atrophiés, bafoués au nom de la défense de ceux de la collectivité. C'est, note Benoît Ngom, la « *dictature absolue du groupe* ».

Enfin, pour exciper des droits de l'homme face aux abus de pouvoir, encore faut-il savoir que ceux-ci existent ! Les droits de l'homme n'ont d'existence que par l'information, et celle-ci – indépendante ou pas – est une denrée rare sur le continent noir. La peine de mort y est ressentie comme un châtiment « normal », aussi bien par les gouvernants, par la collectivité et par les individus. Ce qui fait dire à certains que les violations des droits de l'homme s'expliquent par le sous-developpement. Argument commode...

Cet héritage, le fait que les gouvernements africains n'étaient pas tellement pressés de créer un instrument susceptible de dénoncer les violations des droits de l'homme dans leurs pays respectifs, expliquent, sinon justifient, la ratification tardive de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Adopté à l'unanimité lors du dix-huitième sommet de l'OUA, ce texte, qui comporte soixante-huit articles, protège notamment les droits civils et politiques. L'individu, est-il précisé dans la charte, est tenu de « *veiller, dans les relations avec la société, à la préservation et au renforcement des valeurs culturelles africaines positives, dans un esprit de tolérance, de dialogue et de concertation et, d'une façon générale, de contribuer à la promotion de la santé morale* ».

L'une des dispositions les plus originales de ce texte est de prévoir la constitution d'une commission de onze membres, choisis « *parmi les personnalités africaines jouissant de la plus haute considération, connues pour leur haute moralité, leur intégrité et leur impartialité* ». Les candidats de chaque Etat ne seront pas forcément des nationaux. La commission pourra être saisie par tout Etat qui « *a de bonnes raisons de croire qu'un autre Etat, également partie à cette charte, a violé les dispositions de celle-ci* », ou par les individus. Après s'être assuré que « *tous les recours internes, s'ils existent, ont été épuisés* », la commission pourra recourir « *à toute méthode d'investigation appropriée* ». Son rapport sera envoyé à la conférence des chefs d'Etat, qui, seule, pourra décider de sa publication.

Si la ratification de cette charte constitue un indéniable progrès, il est probablement illusoire d'en attendre une nette amélioration de la situation des droits de l'homme en Afrique dans les années à venir. Amnesty International, de ce point de vue, a encore du travail en perspective.

L. Z.

(1) *Les Droits de l'homme et l'Afrique*, par Benoît S. Ngom. Editions Silex, avril 1984.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Gala au profit de l'Afrique

Pékin *(AFP)*. – Près de dix-huit mille personnes ont assisté, le lundi soir 28 juillet, à un gala de charité destiné, entre autres manifestations à venir, à collecter des fonds pour les populations africaines touchées par *des catastrophes naturelles*, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

L'opération chinoise de solidarité doit culminer le 7 septembre par une Journée nationale de la jeunesse pour l'Afrique.

Un dignitaire chinois, M. Hu Qili, assistait au gala. Il a remercié les peuples d'Afrique pour avoir aidé la Chine à devenir membre des Nations unies et a ajouté que les Chinois devraient prendre exemple sur le courage des Africains lorsqu'ils sont confrontés à des catastrophes naturelles.

Selon M. Hu, la solidarité entre la Chine et les pays du tiers-monde est un principe de base de la politique étrangère de Pékin, a ajouté Chine nouvelle.

Japon

Démission du chef du Parti socialiste

Tokyo. – Le secrétaire général du Parti socialiste japonais, M. Masashi Ishibashi, a présenté sa démission, le lundi 28 juillet, à la suite de la défaite de son parti aux élections générales du 6 juillet. « *Je n'ai pas d'excuses*, a-t-il dit. *Je suis pleinement responsable* » de la défaite. Les trente et un autres membres de la commission exécutive du parti ont aussi annoncé leur démission. Mis en déroute par l'ampleur du succès du Parti libéral démocrate, présidé par M. Nakasone, les socialistes ont perdu un cinquième de leurs sièges aux élections législatives, passant de cent dix à quatre-vingt-six députés. – *(AFP.)*

Philippines

L'armée fait « allégeance » au nouveau régime

Manille. – Les forces armées philippines, évaluées à deux cent cinquante mille hommes, ont prêté serment d'allégeance à la Constitution provisoire, le lundi 28 juillet, en signe de fidélité à la présidente Corazon Aquino, tandis que des poursuites pour rébellion étaient en préparation contre M. Arturo Tolentino et les autres conjurés du putsch manqué du 6 juillet.

La principale cérémonie a eu lieu à Manille en présence de M. Juan Ponce Enrile, ministre de la défense, et du commandant en chef Fidel Ramos. *Trois généraux et quelques-uns des militaires impliqués dans la tentative du 6 juillet ont prêté le serment de fidélité.* Ce geste leur évitera d'être traduits en justice.

Simultanément, le ministre de la justice a indiqué que l'inculpation de rébellion serait retenue contre M. Tolentino, ancien colistier du président déchu Ferdinand Marcos, et quarante de ses compagnons qui, *comme lui, ont refusé de prêter serment*.

Par ailleurs, Mme Aquino a demandé à la police d' « *arrêter sans délai les fanatiques et les traîtres favorables à Marcos* » soupçonnés de l'assassinat, dimanche, de Stephen Salcedo, un militant loyaliste. Ce dernier est considéré comme la première victime des affrontements des deux *camps depuis l'arrivée au pouvoir de* Mme Aquino, en mars dernier. – *(AFP.)*

Pologne

Liberation de vingt-deux prisonniers politiques

Varsovie. – Vingt-deux prisonniers politiques ont été remis en liberté à la suite de l'amnistie partielle et conditionnelle décrétée en Pologne le 22 juillet, a annoncé, le *lundi 28 juillet, sans autre précision,* la télévision polonaise. Vendredi, l'agence polonaise PAP avait annoncé la remise en liberté de 1 763 détenus dont 398 femmes, sans préciser si parmi eux figuraient des politiques.

Le présentateur de la télévision a, d'autre part, indiqué que quatre personnes qui œuvraient dans la clandestinité en faveur du syndicat interdit Solidarnosc s'étaient *livrées* à la police et avaient été laissées en liberté.

Selon de récentes statistiques officielles, il y avait, en Pologne, 189 prisonniers politiques. Des sources indépendantes les évaluaient à 350. La justice a jusqu'au 15 septembre pour appliquer au cas par cas la loi d'amnistie. – *(AFP.)*

Soudan

Avertissement des rebelles à la population de Juba

Nairobi. – La radio des rebelles *sud-soudanais a lancé,* le lundi 28 juillet, un nouvel appel aux habitants de Juba, la capitale régionale du sud du Soudan, leur demandant d'évacuer la ville le plus rapidement possible. Les forces de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) vont attaquer la ville, a affirmé la radio.

Le haut commandement du SPLA dans la région de Juba, a demandé aux organisations internationales de ne pas faire pénétrer au sud du Soudan les camions chargés de ravitaillement, lesquels sont actuellement en attente dans le nord de l'Ouganda. Dans le sud du Soudan, environ trois millions de personnes, selon les estimations des organisations humanitaires internationales, sont déplacées ou vivent dans des conditions précaires *du fait des combats qui ont* redoublé d'intensité au cours des deux derniers mois. – *(AFP.)*

Thaïlande

Les résultats des élections

Bangkok. – Le Parti démocrate thaïlandais a remporté cent des trois cents quarante-sept sièges à pourvoir au Parlement, a annoncé, le lundi 28 juillet, le ministère de l'intérieur, après dépouillement des votes de dimanche *(le Monde* du 29 juillet).

Le parti de droite Chart Thai, dans l'opposition, a remporté soixante-trois sièges et le Parti d'action sociale (PAS) en a remporté cinquante et un. Les démocrates, qui ont presque doublé leur représentation parlementaire, se sont réunis dans la soirée pour débattre de la formation d'un nouveau gouvernement de coalition. Leur président, M. Bhichai a laissé entendre qu'il apporterait *son soutien au premier* ministre sortant, M. Prem Tinsulanonda, en dépit des critiques qu'il lui a adressées pendant la campagne parce qu'il avait refusé de se présenter. Le premier ministre, un ancien général, devrait donc être bientôt reconduit dans ses fonctions *(Reuter.)*

Tunisie

Libération de Me Bida

TUNIS. – La cour d'appel de Tunis a réduit, le lundi 28 juillet, à quarante-cinq jours la peine de six mois de prison qui avait été infligée, en première instance (*le Monde* du 14 juin) à Me Jamal Eddine Bida, membre du conseil de l'ordre des avocats, pour outrage à magistrat, à la suite d'un banal incident d'audience. Me Bida, qui avait été incarcéré dès le 12 juin à la prison civile de Tunis, a donc retrouvé sa liberté. D'autre part, le président Bourguiba a fait annoncer sa décision de rétablir les fonctions de procureur général de la République au ministère de la justice, qui avaient été supprimées voici quatre ans. Le poste a été confié à M. Hachemi *Zammel, jusqu'ici procureur général* près la cour d'appel de Tunis. (*Corresp.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Sir Geoffrey Howe rencontre les dirigeants de deux bantoustans

Poursuivant sa mission en Afrique du Sud, le secrétaire britannique au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a rencontré, le lundi 28 juillet, à Pretoria, deux dirigeants « modérés » de la communauté noire, les « ministres » de deux bandoustans indépendants, MM. Enos Mabuza, du Kangwane, et Mangosuthu Buthelezi, du Kwazulu. Niant, comme le rapporte la presse britannique, que sa mission ait d'ores et déjà échoué, Sir Geoffrey, qui, en une semaine passée en Afrique du Sud, n'a réussi à rencontrer aucun des principaux dirigeants de la majorité noire, a estimé que celle-ci, au contraire, continuait « *à toute vapeur* ». « *Ma tâche est immensément difficile*, a-t-il déclaré, *il est encore trop tôt pour tirer les conclusions de cette mission.* »

Le secrétaire au Foreign Office, qui devait rencontrer une nouvelle fois le président sud-africain, M. Pieter Botha, ce mardi, aurait demandé aux autorités sud-africaines la libération de M. Nelson Mandela, chef « historique » de l'ANC, ainsi que la légalisation de cette organisation. Il a, d'autre part, affectué lundi une brève visite dans la cité noire de Soweto, dans une voiture banalisée, et accompagné par des membres en civil des services de sécurité britannique et sud-africain.

Dans une lettre adressée au président Botha, M. Ronald Reagan, selon des sources diplomatiques britanniques et américaines, a demandé à son homologue de tenir compte des conseils de l'émissaire de la Communauté européenne. Le président américain aurait également demandé la fixation urgente d'un calendrier prévoyant le démantèlement du système d'apartheid. Le *ministre ouest-allemand* des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a adressé la semaine dernière une lettre semblable au président sud-africain. Enfin, à Johannesburg, le bureau gouvernemental d'information a annoncé que huit Noirs, victimes de violences raciales, sont morts au cours du dernier week-end. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● **RWANDA : décès de l'ancien président Mbonnyumutwaa.** – Dominique Mbonnyumutwa, premier président de la République rwandaise, est décédé, le samedi 26 juillet à Bruxelles, à l'âge de soixante-cinq ans. Son élection, le 28 janvier 1961, qui avait mis fin à la monarchie du mwami (roi) Kigeri V, a été de courte durée : le 26 octobre 1961, il *était remplacé* par son chef de gouvernement, M. Grégoire Kayibanda.

Proche-Orient

La visite de M. Bush en Israël

Appel à une grève générale des commerçants arabes de Jérusalem-Est

Les organisations nationalistes palestiniennes de Cisjordanie occupée ont appelé les commerçants arabes de Jérusalem-Est à observer, ce mardi 29 juillet, une grève générale pour manifester leur hostilité à la visite du vice-président américain George Bush en Israël. Une rencontre de M. Bush avec des personnalités palestiniennes est prévue ce mardi au consulat américain du secteur occidental de Jérusalem.

Dans un manifeste lu lundi au cours d'un meeting propalestinien qui s'est tenu à l'Hôtel Orient House à Jérusalem-Est, et qui devait être remis à M. Bush, les militants nationalistes palestiniens ont affirmé que « *toute personnalité palestinienne qui acceptera de rencontrer George Bush sera considérée comme exclue des rangs du peuple palestinien* ».

La rencontre d'Ifrane a été également désavouée par M. Yasser Arafat, dans une déclaration publiée lundi par le quotidien koweitien *Al Rai Al Am*. Le président du comité exécutif de l'OLP a réitéré l'opposition de son organisation à toute « *violation du consensus arabe* » qui a été dégagé lors des précédents sommets. Il a souligné qu'« *un règlement séparé ne pouvait pas se substituer à ce consensus* ». Il a cependant précisé que « *ce désaveu ne signifiait pas un rejet d'une solution juste, globale et durable du problème du Proche-Orient* ». « *Une telle solution doit émaner d'une conférence internationale, sous l'égide des Nations unies, avec la participation des cinq pays membres du Conseil de sécurité ainsi que de toutes les parties concernées par le conflit, y compris l'OLP* », a ajouté M. Arafat. « *Le refus de M. Pérès, selon le roi Hassan II, d'évacuer les territoires arabes occupés en 1967 et de reconnaître l'OLP en tant que représentant unique et légitime du peuple palestinien est la preuve éclatante de la justesse de nos vues* », a conclu M. Arafat.

Le colonel Kadhafi : « Nous considérons le roi Hassan comme un traître »

Interviewé sur la rencontre d'Ifrane par la chaîne japonaise TV Asahi dans les ruines de sa maison d'hôte de Tripoli, détruite par le raid américain du 15 avril, le colonel Kadhafi a déclaré : « *Nous considérons le roi Hassan comme un traître.* (...) *Il est en tout premier lieu un traître au peuple marocain et un traître aux pays arabes et aux Palestiniens. Les entretiens d'Ifrane m'ont renforcé dans la conviction qu'il n'y a pas d'autre voie que la libération armée pour résoudre le problème du Proche-Orient. Seule la guerre peut permettre aux Palestiniens de récupérer la Palestine.* »

A Jérusalem, un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères a volontairement minimisé la portée des déclarations de M. Itzhak Shamir, assurant qu'il était prêt à prendre le risque de la création d'un Etat palestinien au terme de l'application de l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza. Cette petite phrase, publiée lundi par plusieurs journaux israéliens et extraite d'une interview accordée par M. Shamir à la revue israélienne *Monitin* (centre gauche) à paraître début août, n'a pas suscité le moindre commentaire des responsables politiques israéliens. Interrogé par l'AFP, le porte-parole a cependant déclaré : « *Je puis vous assurer qu'il n'y a pas eu dans ses propos la moindre indication d'un changement révolutionnaire dans la position du ministre des affaires étrangères.* » – *(AFP, Reuter.)*

IRAN

Le raid irakien contre la ville d'Arak aurait fait plus de soixante-dix morts

Téhéran *(Reuter)*. – Un journal de Téhéran a appelé, lundi 28 juillet, l'Iran à lancer des attaques contre Bagdad, en représailles pour les raids aériens irakiens contre des villes iraniennes, dont le dernier aurait fait soixante-treize morts.

« *Le meilleur moyen de répliquer est de frapper vite et à plusieurs reprises le cœur de l'Irak* (...) *Bagdad* », écrit le quotidien *Abrar* dans un éditorial.

Le raid aérien irakien dimanche sur la ville d'Arak, dans le centre de l'Iran, a fait soixante-treize morts, indique *Abrar*. La semaine dernière, des avions irakiens ont aussi lancé des attaques contre Marivan et Sanandaj, dans l'ouest du pays, et contre un village proche de Téhéran.

L'Iran a répliqué par deux attaques aériennes et des tirs d'obus contre des « *cibles économiques* » autour de Bagdad.

Selon le quotidien *Kayhan*, le vice-premier ministre iranien Alireza Moayeri a déclaré qu'une délégation française de haut niveau était attendue très prochainement à Téhéran pour poursuivre les conversations sur le remboursement réclamé à Paris d'un prêt d'un milliard de dollars...

L'Iran estime que la France lui doit maintenant près de deux milliards de dollars, intérêts compris, sur le prêt consenti par Téhéran en *1975* au consortium Eurodif. Le règlement de cette dette est une condition essentielle de la normalisation des relations les deux pays.

Le vote sur les conditions des opérations de privatisation à l'Assemblée nationale

M. Mitterrand censuré par la majorité, M. Chirac critiqué par l'UDF...

La motion de censure, déposée par les socialistes, n'a recueilli, à l'Assemblée nationale, le lundi 28 juillet, que 245 voix, c'est-à-dire les seuls suffrages socialistes et communistes, mais la totalité d'entre eux à l'exception de celui de M. Elie Hoarau (app. PC, la Réunion) qui n'a pas pris part au vote. Il lui en aurait fallu 284 pour être adoptée. Ainsi, non seulement le gouvernement de M. Chirac n'est pas renversé, mais le projet de loi sur les modalités d'application des privatisations est considéré comme adopté par les députés en première lecture.

Les sénateurs doivent s'en saisir à leur tour le mercredi 30 juillet. Considérant qu'elle n'a pas à délibérer d'un texte dont elle a confié la responsabilité au gouvernement par le vote de la loi d'habilitation, la majorité sénatoriale s'apprête à voter dès l'ouverture des débats une motion préalable. Si celle-ci équivaut au rejet du projet, elle n'empêche pas la poursuite de la procédure. Ainsi, dès le lendemain, le premier ministre devrait convoquer une commission mixte paritaire, entre députés et sénateurs. Au cours de celle-ci, quelques modifications au projet gouvernemental pourraient être apportées ; M. Pierre Messmer l'a en tout cas souhaité. Alors il ne restera plus aux deux Chambres du Parlement qu'à voter définitivement le texte, normalement dès le jeudi 31 juillet, sans que cela nécessite de longs travaux puisque, à un tel stade de la procédure la Constitution ne permet la discussion que des seuls amendements acceptés par le gouvernement.

Il ne restera plus, à ce moment-là, que l'obstacle du Conseil constitutionnel, si celui-ci est saisi. Toutefois, le groupe socialiste du Palais-Bourbon ne paraît pas convaincu de l'utilité d'une telle démarche. Le projet sera ensuite soumis à la signature du président de la République, qui, cette fois, ne pourra pas la refuser, sauf à demander une nouvelle délibération au Parlement.

Quatre semaines au maximum se seront écoulées depuis le refus de M. François Mitterrand de signer le texte de l'ordonnance initiale. Pour pouvoir aller très vite, le gouvernement et sa majorité ont utilisé les mécanismes constitutionnels et réglementaires leur permettant de refuser tous les débats approfondis au Parlement sur la façon dont vont être vendus au secteur privé soixante-cinq des principaux groupes financiers et industriels qui jusqu'à maintenant appartiennent à l'Etat.

Privatiser les entreprises nationalisées en 1981 et une partie de celles qui le furent en 1944 ? Le principe en est admis, légitimé par le vote des Français le 16 mars et légalisé par l'adoption et la promulgation de la loi d'habilitation économique et sociale. Reste à savoir comment procéder à cette opération financière sans précédent. En demandant – et en obtenant du Parlement – le droit d'en fixer les modalités par ordonnance, le gouvernement a montré sa préférence pour une discussion circonscrite aux instances gouvernementales, alors qu'en refusant le 14 juillet de signer l'ordonnance originelle, le président de la République avait insisté au contraire sur la nécessité d'un débat parlementaire. La stratégie de réplique de la majorité a empêché qu'il en soit ainsi.

L'utilisation du « 49-3 » par le premier ministre, la volonté des uns et des autres de débattre encore une fois du principe même des privatisations n'ont pas permis, le lundi 28 juillet , à l'Assemblée nationale, qu'un vrai débat ait réellement lieu sur les modalités des dénationalisations. En engageant la responsabilité de son gouvernement, **M. Jacques Chirac** a coupé court à toute discussion. Par ses propos lors de la discussion de la censure, il a montré qu'il ne souhaitait vraiment pas de débat. Après avoir redit qu'il fallait privatiser ne serait-ce qu'à cause de *« l'échec »*, selon lui, des nationalisations, le premier ministre a simplement constaté : *« Ttoutes les décisions de fond ont déjà été* votées. *Ne restent à adopter que les mesures d'application »*. Et comme pour lui, *« toutes les garanties souhaitables »* ont été prises *« tout se réduit donc, aujourd'hui, à une question de procédure »*. Cette procédure a quand même permis aux uns et aux autres de redire leur approbation ou leur refus du principe des privatisations.

Protections juridiques et puissance économique

Dans l'application de ce principe il y a pourtant beaucoup de choses à dire. Les rapides échanges de lundi l'ont montré. Certes, il y a des contestations des modalités qui reviennent à mettre en cause les privatisations elles-mêmes. Au PC, bien entendu : *« Quelles qu'en soient les modalités, la braderie des grandes entreprises nationales au capital privé français ou étranger ne permettra pas de préserver ni l'intérêt national ni l'indépendance économique de notre pays »*, a affirmé **M. Paul Chomat** (PC, Loire) qui s'est aussi étonné que *« la plupart des grandes sociétés qui assuraient il y peu encore ne pas disposer d'argent pour relancer l'économie, préserver le pouvoir d'achat des salariés et créer des emplois étalent au grand jour leurs fortunes accumulées »* pour s'acheter une société privatisée.

La critique est opposée mais tout aussi fondamentale, au Front national : *« Il n'est pas sérieux de prétendre s'attaquer résolument au poids excessifs de l'Etat en privatisant une ou deux entreprises par an »*, a souligné **M. François Bachelot** (FN, Seine-Saint-Denis). Bien que *« cette désétatisation soit partielle »*, l'extrême droite n'a pas voulu s'y opposer cependant en votant la censure, mais cela *« ne doit pas apparaître comme un quelconque soutien au gouvernement »*.

L'opposition des socialistes est tout aussi irréductible, mais ils expriment aussi des critiques sur les modalités retenues par le gouvernement. **M. Dominique Strauss-Kahn** (PS, Haute-Savoie) a ainsi fait remarquer qu'elles *« ne protégeaient pas de la mainmise étrangère »*. D'abord parce que la barre de 15 % mise à la présence de capitaux non français n'empêche pas un *« rachat sur le marché secondaire »*, ensuite parce qu'elle ne concerne pas les filiales (argument longuement développé, exemple à l'appui, par M. Chomat), enfin parce que l' *« action spécifique »* ne devant servir qu'au contrôle des participations étrangères *« est contraire au Traité de Rome » : « Que se passera-t-il si dans six mois, alors que la dénationalisation est engagée, ce texte est attaqué devant la Cour européenne de justice et que la France est condamnée ? Il sera trop tard pour revenir en arrière. »*



Comme M. Chomat, M. Strauss-Kahn a également fait remarquer que la procédure d'évaluation des titres boursiers qui pourraient être remis par les acheteurs des entreprises vendues organise *« la spoliation de l'Etat par lui-même »*. C'est un argument que n'a pas retenu **M. François d'Aubert** (UDF, Mayenne). Mais pour le reste ses propres interrogations, voire ses critiques, rejoignaient celles de la gauche.

Soulignant *« l'importance toute relative des barrières juridiques que l'on peut ériger çà et là pour empêcher telle ou telle prise de contrôle »*, l'orateur de l'UDF a souhaité que l'on puisse *« s'appuyer sur un capitalisme national solide et diversifié sans pour autant se priver de l'atout de participations financières croisées avec des partenaires étrangers notamment européens »*. Cela implique, d'après lui, que l'on permette la constitution de *« blocs de contrôle »* ce qui lui paraît difficile avec le plafond de 5 % du capital envisagé par le texte gouvernemental. De même, il estime que la barre des 15 % de capitaux étrangers et le principe de *« l'action spécifique »*, s'ils *« semblent de nature à satisfaire le Conseil constitutionnel, nous expose à la censure de la Communauté européenne »*. Ce principe-là mériterait *« donc d'être affiné »*. Au gouvernement, M. d'Aubert a aussi demandé – sans succès – de connaître *« la doctrine d'utilisation de l'action spécifique »*, dont il craint qu'elle ne soit *« interventionniste »*. En revanche, il a fait remarquer que le dispositif prévu ne permet pas de conserver le contrôle français des *« filiales stratégiques »* et souligné que *« les protections juridiques sont moins efficaces que la puissance économique »*, partageant sur ce point les appréhensions du chef de l'Etat. Tout cela l'inquiète. Au passage, M. d'Aubert critique aussi les conditions de nomination des PDG des entreprises privatisables qu'il qualifie de *« petits trains des faveurs, des compensations et des dosages »*.

Aussi quand il dit regretter *« à titre personnel »*, l'utilisation *« abrupte de l'article 49-3, qui a supprimé la traditionnelle et fort utile discussion générale qui fait partie des droits imprescriptibles du Parlement »*, il précise que c'est parce qu'une vraie discussion aurait permis de critiquer les arguments *« pauvres et essoufflés »* de l'opposition. Mais nul ne peut douter qu'il aurait aimé aussi en profiter pour détailler ces propres analyses.

M. Mitterrand pour cible

M. Pierre Messmer, lui aussi, a quelques remarques à faire sur le dispositif retenu. Le président du groupe RPR espère que la discussion parlementaire permettra de redonner des *« conditions préférentielles »* aux salariés des sociétés vendues, pour l'achat des actions de celles-ci. Il demande que le gouvernement revienne aux dispositions retirées du projet à la demande du Conseil d'Etat.

La discussion point par point des modalités de la privatisation aurait donc pu être fructueuse. Elle n'a pas eu lieu, parce que la majorité a préféré priviligier la réplique au président de la République. MM. Messmer et d'Aubert ont sur ce registre fait assaut de phrases assassines, d'accusations définitives, de critiques acerbes, alors que M. Chirac gardait la modération de ton qu'il s'est imposée depuis le début de cette affaire.

Le président de la République a *« livré et télécommandé de l'Elysée un combat d'arrière-garde »*, a affirmé le porte-parole de l'UDF, qui a ajouté que M. Mitterrand s'était livré à *« une manœuvre politicienne censée grossir son capital dans les sondages »* et avait une *« attitude affligeante »*. Comme le chef de l'Etat a laissé vendre à l'étranger, avant le 16 mars, des filiales d'entreprises publiques, son comportement depuis le 14 juillet constitue aux yeux de M. d'Aubert *« une formidable manifestation de mauvaise foi »*. Le député de la Mayenne parla même du *« potentiel de nuisance »* du président de la République, ce qui amena quelques députés socialistes emmenés par MM. Pierre Mauroy et Roland Dumas à quitter l'hémicycle.

Le président du groupe RPR contesta, lui, *« le droit de veto »* que s'est arrogé *« pour la première fois dans l'histoire de la République le chef de l'Etat »*. M. Messmer a opposé *« le président appuyé par ses seuls amis socialistes minoritaires au Parlement et dans le pays »* et *« le gouvernement auquel la majorité élue le 16 mars n'a cessé de manifester sa confiance »*. Pour M. Messmer *« le veto du chef de l'Etat s'adresse donc aux députés et aux sénateurs de la majorité »*. Le refus de voter la censure revient à *« condamner »* ce veto. Et comme le président va être obligé de signer *« sous forme de loi le même texte qu'il a refusé de signer sous forme d'ordonnance »*, le prestige présidentiel en sera atteint. Le responsable RPR a même fait semblant de se demander s'il n'y aurait pas *« coup d'Etat permanent »* au cas où il y aurait répétition de ce veto présidentiel.

S'il y a conflit politique, c'est au *« peuple souverain »* de le trancher, a affirmé M. Messmer qui a suggéré à M. Mitterrand plusieurs façons de le permettre : démissionner, dissoudre l'Assemblée, recourir au référendum. *« Hors de ces mécanismes (...) il n'existe que des faux semblants, des trucs comme celui auquel le président vient d'avoir recours »*, a-t-il indiqué.

M. Chirac a prévenu : *« J'ai besoin de la confiance sans réserve de la majorité »*. Sur le principe des privatisations il l'a sans réserve. Sur les modalités de celles-ci, c'est loin d'être évident. Mais dans son conflit avec M. Mitterrand le soutien de la majorité est total : à ce sujet, MM. Messmer et d'Aubert, à l'évidence, ont dit tout haut ce que le premier ministre pense tout bas.

THIERRY BRÉHIER.

Durcissement

La censure a bien été votée. Non à l'encontre du gouvernement, comme le souhaitaient les socialistes, mais contre le président de la République, comme le voulait la majorité. Le soutien que les députés RPR et UDF ont apporté à M. Chirac a surtout valeur de désaveu pour M. Mitterrand. Censure sans portée juridique, mais non sans conséquences politiques.

La confrontation de deux légitimités – celle du 10 mai 1981 et celle du 16 mars 1986 – est apparue plus nettement que jamais. Si le chef du gouvernement, dans ses discours, continue d'affirmer la « cohabitation » possible, sa majorité parlementaire fait clairement entendre à son « cohabitant » que faute de se démettre, il devait se soumettre. Les députés RPR et UDF ont déjà tourné le dos à la « coexistence douce » au profit de la « guerre civile froide ». Devant ce durcissement de sa base parlementaire, le premier ministre peut se poser en conciliateur entre les deux légitimités, mais en conciliateur qui a besoin de l'appui sans faille de celle dont il est issu pour s'imposer face à celle qui ne le soutient pas.

Car cet appui n'est plus sans réserve. En faisant de M. d'Aubert, proche de M. Raymond Barre, son porte-parole dans ce débat de censure, l'UDF a permis à la « différence » barriste de s'exprimer après les notes discordantes jouées la semaine dernière par les giscardiens.

Depuis la campagne électorale, on savait que le député de Lyon n'avait pas la même conception des privatisations que le maire de Paris. M. d'Aubert l'a rappelé avec force au point que, sur la possibilité de s'opposer à l'arrivée de capitaux étrangers, il ne fait pas plus confiance que M. Mitterrand au barrage juridique. Mais il est vrai, à la différence de l'hôte de l'Elysée, qu'il ne regrette guère cette perméabilité.

Le président de la République, s'il n'a pas réussi à s'opposer aux dénationalisations, aura en tout cas favorisé la mise au grand jour de ces divergences de la majorité.

L'argument de M. Chirac sur la nécessité d'aller vite pour justifier les procédures expéditives qu'il a choisies n'apparaît plus que comme un prétexte. Il lui fallait éviter un débat détaillé qui aurait trop souligné ces divisions de sa majorité.

Sur l'essentiel, l'union de celle-ci est acquise. Sur les modalités de mise en œuvre de son programme, elle est loin d'être totale. Or, plus le temps passe, moins le gouvernement aura à régler des questions de principe, et plus il aura à débattre de modalités d'application...

Th. B.

● **PRÉCISION.** – M. Jacques Farran, député UDF des Pyrénées, Orientales, avait, comme les socialistes, déposé un amendement au projet de loi sur le logement, permettant aux personnes handicapées de continuer à bénéficier des avantages de la loi de 1948. Quant à M. Georges Mesmin (UDF, Paris), qui avait déposé un amendement supprimant la période transitoire pour la libération des loyers des baux souscrits sous l'emprise de la loi Quilliot, il nous demande de préciser qu'il était simplement hostile à un allongement de cette période.

Les déclarations de M. Marchais sur TF 1

« Les licenciements chez Renault ne s'imposent absolument pas »

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle avait fait remarquer récemment qu'il y avait un déséquilibre au détriment de l'opposition dans les temps d'antenne consacrés aux partis politiques par les chaînes publiques de télévision. C'est pour contribuer à compenser ce retard, comme l'a laissé entendre Yves Mourousi, que M. Georges Marchais a été longuement interviewé, lundi 28 mars, sur TF 1, lors du journal de 13 heures.

Pendant la trentaine de minutes qu'a duré sa prestation télévisée, le secrétaire général du PCF a abordé tous les sujets d'actualité. Sur les incendies de forêts, il a déclaré : *« C'est le propre du régime capitaliste que de prétendre faire des économies au détriment des populations et de la nation elle-même. »* A propos de la catastrophe de Tchernobyl, M. Marchais a indiqué que les Soviétiques avaient mis en évidence les responsabilités à tous les échelons. Enfin, il a protesté contre l'expulsion, par le gouvernement français, de militants basques vers l'Espagne.

Après avoir salué la décision de M. Gorbatchev de retirer quelques régiments soviétiques d'Afghanistan (*lire page 24*), M. Marchais s'en est pris, avec ironie, à M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme. Feignant d'ignorer son nom, il a dit que ce *« soi-disant défenseur des droits de l'homme »* lui a *« fait un peu de peine »*, car il manque, selon M. Marchais, *« d'envergure sur un problème qui se pose non seulement au plan international mais en France »*. *« Moi, quand je défends les droits de l'homme*, a souligné le secrétaire général, *je les défends en France, en Union soviétique, en Amérique latine... Lui, il est venu simplement dire que la France allait verser 200 millions aux organisations françaises qui apportent du secours aux Afghans. Qu'est-ce que c'est ces Afghans qui sont au Pakistan ?* a poursuivi. M. Marchais. *Beaucoup de féodaux, tout le monde le sait »*. Il a conclut ce chapitre en disant : *« J'ai trouvé absolument lamentable que M. Malhuret n'ait pas dit un mot du licenciement de militants syndicaux chez Renault. »*

Abordant la question de la réduction d'effectifs programmée à Billancourt, contre laquelle la CGT appelle à une manifestation sur place, mercredi 30 juillet, M. Marchais a souligné que le PDG de la Régie, *M. Georges Besse, « a été mis en place par le gouvernement socialiste pour mener la politique qu'il mène maintenant »*. M. Besse *« donne tellement satisfaction que Jacques Chirac n'a pas éprouvé le besoin de la changer »*, a-t-il ajouté. Pour M. Marchais, *« les licenciements chez Renault ne s'imposent absolument pas »*. Il s'est prononcé pour la production d'une *« voiture bas de gamme, absolument indispensable en France »* qui remplacerait la R4. *« Je ne suis pas d'accord pour qu'on produise des R4 en Yougoslavie et en Espagne, alors que, dans le même temps, on met des travailleurs français au chômage. C'est une politique inadmissible »*, a précisé M. Marchais.

Enfin, le responsable du PCF a abordé la question des contestataires du parti (*lire ci-contre*) et a confirmé que des assemblées-débats seraient organisées à la rentrée *« avec tous les communistes, quels qu'ils soient, mais surtout avec les non-communistes »*, a-t-il conclu.

L'aveu... « rectifié »

Ses amis, comme ses adversaires reconnaissent à M. Georges Marchais, un certain sens de l'intuition politique, qualité utile, surtout quand l'analyse pêche par défaut. Depuis le lundi 28 juillet, ces mêmes juges peuvent créditer le secrétaire général du PCF d'une qualité supplémentaire : la spontanéité. Celle-ci a l'immense mérite, en combinant la pensée profonde et la naïveté, de faciliter la bonne compréhension, tant pour les observateurs que pour l'opinion publique. Mais il arrive que la spontanéité se révèle meurtrière pour celui qui la pratique.

Alors qu'il se livrait sur TF 1, à l'invitation de Yves Mourousi, à une conversation aimable, contrastant en tous points avec son *« Taisez-vous Elkabach ! »* qui fut l'une de ses heures de gloire. M. Marchais a laissé parler son cœur. Question du journaliste : *« A la Fête de* l'Humanité, *peut-il y avoir un stand avec tous ceux qui voudraient signer pour un congrès extraordinaire ? »* Sourire du secrétaire général du PCF. Réponse ravie : *« Je n'ai pas de goût suicidaire. »* Pour être bien compris, M. Marchais se répète deux fois.

Plus d'un militant communiste a dû être interloqué. Ainsi donc *« une petite minorité de camarades »* dont les thèses sont rejetées par *« 92 % des communistes »* pourraient mettre en péril le secrétaire général et remporter une bataille politique à l'intérieur du parti... Quel aveu !

Réalisant sa bévue, M. Marchais ne s'est pas démonté. Pour redresser son propos, il a aussitôt exprimé l'idée inverse, dans la foulée : *« Non, ce ne serait pas suicidaire »* car ces *« contestataires n'auraient pas beaucoup de signatures »*. Et, plus grave : *« Il y aurait des risques pour eux. »* Si cette précision a plus de sens qu'une simple intimidation, cela signifie que les contestataires qui ne comprendraient pas les arguments oraux des dirigeants, pourraient peut-être comprendre plus facilement des arguments plus convaincants ! Et les droits de l'homme, alors ?

O. B.

Politique

Un entretien avec M. Yvon Briant (CNIP)

« Le RPR et l'UDF ont pris le risque grave de se couper d'une partie de l'électorat de droite »

Nouvel animateur, au côté de M. Philippe Malaud, du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) dont il est devenu le secrétaire général adjoint, chargé des affaires politiques, M. Yvon Briant, député du Val-d'Oise, a été *exclu du groupe parlementaire du Front national* pour avoir refusé de se soumettre à l'état-major « lepéniste » dont il a dénoncé *« la volonté de réduction et d'intégrisme »*. Son passage chez les non-inscrits n'a pas été mal accueilli par les militants du Front national de son département. Certains d'entre eux *ont rejoint le CNIP, au point de provoquer*, il y a quelques jours, la venue dans le Val-d'Oise de M. Le Pen en personne pour reprendre en main ses partisans locaux. Ancien nageur de combat de la base d'Aspretto, reconverti, avec succès, dans le monde des affaires, rédacteur en chef de la revue *Contrepoint*, M. Briant veut rénover le CNIP et rassembler autour de cette vieille formation *« le courant conservateur et libéral »*.

« Votre objectif est d'animer à partir du CNI un courant conservateur et libéral opposé à la fois à la coalition RPR-UDF et à la démarche du FN. Sur quels terrains le CNI peut-il faire entendre sa différence ?

– Des sondages récents démontrent que plus de 40 % des électeurs de l'actuel majorité refusent de se reconnaître dans l'UDF ou le RPR, qu'ils cherchent un courant proche mais différent, à la fois plus conservateur et plus libéral en économie.

» C'est cette voie que nous voulons continuer de suivre, en dehors des « partis attrape-tout », à l'abri de la langue de bois et des excès de toute nature. Nous le voulons parce que, au CNI, nous sommes historiquement les héritiers de la tradition libérale et nationale. La permanence de cette volonté libérale est facile à démontrer à travers ces cinquante dernières années de socialisme multiforme : les deux véritables tentatives de rupture avec le socialisme, en 1952, puis en 1958, ont été menées par Antoine Pinay. La fidélité du CNI à la doctrine libérale en économie ne s'est jamais démentie.

» Nous avons aussi toujours défendu la priorité nationale, même au prix d'importants revers politiques. Ainsi, la fidélité du CNI à l'Algérie française, puis son attachement à la défense des rapatriés ont contribué à un affaiblissement durable de sa représentation.

» Attaché aujourd'hui à faire prévaloir le principe de la préférence nationale qui légitime les nécessaires différences des droits politiques et sociaux entre citoyens et étrangers, le CNI reste naturellement défenseur de la tradition d'accueil de notre pays.

» Cette légitimité doit s'exprimer sans complexe. Face, tout d'abord, à la coalition RPR-UDF, dont on ne peut tout de même oublier qu'elle gouvernait la France depuis vingt-trois ans avant l'arrivée des socialistes, lesquels ne peuvent être tenus *pour responsables de maux qui* pèsent sur notre pays depuis plusieurs décennies. Face aussi au Front national ; l'analyse des raisons véritables qui ont conduit ses dirigeants à m'exclure du groupe parlementaire est édifiante quant à leur propre perception de la légitimité du CNI. On ne se garde pas du faible.

» Et sur les terrains du rôle de l'Etat, de l'économie et de l'entreprise, de la famille ou de la culture, le CNI doit, en effet, faire entendre sa différence.

– Vous voulez récupérer les électeurs qui, selon vous, ne manqueront pas d'être déçus par la politique du gouvernement Chirac. Sur quels points cette politique vous déçoit-elle le plus ?

– Le CNI a vocation, c'est vrai, à rassembler les électeurs qui pourraient être déçus par les résultats de l'expérience en cours. La « double rupture », promise avant les élections par la coalition RPR-UDF, a déjà du plomb dans l'aile. C'est pourtant une véritable rupture avec le socialisme, sous toutes ses formes, qu'il faudrait entreprendre ; je ne perçois pas véritablement cette volonté.

» Le vrai danger qui menace la non-application de cette orientation décisive n'est pourtant pas dans l'absence de soutien populaire. Il réside, au contraire, au « sommet », car une partie des élites dirigeantes ne suit qu'avec retard l'évolution de l'opinion. D'autant que, souvent, ceux-là ont fait du socialisme leur fonds de commerce professionnel, et ne sont donc pas disposés à l'abandonner sans résistance.

» La cohabitation ne facilite pas les choses c'est vrai, mais craignons que cette situation ne s'inscrive dans une logique de refus de la rupture avec le socialisme. Aussi faudrait-il une volonté plus forte pour venir à bout des pesanteurs qui écrasent aujourd'hui notre société. Par exemple, avant que la gauche érige en doctrine l'*absolutisme étatique*, la France était déjà sous tutelle. Mais pourquoi le demeurerait-elle ?

« *Il faut procéder à un retournement complet par rapport à l'idéologie et à l'approche socialistes : au lieu d'un état omniprésent, il faut s'appuyer sur l'entreprise et les citoyens pour en faire les premiers acteurs du renouveau national.* » Jacques Barrot, qui prononçait ces mots en février 1985, doit être déçu ; il n'est pas écouté. Les socialistes proclamaient qu'ils diminueraient les impôts, mais c'était pour mieux les remplacer par le biais des taxes, cotisations et prélèvements forcés, sur le téléphone, les contraventions, les assurances ou l'essence.

» Que fait M. Séguin aujourd'hui si ce n'est reprendre d'une main le peu que M. Balladur cède de l'autre ? Réformer la Sécurité sociale eût été plus utile.

» Chacun s'accorde sur la nécessité de combattre le chômage et l'endettement de la France ; cette volonté passe nécessairement par le redressement de l'économie française, qui impose à la fois de lutter contre l'inflation des dépenses publiques et d'alléger les prélèvements obligatoires.

» Le gouvenement s'éloigne déjà du respect de ces principes. La volonté de rompre avec le socialisme n'est donc pas suffisamment marquée, sur des points essentiels. Dans ce vaste domaine, il est clair que les papys font toujours de la résistance.

– Quel discours allez-vous tenir à ces électeurs déçus pour qu'ils se rapprochent du CNI, qui ne représente plus grand-chose à leurs yeux, plutôt que d'aller vers M. Le Pen ?

– Tout d'abord, paradoxalement, le Front national et M. Le Pen ont profité d'un affaiblissement durable du CNI pour s'affirmer politiquement, et je dois, dans une certaine mesure, à ce dernier de pouvoir aujourd'hui défendre à nouveau les orientations de mon parti...

» Le CNI entend manifester, à l'égard du gouvernement, un soutien critique. Le Front national se détermine en se situant dans l'opposition.

» Les électeurs de droite auront nécessairement à se prononcer sur cette importante différence de comportement politique.

» Une divergence profonde de sensibilité est manifeste dans ses méthodes d'actions ou son mode d'expression par exemple, tant l'expression est aussi miroir de l'esprit. Le Front national se rattache *« au courant national qui entend faire prévaloir l'intérêt de la nation sur tout autre considération »*.

» Le CNI ne va pas jusque-là. Il y a des situations où la nation elle-même doit s'effacer devant les nécessités et un idéal supérieur : l'histoire de la chrétienté en atteste admirablement. La souveraineté des Etats doit connaître des limites : comment par exemple la communauté internationale ne pourrait pas souhaiter avoir un droit de regard sur les horreurs perpétrées dans les Etats totalitaires ?

» Cette différence de sensibilité entraîne logiquement des divergences d'analyse, par exemple encore, en matière de politique étrangère. Si le CNI soutient clairement le gouvernement réformiste sud-africain de M. Pieter Botha, le Front national ne cache pas sa sympathie pour le courant « pur et dur » du parti conservateur, opposé à l'aménagement en cours de l'apartheid.

» En outre, m'excluant du groupe parlementaire pour avoir tenté d'y animer un courant conservateur et libéral, le Front national lui-même manifestait ainsi la différence qu'il entendait marquer entre ses propres orientations et celles, traditionnelles, du CNI.

– Le CNI va-t-il élaborer un nouveau programme et quand ?

– Nous avons l'intention, dès la rentrée, de développer une campagne nationale pour mieux faire connaître notre projet. Cette opération, qui aura les médias pour supports, se réalisera en même temps qu'une action de mobilisation de nos fédérations.

» Les centres départementaux et les commissions d'études du CNI sont actuellement au travail sur quatre thèmes de réflexion et d'action : la famille, l'entreprise, la défense et la culture.

» Ces travaux vont aboutir au dépôt de propositions de loi avant la fin de cette année, et marqueront notre volonté de participer activement au redressement de notre pays.

– Qu'est-ce qui déterminera vos choix au moment de l'élection présidentielle ?

– Je crains tout d'abord que l'élection présidentielle ne dresse gravement les uns contre les autres et que la « majorité libérale » ne se neutralise à nouveau, inexorablement. La personnalité que le CNI soutiendra sera naturellement celle avec laquelle nous aurons réalisé le meilleur accord politique.

» L'essentiel étant toutefois de travailler à ce que le prochain chef de l'Etat ne soit pas socialiste.

» La tâche n'est pas simple et la victoire, dirait Malraux, demeurera avec ceux qui auront fait la guerre sans l'aimer. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

En marge du sommet de l'OUA

M. Jean-Baptiste (UDF) presse le gouvernement de clarifier l'avenir de Mayotte

Le sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui s'est ouvert le lundi 28 juillet à Addis-Abeba, ne dérogera pas à un rite politique qui le conduit à réclamer depuis dix ans la réintégration de l'île de Mayotte dans la République des Comores depuis que cette collectivité territoriale a choisi de rester française, sans jamais se renier lors des scrutins successifs. La position du « groupe des Sept » – les pays qui appuient le plus fermement cette revendication – a été réaffirmée au début de ce mois par le président comorien lui-même, M. Ahmed Abdallah, au cours d'une visite à Paris. L'OUA demandera une nouvelle fois que la France se retire de cette île de l'océan Indien, quel que soit l'avis de la population locale.

A Paris, un homme, au nom de la majorité, multiplie les démarches pour contrecarrer cette nouvelle offensive de la diplomatie africaine : il s'agit du nouveau député de Mayotte, M. Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS), ancien conseiller de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, devenu le chef de file des départementalistes de l'île. Il presse le gouvernement de clarifier l'avenir de cette terre dont l'attachement à la France s'exprime sans défaillance depuis 1841.

Le sort de Mayotte s'inscrit, en effet, dans une situation de vide juridique puisque, aux termes de la loi du 22 décembre 1979, qui avait prorogé le statut de 1976, la population mahoraise aurait dû être consultée avant la fin de 1984 sur son statut définitif. La proposition de M. Jean-Baptiste demande simplement que dans un délai de trois mois *« et au plus tard le 31 décembre 1986 »*, la population de Mayotte soit interrogée sur le maintien de son statut actuel, sur la transformation de la collectivité territoriale en département *ou encore, éventuellement*, sur l'adoption d'un statut différent à définir.

Avant la visite à Paris de M. Abdallah et des autres délégués du « groupe des Sept », M. Jean-Baptiste était intervenu une première fois auprès du premier ministre, en lui écrivant, en date du 3 juillet : *« Nous souhaitons que l'option française de Mayotte soit rappelée, par votre voix, à vos interlocuteurs qui doivent cependant savoir,* soulignait le député, *que la départementalisation de Mayotte signifiera également que cette France de l'océan Indien (la Réunion et Mayotte) devrait constituer un pôle de développement dont bénéficiera l'ensemble de notre zone, ainsi qu'un moyen rénové et renforcé de coopération régionale avec tous les pays riverains. »*

M. Jean-Baptiste est revenu à la charge auprès de M. Jacques Chirac, le vendredi 25 juillet, à l'occasion d'un entretien à l'Hôtel de Ville de Paris. Il a obtenu que le chef du gouvernement envisage de se rendre lui-même dans l'île à l'automne prochain, en compagnie du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, en marge d'une visite à la Réunion.

Un rôle moteur

Bien que le gouvernement ait clairement réaffirmé, par la bouche de M. Pons, les convictions du RPR selon lequel *« il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de débat sur l'appartenance de Mayotte à la République et à l'ensemble français »*, le député de Mayotte craint que le premier ministre, comme ses pédécesseurs socialistes, ne se montre sensible aux analyses constantes du ministère des affaires étrangères, qui met toujours en avant, de son côté, la nécessité de ne pas froisser, dans l'approche de cette séquelle de la décolonisation, la susceptibilité des pays africains voisins de Mayotte.

Sa proposition de loi ayant reçu le renfort de 95 députés des deux groupes de la majorité, M. Jean-Baptiste assortit donc sa demande de clarification politique d'un volet économique et social. Il préconise la conclusion d'accords régionaux qui permettraient aux pays étrangers de cette zone d'être les premiers à bénéficier des efforts de la communauté française pour le développement de l'île.

Dans un souci de *« synthèse dynamique »*, il propose que Mayotte joue dans cette région du monde, avec l'appui de la métropole, *« un rôle moteur »* au service de son environnement géographique au lieu d'apparaître à *ses voisins* comme une « *vitrine* » mettant en relief, par simple comparaison, leurs propres retards.

A. R.

Communication

Pour M. Péricard, président de la mission Câble

L'avenir des réseaux est dans les services à valeur ajoutée

« De quel plan câble parle-t-on ? Il n'y a pas aujourd'hui la moindre trace de réalisation des promesses de novembre 1982 à l'exception des 2000 abonnés de Biarritz et de Cergy-Pontoise ». Le constat est sévère ; il est surtout surprenant dans la bouche de M. Michel Péricard, qui vient d'être nommé président de la mission TVCâble.

Si le câble n'existe pas, pourquoi avoir accepté ce poste ? Mais le député RPR des Yvelines entend seulement, ce 28 juillet, répondre à M. Bernard Schreiner, ancien président de la Mission, qui dénonçait, une semaine auparavant, l'abandon du plan de 1982, (*le Monde* du 24 juillet). *« Comment peut-on abandonner quelque chose qui n'existe pas »*, reprend en souriant, l'ancien journaliste, qui n'a jamais résisté au plaisir d'une belle formule.

Au-delà de la polémique, la réalité est plus nuancée : M. Péricard sait bien qu'il faut un délai de deux ans entre la commande industrielle d'un réseau et son installation et que les premières prises du plan câble seront inaugurées en octobre par M. Jacques Chirac, maire de Paris. Il s'en félicite d'ailleurs, voyant dans cette implication directe du premier ministre une preuve de la continuité d'intérêt des pouvoirs publics pour le câblage par delà l'alternance politique.

Cette continuité, M. Péricard l'appelle de ses vœux. Il souhaite que les commandes de la Direction générale des télécommunications (DGT) aux industriels soient *« amplifiées »*. Le député des Yvelines doit, dans son département, sauvegarder des emplois directement liés à cet investissement industriel. *« Qu'on ne nous reproche pas d'avoir abandonné la fibre optique*, ajoute-t-il. *Depuis un an et demi, la DGT ne propose plus que des réseaux mixtes laissant une large place au coaxial ».*

Où se situe donc le virage libéral ? Pour le nouveau « M. Câble », essentiellement dans la fin du monopole de la DGT sur les services de télécommunications à valeur ajoutée. *« L'avenir du câble,* explique-t-il, *n'est pas dans la multiplication des chaînes ni dans la création d'un canal local, inutile et onéreux, mais dans ces nouveaux services qui assureront rentabilité des réseaux et création d'emplois. »*

Certes, la déréglementation des télécommunications sera l'objet d'une future loi promise pour l'année prochaine, mais, dès maintenant, M. Péricard, rapporteur du projet de loi sur la communication, a décidé d'amender le texte pour ouvrir les réseaux câblés aux *« services de communication »* et non plus seulement aux chaînes de radio-télévision.

Le président de la mission espère que cette promesse de libéralisation attirera les investisseurs privés pour le moment assez réticents devant le relatif désengagement de l'Etat. Reste à vérifier si la technologie mixte, recommandée aujourd'hui par la DGT, permettra le développement de ces services à haute rentabilité dont rêve M. Péricard.

J.-F. L.

Selon un sondage IFOP-SOFRES

Les radios privées talonnent les « périphériques » et Radio-France

Si Radio-France et les périphériques *sont toujours premières pour* l'audience dans la plupart des grandes villes, elles sont talonnées, et parfois dépassées, par les radios locales privées. C'est ce qui ressort d'un sondage réalisé par IFOP-SOFRES entre le 21 mai et le 28 juin, sous le contrôle technique du Centre d'études des supports publicitaires, dans seize villes françaises.

Ainsi, à Mulhouse, c'est Radio-Star (18,4 %) qui rafle la première place devant Europe 1 (17,3 %) et RTL (16,7 %) pourtant première l'an dernier. A Clermont-Ferrand, c'est Radio Show Disk Dance (22 %), quatrième l'an dernier, qui l'emporte avec une progression de neuf points, devant France-Inter (21 %), RTL (14,8 %), Europe 1 (12,7 %). A Lille, si RTL reste en *tête avec 34,3 %, malgré un* tassement de son audience, Metropolys fait une percée spectaculaire, passant de 2,1 % à 17,6 %, et gagnant la seconde place, tandis que suivent Europe 1 (14,1 %) *et*, loin derrière, France-Inter (9 %).

NRJ ne prend la première place dans aucune des agglomérations étudiées, mais est omniprésente, et se taille la part du lion à Caen, à Lyon, à Cannes, au Havre (deuxième juste derrière Europe 1), à Nice, à Orléans, à Nantes... A noter la bonne tenue de Nostalgie, qui apparaît, désormais, comme le deuxième réseau FM, juste derrière « la plus belle des radios », vec une présence forte à Lyon – sa ville d'origine, – au Havre et à Grenoble.

RTL et Europe 1 arrivent chacune en tête dans quatre zones : Nancy, Orléans, Rouen et Haute-Normandie, pour la première, et Le Havre, Caen, Lyon, Saint-Etienne, pour la deuxième. RMC continue à dominer le Sud (Nice, Cannes, Marseille), tandis que France-Inter est la préférée des habitants de Brest et de Grenoble.

L'affaire des radios lyonnaises

NRJ répond au PDG de Radio-France

La direction de NRJ, réseau dont l'une des stations a été saisie à Lyon, nous a fait parvenir un communiqué répondant aux propos tenus dans nos colonnes par M. Jean-Noël Jeanneney, PDG de Radio-France.

M. Jeanneney, ne rêvez plus !..

Les temps ont changé. Elle est bien finie l'époque où vous étiez seul sur la bande FM et où vous n'arriviez pas à y attirer des auditeurs. Aujourd'hui, les radios locales privées (RLP) ont réussi ce pari ; elles existent et représentent sur l'ensemble de la France beaucoup plus d'auditeurs que l'ensemble des radios que vous dirigez : 23,9 % pour les RLP, dont NRJ contre 20,6 % à Radio-France, selon le sondage national Médiamétrie mai 1986. Les radios locales privées sont désormais la première radio de France,et dans bien des villes – dont Lyon, – NRJ se classe devant vos radios. Il faut vous faire une raison, nous sommes là et nous continuerons d'exister, que vous le vouliez ou non.

Cessez de nous traiter de tricheurs, alors que nous avons su, malgré cette loi inapplicable, créer des entreprises qui emploient des milliers de personnes. Le seul réseau NRJ emploie plus de quatre cent cinquante salariés. Cessez de nous inventer des puissances que nous n'avons pas. La puissance nominale de l'émetteur de NRJ-Lyon et de 2 kW, soit une puissance apparente rayonnée de 9 kW. Nous sommes prêts à vous offrir un voyage d'étude aux Etats-Unis, où le système fonctionne parfaitement depuis plusieurs dizaines d'années et où les puissances des radios commerciales sont bien plus élevées que celles que nous utilisons en France, et notamment pour des agglomérations comparables.

Cessez enfin de souhaiter la saisie de radios et de vous en réjouir. C'est vraiment consternant et inconvenant. Cette attitude ne fait pas honneur à la profession à laquelle vous appartenez. Ici, à NRJ, nous ne nous sommes jamais réjouis de la saisie ou de la mort d'un média, quel qu'il soit, fût-il concurrent.

Le sort du satellite de télévision directe

C'est ce mardi 29 juillet qu'un *comité interministériel* devait décider du sort du satellite de télévision directe. Il paraît exclu que le gouvernement renonce à lancer TDF 1 dont le financement est d'ores et déjà assuré. Il semble également difficile de lui conserver un caractère strictement expérimental – comme le souhaitait l'administration des P et T, – ce qui ruinerait les stratégies industrielles des constructeurs européens tant sur les équipements de réception que sur les normes de l'avenir (MAC Paquets).

Il est possible, en revanche, que la poursuite du programme (construction et lancement de TDF 2) soit soumise à certaines conditions dont la participation financière des industriels concernés.

Blâmé en 1985 pour non respect de la déontologie

Le docteur Robert Gale se place aux avant-postes de la coopération américano-soviétique

Le médecin américain Robert Gale vient de signer un protocole avec les Soviétiques pour suivre les 200000 personnes susceptibles, après Tchernobyl d'être victime d'un cancer. L'an dernier pourtant le même médecin avait reçu un blâme pour non-respect de l'éthique.

L'idée de faire appel au médecin américain Robert Gale pour soigner les victimes de Tchernobyl avait été soufflée aux autorités soviétiques par le président d'Occidental Petroleum, Armand Hammer. A-t-elle été judicieuse ?

Quelques jours après la catastrophe, le 2 mai dernier, le docteur Gale était arrivé à Moscou tout auréolé de son titre de directeur de l'International Bone Marrow Transplant Registry, l'organisme qui groupe les 128 centres au monde pratiquant des greffes de moelle osseuse.

De conférence de presse en conférence de presse, le docteur Gale était devenu l'interlocuteur de quiconque se préoccupait de la santé des « irradiés de Tchernobyl ». Mais, à mesure que d'autres spécialistes internationaux s'étaient rendus en URSS, la statue qu'on élevait au docteur Gale commençait à se fissurer. On murmurait ici et là que le médecin américain, en préconisant systématiquement des greffes de moelle osseuse, n'avait peut-être pas toujours choisi le traitement le plus adéquat. Certains radiopathologistes estimaient en effet qu'il aurait été préférable de recourir parfois à la technique des perfusions de concentré d'éléments du sang.

Tout cela bien sûr n'était dit qu'à demi-mot. Le 6 juin dernier, un mémorandum portant sur le suivi à long terme des victimes de la catastrophe était signé à Moscou par M. Andreï Vorobiev, directeur de l'Institut central des études médicales avancées et membre de l'Académie de médecine de l'URSS, et par le docteur Gale. Selon le médecin américain, ce protocole avait été conclu en vertu d'un accord existant depuis 1972 entre le département de la santé américain et le ministère soviétique de la santé. Il s'agissait de suivre les quelque cent à deux cent mille personnes chez lesquelles on pouvait craindre l'apparition, à plus ou moins long terme, d'un cancer. Mais au nom de quel organisme le docteur Gale avait-il signé cet accord ? Au nom du gouvernement américain ou en tant que personne privée ?

Faute morale

Le 8 juillet, le docteur Gale organisait au siège d'Occidental Petroleum à Los Angeles une réunion à laquelle participaient une vingtaine de scientifiques de sept pays. Etaient en particulier présents le docteur Vincent De Vita, directeur du National Cancer Institute, et le docteur Edward Rall, du National Institute of Health (NIH), ainsi que des chercheurs japonais, britanniques et suédois. De cette réunion devait sortir l'idée de la création d'une fondation privée, le Center for Advanced Studies in Nuclear Energy and Health, présidée conjointement par MM. Hammer et Gale. Le 18 juillet, ces derniers se rendaient à Moscou pour exposer aux autorités soviétiques un plan de coopération internationale. Le même jour, Occidental Petroleum publiait un communiqué dans lequel on pouvait lire : « *Peut-être, occasionnellement, des citoyens privés peuvent-ils accomplir ce que des gouvernements ne peuvent pas... Peut-être que plus de bien que l'on ne l'imagine découlera de Tchernobyl.* »

Tout allait donc pour le mieux. La coopération soviéto-américaine à la sauce Hammer s'annonçait sous les meilleurs auspices. C'était sans compter sur la plus prestigieuse des revues scientifiques américaines, *Science*. Dans son numéro daté du 1er août, celle-ci relate une bien curieuse affaire : le docteur Gale, qui, de 1977 à 1983, a dirigé l'unité de transplantation de moelle osseuse de l'université de Californie (UCLA), aurait reçu, en 1985, un blâme émanant du NIH pour non-respect du code éthique relatif à l'expérimentation des nouvelles thérapeutiques humaines. Selon *Science*, en 1979, le docteur Gale aurait traité des malades cancéreux en leur faisant une greffe de moelle osseuse. Le protocole expérimental utilisé alors n'aurait reçu ni l'aval du comité d'éthique de l'université ni le consentement des patients eux-mêmes.

Le docteur Gale, en 1981, s'était défendu d'avoir enfreint les règles éthiques, arguant du fait qu'il avait agi en tant que praticien et non en tant que chercheur expérimentant un nouveau traitement. Malgré ses dénégations, le directeur du NIH, le docteur James Wyngaarden, lui adressa un blâme en 1985 dans les attendus, duquel il indiquait que, jusqu'au 1er mars 1988, toute institution qui déciderait d'employer le docteur Gale devrait en avertir le bureau de la protection contre les risques de la recherche du NIH.

Blâmé d'un côté, signataire d'un protocole d'accord soviéto-américain de l'autre, le docteur Gale devait-il être l'ambassadeur médical des Etats-Unis auprès de l'URSS ?

FRANCK NOUCHI.

Les retombées de Tchernobyl en Suède

La « civilisation du renne » est menacée

Depuis l'accident de Tchernobyl et le passage du nuage radioactif sur la Suède, les consommateurs boudent les produits frais. La situation est préoccupante en Laponie où des analyses de viande de renne ont indiqué des taux de radiocativité cinq fois supérieurs à la norme. Plusieurs milliers de bêtes pourraient être abattues à l'automne. Les Lapons sont menacés dans leur mode de vie traditionnel.

STOCKHOLM
de notre correspondant

Les ventes de fruits et légumes de saison ont diminué en Suède. Les autorités ont beau assurer qu'il n'y a aucun danger à manger frais salades, pommes de terre, persil, ciboulette ou aneth, les consommateurs boudent. Beaucoup se demandent si les denrées qu'ils achètent au supermarché ont été contrôlées sérieusement. Quotidiennement ou presque, la presse et la télévision donnent ici des tableaux très complets des taux de césium 137 mesurés dans les produits frais provenant des différentes provinces du pays, et ces informations ne poussent pas toujours à l'achat... Les soucis n'excluent pas cependant l'humour et, samedi dernier, par exemple, le journal *Expressen* présentait le « menu touristique de l'été » : perche pochée à la ciboulette 3 000 becquerels ; selle de chevreuil, sauce aux chanterelles 1 700 becquerels, fausses-mûres arctiques fraîches « à la Tchernobyl » 300 becquerels ; soit une addition tout compris de 5 000 becquerels !

L'inquiétude des Lapons

En fait, le gibier ne semble pas menacé, et la chasse à l'élan se déroulera probablement comme prévu, sans restrictions particulières. Mais l'Office national de l'hygiène alimentaire a publié ces jours-ci une série de « recommandations » concernant le poisson et les innombrables variétés de baies qui poussent dans les forêts du Nord. Dans quatorze des quatre cent soixante-neuf communes du pays, les poissons de lac, contenant des doses de césium souvent cinq fois supérieures au taux normal, sont déclarés impropres à la consommation.

Dans dix-sept autres communes, il est vivement conseillé de ne pas manger de truite ou d'omble-chevalier plus d'une fois par semaine. Dans le reste de la Suède, les quelque trois cents pêcheurs professionnels opérant dans les lacs et rivières ont déjà observé une réticence des vacanciers qui préfèrent acheter du poisson venant de la Baltique ou de la mer du Nord, que les espèces locales capturées en eau douce. Les ventes directes du producteur au consommateur ont sensiblement baissé et les pêcheurs envisagent de réclamer cet automne des dédommagements à l'Etat.

Plusieurs régions du Centre et du Nord ont été plus ou moins gravement touchées par les retombées de Tchernobyl, et le gouvernement a fait savoir que quelque deux mille agriculteurs, éleveurs et producteurs de lait (obligés de garder leurs vaches dans les étables plus longtemps que prévu en raison de la pollution) seraient indemnisés dès cette année. A cet effet, 25 millions de couronnes soit autant de francs français, ont été débloqués, mais la facture finale sera sans doute bien plus élevée. La saison de la cueillette des baies a commencé et, dans la province du Västernorrland (24 000 kilomètres carrés), la plus atteinte par la radioactivité, les vendeurs de fruits et les fabricants de confitures sont inquiets. Ces derniers viennent de décider de ne pas acheter de baies (myrtilles, airelles fausses-mûres) provenant de cette région et de s'approvisionner ailleurs. Résultat : la production locale qui est habituellement de 12 000 tonnes ne sera que de 3 000 tonnes, selon les estimations des grossistes.

C'est toutefois pour les Lapons de cette province du Västernorrland que la situation est la plus préoccupante. Il y a, en Suède, entre neuf mille et dix mille Lapons, moins de deux mille cinq cents prtaiquent toujours l'élevage du renne, avec tous les moyens modernes disponibles, entre autres le scooter des neiges en hiver et l'hélicoptère en été. Dans les pâturages de montagne où se trouvent actuellement les troupeaux, on a relevé à certains endroits des taux de radioactivité très importants dans les lichens, atteignant parfois 40 000 becquerels par kilo et il n'est pas exclu que ces régions soient contaminées pour plusieurs années. Les analyses de la viande réalisées au cours du printemps indiquent des taux variant entre 1 000 et 1 500 becquerels, alors que le « plafond » fixé par l'Office de l'hygiène alimentaire est de 300 becquerels.

Certains éleveurs de cette région redoutent un désastre au début de l'automne à la période de l'abattage. Chaque année, des centaines de rennes atteints de maladie doivent être mis au rebut, mais, cette fois, plusieurs milliers de bêtes pourraient bien être déclarées impropres à la consommation et enterrées dans des fosses. Ce ne sont pas seulement les revenus des éleveurs qui seraient ainsi menacés mais leur mode de vie traditionnel. En effet, la plupart se nourrissent essentiellement de renne et de poisson. Les organisations lapones ont déjà fait savoir qu'elles réclameraient à l'Etat 1 500 couronnes par tête environ. Le gouvernement et les organismes régionaux de l'agriculture ont promis d'examiner le dossier lapon à l'automne.

ALAIN DEBOVE.

La nouvelle expulsion vers l'Espagne d'un réfugié basque

« A quoi me sert cette carte de séjour ? »

BAYONNE
de notre correspondant

M. Juan Luis Artola, vingt-huit ans, membre présumé de l'organisation ETA politico-militaire, aujourd'hui dissoute, et réfugié au Pays basque français depuis 1982, a été remis, lundi 28 juillet, à la police espagnole *(nos dernières éditions)*.

Artola, comme ses deux compatriotes reconduits à la frontière la semaine dernière, était en possession d'une autorisation de séjour ; comme eux, il n'avait jamais eu maille à partir avec les autorités françaises. En revanche, il fait l'objet de deux procédures pour attentats par bande armée diligentées par le tribunal de l'Audiencia Nacional, pour lesquels il risque plusieurs dizaines d'années de prison.

Cette troisième expulsion survient, comme les deux premières, quelques heures après un attentat perpétré par ETA en Espagne. Ces « *représailles administratives* », saluées par M. Felipe Gonzalez semblent couper l'herbe sous le pied des commandos du GAL, autrefois prompts à venger les victimes de l'ETA. « *Ce qui démontre*, assure un des avocats des réfugiés, *que les autorités espagnoles peuvent maîtriser, quand elles le veulent, les activités de ces contre-terroristes.* »

En Pays basque français, on s'organisa face à cette nouvelle situation : 460 familles ont accepté d'héberger chez elles des réfugiés basques mais, peu à peu, ceux-ci commencent à rentrer dans la clandestinité. Mikel, marié, père de deux enfants nés en France, où il réside depuis onze ans, a donné congé à son employeur : « *A quoi me sert cette carte de séjour délivrée il y a un an ?* dit-il. *Demain matin, je serai peut-être dans un commissariat de Madrid.* » Aussi a-t-il décidé de ne pas se présenter la semaine prochaine à la sous-préfecture de Bayonne pour faire renouveler ses papiers.

Plus nette encore, la réflexion de Xabier, qui a échappé il y a un an à un attentat du GAL : il sait que son nom a été cité en 1979 par un militant basque soumis à la torture : « *Si je suis déféré à l'Audienca Nacional*, affirme-t-il, *il n'est pas sûr que je puisse démontrer que je suis innocent de la mort d'un lieutenant de l'armée espagnole. Et je n'ai aucune envie de passer trente ans de ma vie en prison. Si, demain, la police française vient m'arrêter pour m'extrader, je ne me laisserai pas faire.* »

Ph. E.

POINT DE VUE

Pauvre droit d'asile

par Denis Langlois
avocat et écrivain

PAUVRE *droit d'asile !* Tu as beau être inscrit dans les Constitutions, dans les Déclarations des droits de l'homme, on te viole allègrement pour un oui pour un non. Un attentat, un accord entre gouvernements, un juteux contrat commercial et il n'y a plus de refuges, plus de postes frontières salvateurs. Plus de Pyrénées.

Les policiers sont partout chez eux, choisissant leurs proies, fondant sur les boucs émissaires. Un réfugié, ça n'a jamais eu beaucoup de droits. Mais dans une Europe obnubilée par le terrorisme, ce n'est plus qu'une monnaie d'échange. Un pion que l'on déplace au gré des alliances, des complicités d'ambassades.

En septembre 1984, le coup avait été sévère : trois extraditions qui avaient soulevé des remous, tant elles étaient en contradiction avec les grands principes humanitaires de la gauche. Aujourd'hui, c'est encore plus expéditif. Au diable les tribunaux, au diable les commissions ! Des trucs juste bons à faire perdre du temps. Parlez-moi d'une bonne procédure d'urgence absolue. Un paquet bien ficelé à livrer au destinataire. Signez-moi un reçu et vogue la galère !

Un peu pâles, tout de même, ces deux réfugiés basques pour mettre à eux seuls en péril la sûreté de l'Etat français. Allons donc, ces gens-là, ça agit dans l'ombre ! Ça prépare. C'est « susceptible de ». Si ce n'est pas coupable, c'est au moins « capable » de le devenir.

Pauvre droit d'asile ! Ce n'est pas la première fois que l'on te fait subir les derniers outrages. Je ne suis pas sûr que, cette fois, tu t'en relèveras. Il va au moins falloir que les organisations internationales te consacrent une pleine « année du réfugié ». Avec de beaux discours sur la protection de ceux qui sont pourchassés de frontière en frontière pour leurs convictions.

Il est vrai qu'il y a convictions et convictions. Le droit des peuples minoritaires à être indépendants, à s'occuper eux-mêmes de leurs propres affaires, à se libérer de l'emprise des Etats centralisateurs, c'est mal vu. Ça donnne le mauvais exemple, ça fait germer des idées de liberté dans la tête des gens. Bref, ça dérange le bon ordre des Etats, de ceux dont les frontières ont été fixées une fois pour toutes.

Les Basques, voyez-vous, c'est sympathique quand ça danse le fandango ou joue à la pelote devant les touristes ébahis. En dehors de cela, c'est carrément déplacé. Mais savez-vous qu'aux dernières élections législatives espagnoles, ils ont montré qu'ils étaient largement majoritaires pour réclamer leur indépendance. La belle affaire ! Un vote est un vote et rien de plus.

Faute d'obtenir gain de cause par leurs bulletins, voilà qu'ils se permettent de faire des attentats. C'est scandaleux. En plus, c'est sale en période touristique. Ça met du sang partout. Ça tue les braves gardes civiles qui n'y sont pour rien.

Amnesty International dénonce régulièrement les tortures dans les commissariats espagnols. De viles calomnies, mon cher monsieur ! Si l'on écoutait toutes les jérémiades, on ne pourrait plus rien faire. Les citoyens se permettraient de juger leurs gouvernants. Ce serait l'anarchie.

Pauvre droit d'asile ! Tu as vraiment une sale mine. J'ai bien peur que tu ne passes pas l'été. Mais ne crie pas trop fort. Ça gâcherait les vacances de ceux qui s'étalent nonchalants sur les plages du Pays basque. Un beau pays, tu sais. Dommage qu'on y trouve autant de Basques !

SCIENCES

Les derniers instants des astronautes de « Challenger »

Six mois après l'explosion de *Challenger*, la NASA a rendu public, lundi 28 juillet, un enregistrement, retrouvé en mars dernier, des propos tenus par trois des astronautes — le commandant de bord, Francis Scobee, le copilote, Michael Smith, et l'ingénieur de bord, Judith Resnik — juste après le décollage de la navette. Soixante-treize secondes après le départ, l'accident survient et le dialogue s'interrompt. La dernière exclamation — « *oh ! oh !* » — de Michael Smith semble indiquer que ce dernier avait pris conscience qu'il se passait quelque chose d'anormal. Ce que confirme le fait que, parmi les quatre réserves individuelles d'oxygène (utilisées en cas d'urgence) qui ont été retrouvées, trois avaient été ouvertes, dont celle du copilote.

(Décollage, Resnik) — *Super !*

(1re seconde, Smith) — *C'est parti.*

(7e s., Scobee) — *Houston* (centre de contrôle), *amorçons le tonneau* (manœuvre classique après le lancement).

(11e s, Smith) — *Vas-y, ma vieille.*

(14e s., Resnik) — *LVLH* (rappel d'un changement nécessaire de position d'un interrupteur dans le cockpit).

(15e s., Resnik) — *C'est le super-pied.*

(16e s., Scobee) — *OK.*

(19e s., Smith) — *On dirait qu'il y a pas mal de vent aujourd'hui.*

(20e s., Scobee) — *Ouais.*

(22e s., Scobee) — *C'est assez dur de voir par le hublot de mon côté.*

(28e s., Smith) — *On est à 10 000* (pieds, environ 3 300 mètres) *et à Mach 0,5.*

(30e s., inaudible.)

(35e s., Scobee) — *Mach 0,9.*

(40e s., Smith) — *On passe Mach 1.*

(41e s., Scobee) — *On dépasse les 19 000* (pieds, environ 6 300 mètres).

(43e s., Scobee) — *OK, on diminue les gaz* (opération normale).

(57e s., Scobee) — *On remet les gaz* (opération normale).

(58e s., Smith) — *Les gaz à fond.*

(59e s., Scobee) — *Ça marche.*

(60e s., Smith) — *Elle* (la navette) *marche le feu de Dieu.*

(Non identifié) — *Yahoo !*

(62e s., Smith) — *35 000* (pieds, 11 500 mètres) *et Mach 1,5.*

(65e s., Scobee) — *Je lis 486 sur le mien* (vérification de routine de la pression extérieure).

(67e s., Smith) — *Ouais, c'est ce que j'ai aussi.*

(70e s., Scobee) — *Bien reçu, les gaz à fond.*

(73e s., Smith) — *Oh ! Oh...*

Perte de toute liaison avec *Challenger*.

Le PS a remboursé l'imprimeur de M. Nucci

(Suite de la première page.)

La première facture de l'imprimerie Ronjat à La Promotion française date du 31 décembre 1985 et porte sur 54 609 F pour la réalisation de journaux et de la *Lettre du député*, de M. Nucci. La seconde, en date du 10 février 1986, porte sur 44 451 F pour 3 500 affiches de M. Nucci « *en position debout* » et 1 500 affiches du ministre « *en position assise* ». Au total, La Promotion française — alimentée par Carrefour du développement, ce qu'affirme avoir ignoré M. Nucci — a donc versé environ 99 000 F à l'imprimeur.

Le deuxième circuit de financement de matériel électoral est passé par l'OFRES, une société proche du PS, qui édite des bulletins pour les collectivités locales. M. Nucci a souligné que cet organisme ne percevait pas de fonds publics, tout en indiquant l'avoir mis en relation avec son imprimeur. « *L'OFRES et l'imprimeur ont ensuite cherché entre eux les modalités de règlement et je n'ai pas été tenu au courant. Aucune somme de cette campagne ne vient donc des fonds publics* », a assuré M. Nucci.

De fait, l'imprimeur indique dans son interview au *Dauphiné libéré* que l'OFRES lui a demandé de réaliser deux factures au lieu d'une et de faire figurer des travaux ne correspondant pas aux opérations effectivement réalisées. Les deux factures, comme nous l'avions annoncé dans *le Monde* du 26 juillet, s'élèvent à 167 629 F et 163 264 F. Elles portent comme intitulés : 20 000 *Bulletin municipal de Vienne*, 47 000 *le Courrier Rhône-Alpes*, 10 000 *Bulletin municipal Bourgoin-Jallieu*, 10 000 *Guide de Bourgoin-Jallieu* et 12 000 *Guide municipal de Romans*. Ces travaux n'ont pas été réalisés par M. Ronjat.

Le montant total (429 000 F) des factures litigieuses — payées sur fonds publics par l'intermédiaire de *la Promotion française* ou par l'OFRES — correspond donc à peu de chose près à celui qu'avait indiqué M. Chalier dans sa lettre au ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, en règlement d'affiches électorales : 400 000 F.

CORINE LESNES.

● **Une précision de M. Louis Mermaz.** — Le maire de Vienne, M. Louis Mermaz, a fait savoir que *Vienne-Informations*, le bulletin municipal de sa ville et *le Courrier Rhône-Alpes*, organe d'expression socialiste, étaient réalisés par une imprimerie d'Avignon et en aucun cas par la société Ronjat. L'ancien président de l'Assemblée nationale a réaffirmé que la mairie de Vienne n'avait jamais passé de commande à l'imprimeur de Beaurepaire.

SPORTS

● **COURSE A LA VOILE DU « FIGARO » : victoire de Christophe Auguin.** — Le navigateur de Granville Christophe Auguin, vingt-six ans, a remporté sur *Normerel* la dix-septième course à la voile en solitaire du *Figaro* grâce à sa victoire, le lundi 28 juillet, dans la troisième et dernière étape La Corogne-Pornic. Sur la ligne d'arrivée, il devançait en effet de plus de trente minutes Loïc Peyron sur *Lada-Poch*, son rival le plus dangereux pour la victoire finale. Professeur d'enseignement technique à Cherbourg, Christophe Auguin souhaite devenir professionnel de la voile.

● **ESCRIME : championnats du monde.** — Le Soviétique Serguei Mindirgassov, grand favori de l'épreuve, a été sacré champion du monde de sabre, lundi 28 juillet à Sofia, en battant en finale le Hongrois Imre Bujdoso. Le Français Jean-François Lamour n'a été battu que de deux touches par le Bulgare Vassil Etropolski pour la médaille de bronze.

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

13. La guerre atomique n'aura pas lieu

Le 22 octobre 1962, Kennedy lance un ultimatum à Khrouchtchev : non, Cuba ne deviendra pas une base contre les Amériques. « M. K » cède. La détente va succéder à la guerre froide.

AU tout début des années 60, le théâtre international ne semble guère renouveler son répertoire. On y joue le drame de la guerre froide commencé en 1947. En fait, les deux principaux rôles échus à un Nikita Khrouchtchev et au tout neuf John Kennedy étaient destinés à une scène finale de bras de fer, avant la première d'une autre pièce qui s'appellerait « coexistence pacifique ».

Des images qui ont frappé les contemporains comme signes annonciateurs de répit, on garde celles du voyage insolite de « Monsieur K. » aux Etats-Unis. A Pittsburg, il avait eu ce mot conforme à son humour légendaire, mais qui sonnait mieux qu'une simple boutade, laissant pressentir un rapprochement entre les deux blocs : « *Je suis venu voir comment vivaient les esclaves du capitalisme. Eh bien ! je dois dire qu'ils ne vivent pas mal.* » Pourtant, en ce mois de septembre 1959, on était en pleine « crise de Berlin » : la conférence de Genève destinée à régler le sort de l'ancienne capitale allemande, que les communistes voulaient transformer en « ville libre », avait été, quelques semaines auparavant, ajournée *sine die.*

La visite de Khrouchtchev imprimait dans les esprits pacifiques un nouvel espoir. A leur tour, les Français avaient accueilli le numéro un soviétique en mars 1960 comme un bon présage. Une rencontre au sommet ne devait-elle pas se tenir à Paris, au printemps ? Hélas ! Dès son retour dans la capitale française à la mi-mai, Monsieur K. avait échangé la trogne joviale qu'il affichait naguère dans les champs de maïs du Middle-West contre une mine renfrognée. Il exigeait des excuses de la part des Américains. Les Soviétiques venaient d'abattre dans leur espace aérien un avion-espion U2, dont ils détenaient le pilote prisonnier. Bon, on ne recommencerait plus tant que je serai président, avait dit Eisenhower. C'était trop peu : Nikita avait gardé son air des mauvais jours. L'affaire de l'U2, prétexte ou non, avait mis en miettes la conférence.

La conférence de Berlin trouva un règlement inattendu, sinistre et unilatéral dans la construction d'un mur continu qui interdirait désormais les départs trop aisés de l'Est vers l'Ouest. De 1952 à 1961, on avait ainsi compté 2 245 000 réfugiés, quittant la RDA par la passoire de Berlin. Pour la plupart, des gens jeunes : cette espèce d'autodétermination par les pieds n'était pas seulement humiliante pour le régime de Pankow, elle était aussi dangereuse pour son économie.

Au cours de cette crise, de Gaulle, auquel l'ambassadeur soviétique à Paris reprochait une attitude intransigeante qui pouvait mener à la guerre nucléaire, avait déclaré : « *Eh bien, monsieur l'ambassadeur, nous mourrons ensemble.* » On ne mourrait donc pas pour Berlin-Ouest. Le « mur de la honte » avait été la seule entorse au *statu quo.* Mais l'impossibilité d'accord entre les deux parties laisse libre cours à la reprise des essais nucléaires.

Cependant, en cette année 1962, le foyer de la conflagration redoutée se déplace de Berlin à Cuba. A l'origine, le régime castriste, *installé* en janvier *1959*, n'était pas communiste. Mais la réforme agraire et autres mesures analogues visaient directement les intérêts américains, et notamment l'United Fruit Company et ses 135 000 hectares de plantations.

Provoqué par les réfugiés cubains et par les détenteurs de capitaux investis dans l'île sucrière, le gouvernement américain prête son aide aux tentatives de reconquête lancées contre Castro. Du même coup, un mécanisme d'intransigeances s'enchaîne : signature d'un accord commercial avec l'URSS ; embargo américain, entrée proclamée de Cuba dans le « camp socialiste »... L'escalade ne fait que commencer.

Entre-temps, *John Kennedy* avait été élu président. Sa jeunesse, son allure, sa réputation libérale : l'Amérique change de tête. Autant par la maladresse de l'administration précédente que par une loi d'inertie idéologique, toute atteinte à la libre entreprise étant considérée comme une menace communiste, les Américains avaient littéralement poussé les Cubains dans les bras soviétiques. A quelques centaines de miles de la Floride, un régime socialiste les défiait désormais et prêchait d'exemple à l'ensemble de l'Amérique latine. Il fallait y parer, sans pour autant donner prétexte aux Russes d'intervenir.

Dans ces conditions, Kennedy choisit de donner un appui partiel aux projets de *reconquista*, exécutés par les seuls réfugiés cubains. Mal renseigné par ses services secrets qui garantissent le soutien à une intervention extérieure par les paysans locaux, Kennedy donne le feu vert à un plan de débarquement dans la baie des Cochons, lequel s'achève en catastrophe. Le président des Etats-Unis, comme il l'avait annoncé, mais sans être cru, a refusé d'épauler militairement la tentative des anticastristes qu'avait encouragée la CIA. Washington est alors en butte à toutes les critiques, tandis que le régime cubain se durcit encore : ralliement au marxisme-léninisme, établissement du parti unique.

Un coin du monde communiste est bien enfoncé dans l'américanosphère. Entre les deux pays voisins, toutes les relations sont rompues. Fidel Castro est convaincu d'une attaque imminente : le Pentagone rappelle cent cinquante mille réservistes ; on assiste à de grandes manœuvres d'intimidation dans la mer des Caraïbes... En conséquence, pendant l'été 1962, Fidel et le « Che » vont demander à Moscou de faire obstacle à l'agression américaine.

Le conflit sur Berlin s'étant terminé par une partie nulle, Monsieur K. et son état-major vont tenter de retrouver l'avantage, en installant à Cuba un système de fusées à portée intermédiaire, visant directement le territoire de l'autre « Grand ». A la mi-octobre, Kennedy est informé par ses U 2 de la construction des rampes de lancement sur le sol cubain. En six jours, après avoir largement consulté, il va prendre une des décisions les plus difficiles qui ait été imposée à un chef d'Etat depuis 1945. Il ne peut plus reculer. Par chance, il va pouvoir montrer sa force sans avoir à s'en servir. Il sait en effet que des cargos soviétiques, probablement escortés de sous-marins, font route vers les Caraïbes : il peut donc rendre le combat sur des positions défensives.

Le 22 octobre, à 7 heures du soir, le président apparaît sur les écrans de télévision, calme et résolu. Non, Cuba ne peut devenir une base stratégique mettant directement en péril « *toutes les Amériques* ». Un ultimatum est lancé à Khrouchtchev. Le monde retient son souffle. Après quelques jours d'attente angoissée, le Soviétique ordonne à ses marins de faire demi-tour. Contre la promesse d'une non-intervention à Cuba de la part des Américains, il accepte, malgré Castro qui proteste, de retirer ses missiles.

Sang-froid

Kennedy avait pris le risque calculé d'une guerre immédiate pour faire obstacle à la progression soviétique. Le sang-froid dont il a fait preuve et la reculade de l'adversaire lui gagnent une immense popularité à travers le monde. Avec le temps, les deux vrais vainqueurs sont apparus : d'abord, le régime de Cuba, enclave socialiste désormais tolérée par Washington dans sa zone d'influence ; ensuite, l'esprit d'entente sur la limitation des armes nucléaires : on s'était approché trop près du gouffre. Une page avait été tournée par un vent brûlant : à la guerre froide allait succéder la « détente ».

Sur le sens de la « coexistence pacifique », on s'interroge. S'agit-il d'une simple pause dans la lutte planétaire engagée par Lénine contre le capitalisme, un de ces pas en arrière stratégiques comme il y en eut tant de son vivant même ou sous Staline ? Au contraire, les risques d'anéantissement de l'humanité ne sont-ils pas arrivés à un niveau tel qu'un compromis entre l'Est et l'Ouest s'impose comme une nécessité de survie ? Les Chinois, méprisant le « tigre de papier atomique », vont alors donner de la voix contre le « révisionnisme » de Moscou. Coexistence d'un côté, schisme de l'autre : la face du monde change, décidément.

Pour Nikita, le communisme vaincrait un jour ou l'autre, par d'autres voies. Son optimisme est d'airain : « *D'après le calcul de nos économistes, en 1980, nous produirons par habitant beaucoup plus que les Etats-Unis d'Amérique !* » Bien des spécialistes occidentaux ajoutent foi à ses fanfaronnades. N'importe, le ciel s'était éclairci : il se pouvait que la guerre ne fût pas le destin inexorable des hommes.

MICHEL WINOCK.

APRÈS LA DÉCISION DE M. KENNEDY D'APPLIQUER LA « QUARANTAINE » AU TRAFIC D'ARMES VERS CUBA

WASHINGTON, LONDRES, MOSCOU ET LA HAVANE saisissent le Conseil de sécurité

Négocier plutôt que renchérir

Nous voici donc une nouvelle fois aux prises avec une grave crise internationale. Rien ne l'annonçait. Il semblait que l'administration américaine fût décidée à résister aux sollicitations d'une opinion surexcitée et qu'elle avait pris son parti de la présence à quelques centaines de kilomètres de la Floride d'une base communiste, dont la signification, à l'heure où les fusées intercontinentales mettent, de toute façon, tous les pays en première ligne, apparaissait bien plus politique que militaire.

Pourquoi M. Kennedy a-t-il brusquement décidé de passer à l'action sans saisir au préalable l'O.N.U. ni consulter ses alliés ? On voudrait pouvoir être sûr de l'exactitude des informations sur lesquelles il se base pour annoncer que les Soviétiques, contrairement à leurs assurances les plus solennelles, répétées jeudi encore par M. Gromyko au président lui-même, ont installé à Cuba des armes offensives d'une portée suffisante pour atteindre les trois Amériques. Mais, malheureusement, l'expérience prouve que les services de renseignements américains se trompent parfois.

De toute façon, c'est un droit jusqu'à présent reconnu aux Etats souverains de choisir leur forme de gouvernement, leurs alliés et leurs armes. Il est curieux de constater que les Américains, qui trouvent parfaitement normal qu'un Etat comme la Turquie, situé à la frontière de l'Union soviétique, abrite des rampes de lancement qui menacent tout le bassin du Donetz, contestent à l'U.R.S.S. le droit de conclure avec Cuba des accords comparables. Ce refus est certes dans la logique d'un gouvernement qui a fait savoir à plusieurs reprises, ces temps derniers, que « le communisme dans l'hémisphère occidental n'était pas un objet de négociation », autrement dit qu'il ne s'inclinerait pas devant le fait accompli de la présence dans les Caraïbes d'un régime marxiste. Il est cependant contraire au simple bon sens, de même qu'aux règles tacites qui résultent de la répartition entre les deux camps d'une capacité de destruction pratiquement égale.

Cela dit, le souci de M. Kennedy de limiter au maximum le risque qu'il a décidé de prendre est manifeste. La « quarantaine » qu'il a instituée ne doit porter que sur les armes offensives. Si vraiment les Russes n'en ont pas livré

On lira en page 2 le texte intégral du discours que M. Kennedy a prononcé à minuit (heure française) dans la nuit de lundi à mardi pour faire part au peuple américain et à l'opinion mondiale des graves décisions qu'il avait prises au sujet de Cuba. Affirmant qu'il détenait la preuve que, contrairement à leurs engagements renouvelés, les Soviétiques étaient en train d'installer dans ce pays des fusées et des bombardiers capables de menacer la sécurité de l'ensemble de l'hémisphère occidental, il a annoncé qu'il avait donné l'ordre aux forces armées américaines d'appliquer une « quarantaine » sur le trafic des armes offensives à destination de Cuba. D'importants renforts de fusiliers marins, d'avions et de navires ont été dépêchés dans la région des Caraïbes pour assurer l'exécution de cet ordre.

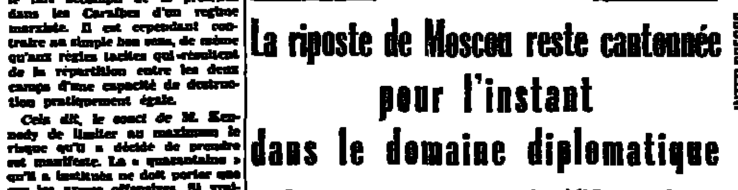
M. Kennedy a d'autre part saisi le Conseil de sécurité. Celui-ci va être invité à ordonner l'élimination des bases étrangères de l'île et à envoyer sur place une mission d'observateurs. *Le président a encore ajouté que si les Etats-Unis étaient atteints par des fusées tirées à partir du territoire cubain ils répliqueraient sur le territoire soviétique.*

Cet ensemble de décisions a été pris après consultation des anciens présidents encore en vie, des leaders du Congrès et du conseil national de sécurité. En revanche les alliés des Etats-Unis ont été seulement informés. Le président a cependant tenu à envoyer à Paris l'ancien secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, pour mettre au courant le général de Gaulle et le Conseil de l'O.T.A.N. de ses intentions. M. Acheson est reparti ce mardi matin pour Bonn d'où il regagnera directement Washington. Jusqu'à présent aucune réaction officielle n'a été exprimée à l'Elysée ou au Quai d'Orsay, non plus d'ailleurs que dans aucune des capitales occidentales. Bien qu'il faille s'attendre à une affirmation générale de solidarité avec Washington, une certaine préoccupation ne s'en manifeste pas moins quant aux conséquences possibles de l'initiative américaine. C'est à peu près ce sentiment qu'on recueillait à Bruxelles ce matin mardi, à l'issue de la réunion que les ministres des affaires étrangères des Six ont tenue sur la situation internationale et au cours de laquelle ils ont abondamment parlé de Cuba. Le ton de la presse, en particulier à Londres, est fort critique vis-à-vis des Etats-Unis. A Bonn, en revanche, on se félicite de cette manifestation d'une fermeté que l'on espère voir s'appliquer également au problème de Berlin.

A La Havane des mesures de mobilisation ont été prises et l'on attend dans la journée un grand discours de M. Fidel Castro, qui a d'autre part demandé la réunion du Conseil de sécurité pour discuter de « l'agression » américaine. Il est probable que les deux requêtes des Etats-Unis et de Cuba seront discutées ensemble. C'est au président en exercice, qui se trouve être M. Zorine (U.R.S.S.), qu'il appartient de fixer l'heure de la réunion. On pensait généralement que celle-ci pourrait commencer dès aujourd'hui mardi, à 20 heures (heure française). Il faut s'attendre à un bel échange d'invectives. Le conseil de l'Organisation des Etats américains est lui aussi convoqué.

En début d'après-midi la radio soviétique diffusait une déclaration gouvernementale annonçant une demande de convocation du Conseil de sécurité.

Londres annonçait également sa décision d'appuyer la requête américaine. Et l'on notait comme assez inattendu que M. Gromyko, qui a quitté New-York hier soir, se soit arrêté à Berlin-Est au lieu de rentrer directement dans son pays. Il y conférera [illegible] huit heures avec MM. Ulbricht et Grotewohl. Est-ce à dire que la riposte russe pourrait s'exercer dans l'ancienne capitale allemande ? Cette crainte s'exprime évidemment à Bonn. Mais ce n'est là qu'une des hypothèses que formulent les observateurs dans l'attente d'une prise de position du Kremlin. Pour l'instant la première question qui se pose est de savoir si les bateaux soviétiques qui font route vers Cuba accepteront de se laisser fouiller, s'ils feront demi-tour ou s'ils engageront le combat. Quatre d'entre eux marchent actuellement vers Cuba et le ton de la déclaration du gouvernement soviétique ne laisse guère de doutes sur les instructions que leurs commandants ont reçues. — A. F.



La riposte de Moscou reste cantonnée pour l'instant dans le domaine diplomatique

De notre correspondant particulier MICHEL TATU

(Mercredi 24 octobre 1962.)



INTER PRESSE

En juin 1961, John Kennedy rencontre, à Vienne, Nikita Khrouchtchev. Deux mois après l'entrevue, la crise de Berlin trouve un règlement inattendu, par la construction du mur qui matérialise la séparation de l'Est et de l'Ouest. En 1962, c'est Cuba qui devient le foyer de la conflagration redoutée.





Une grande enquête sur les conditions de logement des Français

DEUX MILLIONS D'APPARTEMENTS (SOIT UN SUR SIX) dont 300 000 ont été construits récemment, sont surpeuplés

Dans la région parisienne, 630 000 logements (1 sur 4) sont dans ce cas

(Jeudi 25 octobre 1962.)

Demain : Kennedy foudroyé

● **PRÉCISION.** — Dans la chronique n° 8 « Les années anglaises », une erreur s'est glissée dans la légende de la photo des Beatles. Le vrai nom de Ringo Starr est Richard Starkey et non pas Stuart Sutcliff. Ce dernier quitta le groupe pendant l'été 1961. Il est mort en avril 1962.

هكذا من الأصل

e n'aura pas li

Vous avez dit *mutuelle* ?

Depuis le 26 juillet seules les vraies mutuelles de santé ont le droit de s'appeler *mutuelles* *

"Les mutuelles sont des groupements **à but non lucratif** qui, essentiellement, au moyen des cotisations de leurs membres, se proposent de mener, dans l'intérêt de ceux-ci ou de leur famille, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide en vue d'assurer notamment :

1 La prévention des risques sociaux liés à la personne et la réparation de leurs conséquences.

2 L'encouragement de la maternité et la protection de l'enfance, de la famille, et des personnes âgées ou handicapées.

3 Le développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et l'amélioration de leurs conditions de vie."

(Extrait du Code de la Mutualité - Art III-1)

*La loi du 26 juillet 1985 fait obligation aux compagnies d'assurances utilisant le terme mutuelle de se présenter à partir du 26 juillet 1986 comme mutuelle d'assurance ou assurance mutuelle.



Votre mutuelle

FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE, 10, RUE DESAIX, 75015 PARIS, (1) 42 73 12 20

Kennedy fou

Avignon 86

Gallotta sur le Cargo

Jean-Claude Gallotta présente Mammame *à la Cour d'honneur – Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la commission, a assisté à la première – et s'est présenté aux journalistes de théâtre. Ceux de la danse le connaissent bien entendu. Nous aussi, mais moins bien. Chorégraphe, directeur du groupe Emile-Dubois, il prend la succession de Georges Lavaudant et Jacques Blanc à la tête de la Maison de la culture de Grenoble. C'est à ce titre qu'il a souhaité le contact. Il nous a vus aller là-bas, et de* Lorenzaccio *à la reprise de* Palazzo mentale, *suivre le théâtre. Il aimerait que l'on continue, non pas pour parler de son travail, mais pour rendre compte des changements qu'il apporte aux activités de la Maison de la culture. A son ambiance en tout cas, car le programme de la saison 1986-1987 n'a rien d'insolite et d'ailleurs le théâtre domine avec les accueils –* Venise sauvée, *le* Roi Lear, *par Mathias Langhoff,* Elvire/Jouvet *avec Philippe Clevenot... Et les productions de Bruno Boeglin, qui remplace Georges Lavaudant au Centre dramatique des Alpes, après quelques remous. Les successions en provoquent toujours. Il faut bien que les équipes restantes affirment leur existence en établissant des rapports de force.*

La nomination de Jean-Claude Gallotta a également été retardée par les atermoiements du conseil d'administration. Mais le Cargo – nouveau sigle de la Maison de la culture – est prêt à appareiller. Son capitaine ne cherche pas spécialement un changement de cap. Dans l'immédiat, il veut porter un regard autre sur le théâtre. Son regard bleu joue la naïveté. Il pratique la stratégie du doute : le doute comme signe de sincérité emporte l'adhésion des partenaires.

Jean-Claude Gallotta et Leo Standard – administrateur et en quelque sorte maître à penser – se mettent en position de Hurons. Ils regardent, écoutent, ne craignent pas de s'étonner. Ils accumulent des informations dont ils se serviront. Pas forcément pour mettre en scène du théâtre – ils sont plutôt attirés par le cinéma, mais pour mieux comprendre un monde qui leur paraît mirifique, riche d'argent et de passé, un langage qui n'est pas celui du corps. La question du vocaculaire est importante : « Quand Raul Ruiz a tourné *Mammame, raconte Leo Standard,* il a dû faire traduire par Jean-Claude ce qu'il demandait aux danseurs. »

Les spectacles de Jean-Claude Gallotta ont un caractère théâtral : ils se construisent à partir de rapports entre des personnages, qui expriment le désir, la tendresse, l'angoisse, la hargne... Mais c'est de la danse même quand les danseurs parlent. Leur jeu obéit à l'humour aigu de leur chorégraphe, aux dérapages inquiets de sa pensée.

Dirigeant leurs évolutions du haut des gradins, il a les soucis d'un metteur en scène : géographie de l'espace, rythme global, précision des enchaînements. Seulement les comportements ne sont pas les mêmes, l'organisation de l'énergie diffère. Peut-être parce que les spectacles de Gallotta sont des ensembles, peut-être simplement parce qu'on porte sur cette danse un regard autre...

COLETTE GODARD.



MARC ENGUERAND

LE SIGNE Ambiguïté de la nuque droite, des cheveux courts. Mais l'arrondi aperçu de la joue désigne une fille. Une danseuse. En haut, invisible sur les gradins, il y a Jean-Claude Gallotta. Elle regarde, ramassée, crispée par l'attente.

Elle attend le signe qui lui rendra sa légèreté élastique, sa souplesse nerveuse. Le signe qui lui rendra son corps.

Le charme des interdits

Le porno quitte l'enfer

C'est tantôt drôle tantôt sordide. Cela a vingt ans ou près de cent. A Avignon, le porno crève l'écran.

Pour la plus grande joie des cinéphiles, les responsables des rencontres cinématographiques et ceux de la cinémathèque de Toulouse ont rassemblé quelques heures d'un programme fait de films clandestins, tournés depuis 1899 jusqu'à la fin des années 60, et conservés dans les « enfers » des cinémathèques ou par des collectionneurs privés.

Rien n'y fait. Ni l'heure tardive des projections ni l'éloignement de la cour du lycée Frédéric-Mistral où elles ont lieu. A minuit, un public impressionnant se bouscule pour assister, et c'est souvent la première fois, au spectacle des fantasmes de celluloïd. Les mêmes qui, l'après-midi, prennent part très sérieusement aux autres manifestations cinéphiliques, paraissent, en pleine nuit, émoustillés, chahuteurs un peu gênés.

Il faut bien dire que le porno attire plus souvent des publics particuliers, spécialisés. A Avignon, on y vient entre amis ou bien avec sa femme. Cette présence féminine, manifestement moins accoutumée aux exploits qui lui sont proposés, donne une fraîcheur inhabituelle à un spectacle d'ordinaire tristounet. Ainsi les cris épatés à la vision d'un pénis de belle taille ou la réprobation opposée aux amours compliqués d'une jeune femme et d'une sorte de dogue allemand. Dans ces cas-là, l'homme se tait. La femme prend parti.

C'est d'ailleurs le principal des enseignements que l'on peut tirer d'une telle soirée. Car on est moins surpris d'apprendre que le cinéma pornographique est aussi vieux que le cinéma tout court. Dès que fut, tant bien que mal, maîtrisée la confection d'un film, dès que l'on put acquérir sans trop de frais pellicule, caméra et matériel de projection, les vocations de cinéastes *hard core* se multiplièrent, encouragées par un circuit X beaucoup plus développé au début de ce siècle qu'aujourd'hui. Il n'était pas composé de ces salles totalement obscures habillant désormais les boulevards d'affiches qui ne font plus rire personne, mais plutôt de salons confortables dans les maisons closes de grande réputation, ou bien d'intérieurs discrets de bourgeois désalés.

On constate d'ailleurs que ce circuit-là donnait des films bien plus joyeux qu'aujourd'hui. Ou bien n'est-ce là qu'une illusion qui naît de chairs rondes et affriolantes, de décors rococo et d'intrigues parées d'humour ? Ainsi ce *Saffo e Priape* daté de 1915 et conservé par la Cinémathèque italienne, attribué à son corps défendant à D'Annunzio, dont ls scènes érotiques et les cartons – *Quale ardor mi prende ?* dans la bouche d'un prêtre lubrique – ont enthousiasmé le public, ou bien encore les aventures du *Baron de la Débrouille, dit Peau de cuir,* ou les malheurs d'un fétichiste des années 10. Mention spéciale pour un dessin animé présenté entre les deux guerres par Les Films d'art et intitulé *Coquin de printemps, une saillie symphonique.*

Après guerre, après donc la loi Marthe Richard, soutenue par le MRP, la bourgeoisie citadine paraît déserter le monde du cinéma pornographique pour l'abandonner à des faiseurs sans humour, sans argent, qui tournent toujours plus vite et plus mal de petits films sordides préfigurant les productions d'aujourd'hui.

Il faudra attendre les années 60 pour assister au renouveau du genre sous les caméras des papes de l'underground américain, bien vite imités par des metteurs en scène de surface qui donneront les films-cultes que sont devenus *Devil in Miss Jones* ou *Derrière la porte verte,* astucieusement diffusés il y a peu par Canal Plus. Peut-être seront-ils l'objet d'une rétrospective à Avignon dans les années qui viennent ? Les festivaliers semblent terriblement attachés au genre.

OLIVIER SCHMITT.

La scène de Duchamp à Balthus

L'esprit de Marcel Duchamp et les postures de Balthus servent de prétexte au théâtre pour parler d'érotisme.

Marcel Duchamp et Balthus érotisent le Festival « off ». Le premier de façon assez racoleuse, le second plus subtilement. Il s'agit bien sûr de deux cas de détournement d'œuvres d'art que les artistes n'avaient pas prévus. Les responsables sont la compagnie Guillaume Cale, qui prend au pied de la lettre *la Mariée mise à nu par ses célibataires, même,* et l'équipe des Beaux Quartiers, qui a travaillé à partir de « postures à la Balthus ».

La Mariée, jouée à minuit à l'Athanor, rue Séverine, provoque quelques embouteillages humains dans cette rue d'ordinaire bien paisible. On se presse pour admirer une beauté très dénudée, accessoirement pour se cultiver en s'amusant. La beauté (Anne Seiller) n'est pas décevante, mais la mise en scène et le texte de Benoît Vitse manquent de corps.

Quelques jeux de mots surréalisants, deux ou trois allusions à la vie et l'œuvre de l'auteur des « machines célibataires » et quelques attouchements coquins ne suffisent pas tout à fait à produire l'effervescence annoncée. Le champagne servi par la mariée manque de bulles et la liqueur versée dans la coupe de son ombilic n'en est pas moins éventée. Restent de plaisants moments d'espièglerie collégienne dus au jeu des célibataires plus qu'aux finesses du scénario.

« La patience », au contraire, se garde des facilités, et la référence à Balthus a d'autres motifs que publicitaires. Ce spectacle, programmé à l'heure du déjeuner au Chien qui fume, propose une recherche intéressante sur l'interaction de la peinture, du texte et de la musique. Les amoureux de Balthus y retrouvent les silences énigmatiques et les jeux de perspective invitant au voyeurisme. Les postures sont reconstituées et mises en mouvement avec une double intelligence des lois plastiques et du symbolisme des gestes balthusiens.

Mais Thierry Roisin et Christophe Ménager sont allés plus loin en prenant le risque de faire entrer des mots et des sons dans ces images. Ils ont eu l'idée d'un peintre-chef d'orchestre animateur d'automates, un démiurge en somme qui commande, par sa respiration, tous les éléments du spectacle. La musique du percussionniste François Marillier accompagne dès lors, avec humour et puissance, les phases de cette création d'un monde.

Quant à l'érotisme, il circule, comme en jeux d'écho, entre les postures et les listes de *définitions* amoureuses empruntées au Kamasoutra. Tout passe par la suggestion, jamais par l'affirmation : l'ouverture d'une armoire, le déploiement des cartes d'une « patience », l'évocation du passage d'une fanfare sont d'autant d'incitations à imaginer, poétiquement, ce dont on parle.

B. B.

★ Ces deux spectacles, créés au cours de la saison 85-86 en Picardie et à l'Atelier lyrique du Rhin-Colmar, doivent être repris à Paris. On pourra voir notamment *la Patience* en octobre au Musée national d'art moderne, dans le cadre des Rencontres des jeunes créateurs.

La couleur des origines

Intolérance...

Polémique autour de la version restaurée du film de Griffith, projetée dans la Cour d'honneur.

A la suite de l'article de Michel Cournot (le Monde *du 25 juillet) sur la présentation à Avignon de la version restaurée d'*Intolérance, *de D.W. Griffith, nous avons reçu de M. Raymond Rohauer, et le Théâtre des amandiers à Nanterre, avec les Rencontres cinématographiques internationales d'Avignon (coproducteurs de la version restaurée d'*Intolérance, *avec accompagnement musical), la lettre suivante, destinée à corriger des « erreurs ».*

« 1) *Erreurs historiques concernant le cinéma muet.* – Que Michel Cournot préfère voir les films en noir et blanc est son droit le plus légitime, mais *laisser croire que* D.W. Griffith était hostile au teintage des copies de ses films est une affirmation sans fondement. La croyance naïve selon laquelle les chefs-d'œuvre du cinéma muet ont été conçus et exploités dans la « forme photographique » sous laquelle nous les voyons habituellement est trop répandue pour que nous la laissions passer sous la plume d'un critique. A partir du milieu des années 1910, tout film dramatique d'importance est présenté – en tout cas pour son exploitation première – dans une copie teintée tenant compte des différents climats de l'œuvre : bleu pour les effets de nuit, vert pour certains extérieurs, bistre pour les intérieurs, sans parler d'effets rouges, orange et violets.

» Il faut souligner que beaucoup de films dont la réputation repose sur la splendeur monochrome ont été précisément conçus dans un esprit polychrome. Ainsi en est-il, par exemple, du *Nosferatu* de Murnau et du *Cabinet du docteur Caligari* ». Par ailleurs, il nous est fait un procès d'intention auquel il nous est impossible de ne pas répondre. Il est dit que : « *Le massacre du film de Griffith par la teinture et les flonflons répond à des calculs, d'ailleurs malheureux, de pur gros commerce...* ». Cette affirmation met gravement en cause notre déontologie. Faut-il rappeler les efforts qui ont été entrepris pour la restauration fidèle de ce film et la création de la *Suite symphonique pour Intolérance,* d'Antoine Duhamel et de Paul Jansen, qui a fait l'objet d'une commande de l'Etat français ?

» Que Michel Cournot préfère voir le film sans musique est également un droit que nous ne saurions lui contester, mais écrire : « *Sans doute, du temps du muet, certains films étaient-ils accompagnés d'une petite musique de piano... Mais pas une œuvre comme* Intolérance, *où le caractère achevé de l'image est le spectacle à lui tout seul* » relève d'une méconnaissance de l'époque concernée. La plupart du temps, des orchestres interprétaient une partition écrite spécialement pour le film et, dans le cas d'*Intolérance,* il existe des éléments d'une partition originale pour orchestre de Carl Breil déposée et enregistrée à la Bibliothèque du Congrès, à Washington. Quoi qu'il en soit, tous les films de cette époque étaient projetés avec musique (grands orchestres pour les salles d'exclusivité, petites formations pour les autres).

» 2) *Une erreur due à une lecture trop rapide du programme imprimé à l'occasion des projections d'*Intolérance. – Michel Cournot nous attribue la diffusion d'une information erronée concernant le tournage en ballon captif des scènes babyloniennes alors que nous précisions bien que c'est « *d'après Georges Sadoul* » et que la phrase précédente dit très clairement : « *Le tournage d'*Intolérance *est resté un mythe depuis 1916.* »

[Ce que dit M. Rohauer dans sa réponse est la stricte vérité. Mais j'ai réagi, quant à moi, comme un amateur passionné de chefs-d'œuvre du cinéma noir et blanc muet d'avant 1929. C'est une question de goût. Le grand art pur du cinéma, c'est, pour moi, les films noir et blanc muets de Strohelm, Chaplin, Keaton, Vertov, etc, et ceux de Griffith.

Sincèrement, j'ai été effondré par la projection saumon-turquoise-bleu-des-mers-du-sud et symphonique d'*Intolérance* à Avignon. Le film, ainsi accommodé, m'est apparu faible, primitif, gauche, beaucoup plus kitsch que l'original, et la séquence contemporaine, la séquence « ouvrière », qui est la vraie ossature de l'ensemble, m'a paru perdre beaucoup de son intensité.

Cependant, si l'on écarte la couleur et la musique, qui faisaient l'objet de mon compte rendu, eh bien ! il n'est pas niable que la copie présentée à Avignon est la plus complète actuellement disponible. Simplement, les promoteurs de cette projection n'ont pas admis que quelqu'un voie, ressente et dise les choses d'un autre côté. Ils ne sont pas seuls. Aujourd'hui, les responsables de beaucoup d'entreprises, culturelles ou autres, admettent de donner dans la presse leurs points de vue, leurs interviews, et de voir publier des reportages, des portraits, qui secondent la promotion. Mais s'ils lisent autre chose que des « pièces de dossier » ou des éloges, s'ils lisent une « critique », ils n'en croient pas leurs yeux, tombent à la renverse, crient au mensonge, et pour un peu appelleraient police-secours. – M. C.]

FIGURE

Jean Babilée

Le danseur baroudeur

Jean Babilée a été le Barysknikov des années 50. Il a fait le tour du monde de la danse. Il joue pour Aperghis dans la Tour de Babel, *aux Pénitents Blancs, du 30 juillet au 3 août.*

Si dans la ville vous croisez un petit homme au corps fin, aux cheveux blancs coiffés en arrière, à la manière romantique, et perché sur une grosse moto – sa passion depuis l'âge de quatorze ans – c'est Jean Babilée, le danseur-étoile fétiche de l'Opéra de Paris dans les années 50, celui dont tous les petits rats en herbe découpaient la photo. Jean Babilée écrivit pour lui *le Jeune Homme et la mort.* Le seul rôle dont il puisse dire aujourd'hui : « *Ce n'est pas une question de talent, mais quand je le vois danser par d'autres, ça me dérange.* »

Babilée n'a pourtant rien d'un homme de possession, tout d'un homme de passion. Danse ou théâtre, peu importe, dit-il, pourvu qu'il touche au plateau. Il a travaillé avec Leonid Massine, Maurice Béjart, Luchino Visconti. Par « *goût de l'aventure, de la nouveauté* », il a joué son premier rôle au théâtre aux côtés d'Arletty dans *la Descente d'Orphée,* de Tennessee Williams, mise en scène par Raymond Rouleau. Puis avec Maria Casarès dans *la Reine verte,* avec Peter Brook dans *le Balcon,* avec Higelin, pour son spectacle au Cirque d'Hiver, aujourd'hui avec Aperghis. Un parcours qui lui semble tout naturel : « *Les peintres ont plusieurs époques... un danseur, c'est pareil. C'est logique de faire du théâtre, de la danse, du cinéma, à partir du moment où, plus qu'à la spécialisation, on s'intéresse à la magie du plateau. Je suis entré à l'Opéra de Paris, j'avais treize ans, je faisais de petites choses dans les productions de la maison, j'étais déjà émerveillé par le plateau. Quand on rentre sur scène, on fait ce qu'on veut... et le plateau est comme un désert, avec ses contigences qui m'intéressent.*

» *Pendant des années, la danse m'a passionné. Puis on en fait trop, les grandes tournées sont monstrueuses. Je me suis rendu compte que j'avais fait plusieurs fois le tour du monde, sans rien voir... J'ai arrêté de danser plusieurs fois dans ma vie, regardé comment les gens s'assoient, se couchent. Et vraiment, à cette époque, si on me demandait ce que je faisais, je ne pensais pas à répondre danseur. J'ai soixante-trois ans. Je me souviens de l'effet que me produisait cet âge à quinze ans : le cauchemar total. Mais l'âge, c'est le temps : on a déjà parcouru un long chemin, et on se découvre encore de nouvelles possibilités. Le plus grand luxe, c'est d'être bien dans sa peau, donc dans son corps aussi, et l'âge venant, ça devient plus intéressant. Tous les matins, je m'accorde en quelque sorte. C'est une façon de vivre.* »

Façon de vivre aussi que de se lancer dans l'arène rock, avec Higelin. De trouver « *d'abord cette odeur de lion qu'a conservé le Cirque d'Hiver, et ce public jeune, irrespectueux, qui vous renvoie tout de suite ce que vous donnez* ». Ne demandez pas à Jean Babilée de parler spécificité, danse ou théâtre, de philosopher sur l'espace. Il n'en a pas, ou plus envie : « *Faire une chorégraphie ou écrire un poème, le fonctionnement est le même. Seule la résolution est différente. Dans* Mario il mago, *un ballet, avec Visconti, à la Scala, j'avais l'impression de faire du théâtre. Le corps d'un comédien, ou d'un danseur, c'est le corps d'un homme, tout simplement. Et sur scène, il n'y a que la vérité qui passe. Comme sur une radiographie, on ne peut pas cacher sa vie... L'autre jour, je pensais que le centre du monde était à l'intérieur du cœur de chacun... vous voyez.* »

Jean Babilée parle de ce point d'équilibre qu'il sent si fort sur sa moto. « *Moto, cuisine, danse ou théâtre, ça me plaît si c'est bien fait. Au Japon, un homme qui balaie le jardin du temple, en Inde, une femme qui sert le thé, c'est merveilleux aussi.* » Babilée évoque encore ce poète du seizième siècle, qu'il a entendu lire à Avignon, « *si proche d'Apollinaire. On retombe toujours sur nos pattes* ». Il se redresse, se déplie : « *La verticalité, c'est le repos. Bien se tenir, ou chanter, sont choses impudiques, d'une certaine façon. Dans la rue, tout le monde vous regarde. La danse est devenue pour moi une pratique très intime.* » Il prend son casque. On l'accompagne jusqu'à sa moto. « *264 chrono* », annonce-t-il. Mais lui ne la pousse que jusqu'à 240.

Propos recueillis par
ODILE QUIROT.

Culture

ARTS

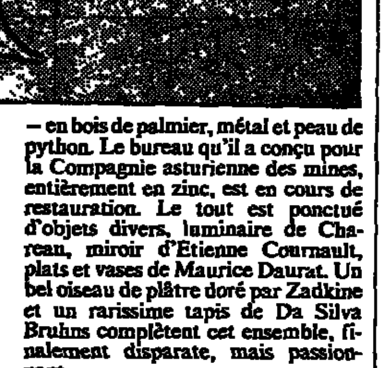
Au Palais de Tokyo

Les meubles de la Ville

Longtemps entassés dans des réserves inaccessibles, les meubles « d'avant-garde » achetés par la Ville de Paris entre les deux guerres sont aujourd'hui exposés de manière permanente au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Trois bas-reliefs géants, en stuc laqué, de Jean Dunand, rescapés du fumoir du *Normandie*, ornent la nouvelle salle aménagée pour ces témoins de l'art déco. La trentaine de pièces rassemblées ici couvrent en effet la période 1920-1937. Pourtant rien de moins homogène que la production de ce court laps de temps. Leur seul point commun est le luxe, le raffinement des matériaux utilisés : bois exotiques, galuchat, parchemins, peaux de serpent ou ivoire. Un mobilier destiné à une clientèle fortunée mais sensible à l'air du temps, et qui s'adressait volontiers à Mallet-Stevens ou à Frank pour faire construire ou décorer.

On distingue ici très nettement les tenants de la tradition qui s'achève et les premiers créateurs de formes nouvelles. La coiffeuse dorée de Paul Fallot, le pare-feu et le fauteuil de Bénédictus, ornés de rosaces mécaniques, appartiennent aux premiers. Même l'élégante console « au char » de Ruhlmann, incrustée d'ivoire, ou ses secrétaires dont l'abattant est en peau de crocodile restent très conformistes. Et il faut toute l'ingéniosité d'André Arbus, représenté par une table en écaille blonde et noire, pour tenter de se soustraire à la routine.



Jean Dunand : « Le sport » (1935). Panneau de laque du fumoir du *Normandie* (détail).

En revanche, Pierre Chareau, l'architecte de la fameuse maison en verre de la rue Saint-Guillaume à Paris, a conçu des meubles étonnants. Un coffre à linge, sycomore et platane, aux tiroirs s'ouvrant en éventail et dont on doute qu'il ait beaucoup servi à l'usage prévu par son concepteur. Du même styliste, une psyché géométrique réduite à l'essentiel. Autre innovateur, Michel Dufet, présent ici avec un ensemble — table et sièges — en bois de palmier, métal et peau de python. Le bureau qu'il a conçu pour la Compagnie asturienne des mines, entièrement en zinc, est en cours de restauration. Le tout est ponctué d'objets divers, luminaire de Chareau, miroir d'Etienne Cournault, plats et vases de Maurice Daurat. Un bel oiseau de plâtre doré par Zadkine et un rarissime tapis de Da Silva Bruhns complètent cet ensemble, finalement disparate, mais passionnant.

E. de R.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Mercredi jusqu'à 20 h 30.

MUSIQUE

Edda Moser au Cap-d'Agde

Les paris du Festival méditerranéen

Souple, léger, courant d'une petite ville à une station de vacances, le Festival méditerranéen apporte la musique à un nouveau public.

Au centre des congrès du Cap d'Agde, Edda Moser chante des lieder de Wagner, Wolf, Brahms et Strauss pour le Festival méditerranéen. Le contraste est violent entre ce port moderne de vacances, un peu décor d'opérette, et l'intensité intérieure du romantisme germanique ; la grande onde maritime de Tristan qui bat les grèves des *Wesendonck-Lieder* ne ressemble guère aux plages étincelantes de soleil où des milliers de corps nus bronzent et font trempette.

Et pourtant, d'emblée, la grande cantatrice allemande, en robe blanche, a établi le contact avec ce public de plus en plus chaleureux qu'elle emmène rêver très loin. Dans l'intimité du récital, on est fasciné par l'art du chant, le travail de la voix, la conduite du souffle qui modifie les couleurs du timbre, la clarté idéale qui, soudain, laisse transparaître un métal très dur et intense, la tragédie abrupte d'un marbre antique qui, le lied suivant, devient gouaille espiègle à la Kurt Weill. Sans comprendre les paroles, chacun communie avec l'essence même de cette musique jaillissant comme une fontaine dans la nuit.

Dans une ville comme Le Cap-d'Agde, François Pagès, ce paysan de Camargue, fou de musique, a gagné le pari qu'il faisait, il y a onze ans, en fondant le Festival méditerranéen, de donner de vrais concerts dans les nouvelles stations du littoral. Mais, avec le succès, l'objectif s'est élargi et, cette année, une trentaine de manifestations couvrent dix-sept villes et villages de la côte et de l'arrière-pays. Concerts prestigieux au palais des rois de Majorque de Perpignan, avec Gabriel Bacquier et l'orchestre du Capitole, ou Lorin Maazel, à la tête du London Symphony Orchestra, au château d'O, ouvert pour l'occasion par le conseil général de l'Hérault, avec José Carreras et l'orchestre de Lyon, ou au château de Castries, avec Maurice André et l'orchestre de Strasbourg, mais aussi dans maintes petites villes aux noms chantant, Baixas, Saint-Paul-de-Fenouillet, Port-Barcarès, Espagel, Elne, Lodève, Amélie-les-Bains, etc.

Une organisation légère, des équipes de jeunes enthousiastes qui vont d'un lieu à l'autre, l'association de mécènes puissants conquis par l'idéalisme et le dynamisme de François Pagès, l'aide des collectivités locales, c'est le secret d'une réussite qui se prolonge chaque hiver par des animations gratuites offertes aux écoliers et aux habitants de petits villages dans les Pyrénées-Orientales, la Lozère et les Bouches-du-Rhône. Car il s'agit avant tout de faire connaître et aimer la musique à ceux qui, la plupart du temps, en sont privés.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Festival méditerranéen : boîte postale 4, 13129 Salin-de-Giraud. Tél. : 42-86-86-86.

CINÉMA

● **Faye Dunaway productrice.** — Elle produira la version cinéma de la pièce de Donald Freed *Circe and Bravo*, qui lui vaut un triomphe à Londres sous la direction de Harold Pinter. L'action se situe à Camp David. Faye Dunaway y est une ancienne reine de beauté aujourd'hui présidente de la République et agent secret. Par la suite, elle sera la grand-mère (déjà) du personnage central de *Cold Sassy Tree*, d'après le roman d'Olive Ann Burns et s'attaquera enfin à son projet fétiche : la vie de Victoria Woodhull, la première femme qui se soit portée candidate à la présidence des Etats-Unis.

THÉATRE

Dans les villas vésuviennes de Naples

Révolution sur le « Mille d'or »

« Prima della Bastiglia » (avant la Bastille) : tel est le titre générique que l'Association des villas vésuviennes a donné au premier festival théâtral organisé ce mois de juillet à Herculanum.

Villas vésuviennes ? Il s'agit d'une centaine de très nobles maisons de campagne, parfois véritables petits palais que l'aristocratie du royaume de Naples et de Sicile avait édifiées dans la seconde moitié du XVIIIe siècle afin de n'être point trop éloignée, fût-ce le temps d'un été, de la famille royale, qui avait choisi de « faire construire » à Portici, immédiatement au sud de la capitale. Avec leur entrée tournée vers le Vésuve et leur façade postérieure donnant sur la mer Thyrénienne, elles avaient si fière allure, ces demeures baroques, quasiment au coude à coude, qu'on a surnommé le « Mille d'or », ce bref segment de golfe qui va des portes de Naples jusqu'à Torre-del-Greco, en passant par Herculanum.

Aujourd'hui, les villas vésuviennes sont enserrées dans la banlieue industrielle et populeuse qui s'étend au sud de la cité parthénopéenne. Enserrées ? Elles ont, en fait, pour nombre d'entre elles, été prises d'assaut par des armées de squatters dont la conservation du patrimoine est le moindre souci. Quant aux autorités italiennes, avec leur quelque deux millions d'œuvres d'art à ce jour recensées, la sauvegarde du « Mille d'or » n'est pas non plus pour elles une préoccupation lancinante.

Le festival des villas vésuviennes, c'est donc d'abord, chaque soir, la réapparition aux yeux éblouis de quelque cinq cents personnes de la villa Campolieto, restaurée grâce au dynamisme d'une association *ad hoc* : à quelques centaines de mètres de l'entrée des fameuses fouilles, c'est un petit palais tout en grâces baroques qu'on aurait certainement pris jusqu'en 1979, année du début des travaux, pour le siège de longue date désaffecté d'une quelconque administration. Le péristyle elliptique aux colonettes géminées enserre une cour pavée qui forme le plus élégant des parterres. Quant à la façade, avec ses lignes savantes mais graves, sa blancheur retrouvée, qui fait saillir l'ombre profonde de l'ancienne entrée des carrosses, elle compose un décor évident pour un festival de théâtre désormais consacré au dix-huitième siècle.

« Les Villas vésuviennes nous rappellent une époque où Naples était partie intégrante et heureuse de l'Europe », explique M. Luca di Fosco, directeur artistique du festival. Il y a eu cette *« terrible lacération »* qui, une première fois avec la Révolution française, puis, définitivement, avec le rattachement en 1860 du royaume des Bourbons à l'Italie, *« a privé la cité de son caractère international »*.

Les Villas vésuviennes ont pour ambition de *« contribuer à réduire cette fracture et internationaliser à nouveau »* l'ancienne capitale de cette région. Une initiative qui, bien entendu, s'ajoute à beaucoup d'autres, tant il est vrai que Naples s'acharne, au prix de mille difficultés, à disputer à une Rome, il est vrai somnolente le titre de métropole culturelle du sud de la péninsule.

Le dernier Grand-Duc

« Avant la Bastille », c'est une demi-douzaine de pièces (deux ont été écrites pour la circonstance par Vincenzo Cerami et Fabio Doptcher), dont le thème, l'ambiance, le lieu ou le moment annoncent cette révolution qui va submerger l'Europe. La plus étonnante est sans doute *le vventre du géant*, de Doptcher, chronique décadente des ultimes instants de Jean-Gaston de Médicis, dernier des grands-ducs de la célèbre dynastie toscane, mort en 1737. Au programme également, *Turcaret*, de Lesage, *Pamela*, de Goldoni, et *Au Perroquet vert*, de Schnitzler — jouée en français dans la mise en scène que Sarah Vajda avait déjà proposée au Festival du Marais.

Pour cette dernière représentation, le public italien, souvent distrait et remuant, était exceptionnellement attentif. Il y a, de fait, quelque chose de fascinant dans l'histoire de ce groupe d'aristocrates qui viennent s'encanailler dans un caboulot, alors que Paris bruisse des rumeurs d'une marche sur la Bastille. Et lorsqu'un vrai cheval les tire sur une charrette où ils ont chargé le corps de l'un d'entre eux mystérieusement assassiné, c'est déjà, bien sûr, l'image des futurs guillotinés. Et l'orchestre, véritable feu d'artifice, qui embrase en finale la façade de la villa Campolieto, c'est naturellement la prémonition des gigantesques incendies politiques à venir.

Mais où s'arrête le théâtre ? Partout, aux fenêtres des HLM voisins et des anciens palais lépreux occupés par les familles nombreuses, les gens se sont mis aux balcons pour recueillir, eux aussi, quelques éclats de la fête.

JEAN-PIERRE CLERC.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Mes années 60

1 Un mot de Baudelaire

Il y a un mot de Baudelaire, du Baudelaire des dernières années, malade, déplumé, bientôt aphasique, qui m'a toujours ému jusqu'aux larmes, tant il exprime la réalité de l'écrivain. Un petit jeune homme, comme il y en a toujours eu, lui parlait avec suffisance de littérature et affichait son mépris pour ce qui s'était écrit en France, disons entre 1850 et 1860. Et Baudelaire : *« Monsieur, j'écrivais en ce temps-là ! »* On ne dira jamais mieux : les belles années de la littérature, les décennies prodigieuses dans ce fragment de siècle qui nous a été concédé, ce seront toujours celles où nous avons joué un rôle. Petit ou grand, là n'est pas la question. Nous écrivions, et les présidents de la République, et les directeurs de journaux, et les autres plumitifs de notre espèce, si célèbres fussent-ils, n'étaient plus nos cousins.

Dans cette « Chronique des années 60 » qu'ici même Michel Winock organise avec brio, deux épisodes (9 — « Les hebdos font peau neuve » ; 10 — « L'homme n'est plus dans l'homme »), l'un relatant la mutation de *l'Observateur* et de *l'Express*, l'autre ce qui se portait en littérature et en philosophie, ont brusquement attisé mon attention. Quand on me parle des années 60, je fais un peu la sourde oreille. Ces années-là me semblent entachées d'un vice de fabrication : entre ma trentième et ma quarantième année, je n'ai rien publié. Pas le plus petit roman, même d'amour. Pas l'ombre d'un essai, même sur le nouveau roman, le général de Gaulle ou l'Etat d'Israël. Pas la moindre plaquette de poèmes de jeunesse amoureusement réunis sur beau papier alfa et à tirage plus que limité ! Pas même, et pour mémoire, ce Journal plus ou moins intime qui sert toujours pour les premiers secours en cas de défaillance passagère, de creux.

A cet état de fait, je ne vois nulle excuse. J'avais poches et tiroirs cousus, matelassés de contrats plus ou moins dodus. Mais l'idée de « transformer », comme on parle d'un essai au rugby, les livres déjà publiés en carrière définitive ne me disait rien qui vaille. Au début, en littérature, il y a l'urgence, mais, quand l'urgence ne se fait plus sentir, écrire redevient ce métier de paysan dont s'est moqué Rimbaud. C'est quand il est de nouveau presque trop tard ou trop tard peut-être que la littérature retrouve son charme. Et puis, n'oublions pas la paresse, qui répond à presque toutes les questions que l'on peut se poser sur soi et les autres. Comme toutes les décennies, les années 60 sont une vue de l'esprit. Mais il est vrai que l'on peut leur donner une apparence de vérité, un style, en jouant sur les marges. En les faisant commencer par exemple en 1958 et en les rallongeant jusqu'en 1973.

Tout le vingtième siècle, en France, se prête à ce jeu. Il y a bien les années 1900, celles de la Grande Guerre, les fameuses années 20, les sales petites 30, dépressives et agitées, les années 40 (de 1936 à 1952), les années 50, si vives, si sautillantes, réduites à la portion congrue (de 1953 à 1958), les 70 (qui commenceraient donc en 1973), où la France, perplexe et bernée — son président aperçoit tous les six mois le bout du tunnel, — est invitée à réduire son train de vie, et, pour finir provisoirement, les 80 (qui datent de 1981 ou de 1983). Est-ce la faute aux journaux, aux radios, aux télévisions qui crochètent et tronçonnent de plus en plus vite et d'une façon de plus en plus précise la durée historique ? Mais nous n'allons plus savoir où donner de la tête avec tous ces bouts, ces segments qui nous assaillent et semblent exiger légendes, analyses perspicaces, jolis coffets et beaux papiers d'emballage.

2 Un « je » qui fait mal !

Le « je » était donc mal vu en ces années 60, gorgés que nous étions de marchandises et de biens de consommation. Il y avait déjà assez de nourritures, de victuailles de toutes sortes sur le marché et dans ces grandes surfaces qui occupaient peu à peu les terrains vagues, ces grandes surfaces qui, avec les autoroutes, seront pour notre siècle ce que furent les cathédrales pour le Moyen Age, sans, en plus, s'encombrer des déchets graisseux d'un subjectivité moite qui n'était plus de mise. Le structuralisme, Robbe-Grillet, Foucault, c'était du béton armé dans toute sa splendeur, l'introduction de la Cité radieuse de Le Corbusier dans la pensée et la littérature : standardisation, préfabrication des éléments, plans verticaux, esthétique fonctionnelle inspirée des machines, on n'allait pas s'ennuyer !

Avec une touchante bonne volonté, les Pompidou, qui raffolaient de l'art abstrait, bénissaient ces recherches formelles. Ils auraient volontiers répété le mot de la marquise de Cambremer, née Legrandin, qui, dans *la Recherche*, affirme : *« En art, on n'est jamais assez avancé ! »* Les deux plus célèbres autobiographies qui semblent encadrer la décennie — un peu comme les événements de mai 1958 et ceux de mai 1968 le font sur le plan politique, — celle de Sartre (*les Mots*, 1963), qui l'ouvre, et celle de Malraux (*Antimémoires* et ses annexes de 1967 à 1976), qui la ferme, donnent assez le ton. Nos deux stars de la littérature engagée se défendent à juste titre d'avoir écrit une autobiographie. Leurs Mémoires sont autre chose que des Mémoires.

Sartre, en grande tenue de maréchal des lettres, fait ses adieux à la littérature, comme Napoléon faisait ses adieux dans la cour du château de Fontainebleau à ses compagnons d'armes, à la quintessence de la Grande Armée, la vieille garde. Dans *les Mots*, l'enfance n'est qu'un prétexte, il s'agit en fait d'un défilé du 14 Juillet de tous ses thèmes. C'est nickelé, c'est superbe, pas un bouton ne manque. Sartre voulait prouver aussi que le style était une comédie comme une autre. Quand on y mettait le prix, quand on en avait la volonté, le style, cette prétendue chasse gardée de la droite, s'achète, était à la portée du premier venu : vous, moi, lui. Et de fermer le ban !

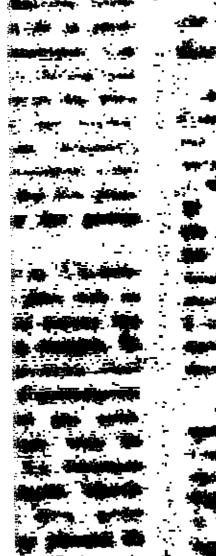
Pour Malraux, est-il besoin de rappeler ce qu'il a écrit au début de ses mémorables : *« J'appelle ce livre* Antimémoires *parce qu'il répond à une question que les Mémoires ne posent pas et ne répond pas à celles qu'ils posent »* ? Le vrai, du moins ce qui en approche, et sur lequel on n'a peut-être jamais pointé le doigt tant la chose était évidente, lettre volée à la portée du regard de tous, c'est que, si le « je » est tant décrié dans les années 60, disons en littérature et en philosophie pour simplifier, c'est qu'il appartient en ce temps-là, qu'il est la force de frappe d'un seul qui occupe pourtant toute la scène mais qui est sans doute trop vu, trop entendu, trop omniprésent pour qu'on y songe, qu'on s'y attarde ! Cette décennie fut dominée par le « je » du général de Gaulle. Et c'est en réaction contre ce « je »-là que nos intellectuels exaspérés rentrèrent ou firent semblant de rentrer le leur. On ne parle pas de son *« petit tas de secrets »* quand le secret est le pouvoir, s'identifie à la France. Le général de Gaulle nous a fait pendant dix ans une concurrence déloyale !

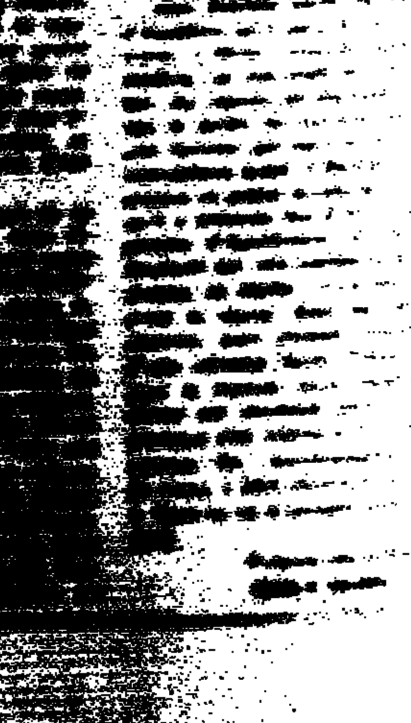
3 Tenez compte du PS

L'autre semaine, tandis qu'une voiture m'amenait à vive allure dans la campagne française — c'est comme ça que l'on parle dans les romans qui m'amusent ! — pour un déjeuner avec un autre président de la République dont le devoir de réserve m'oblige à vous cacher le nom, j'en vins à parler — comment, diable, ces choses-là arrivent-elles ? — avec ma charmante compagne de voyage, journaliste elle aussi, du fondateur de *l'Express*, Jean-Jacques Servan-Schreiber, et de l'assez curieuse destinée qui avait été la sienne. Oui, tant de promesses, tant de bruit, tant de possibles, et puis, soudain, cette éclipse, peut-être passagère.

Nous tombâmes d'accord — je l'y poussai un peu — qu'il y aurait un livre à écrire sur lui, sa famille, son journal et ses métamorphoses. Penser que dans les premiers temps, en 1953, suivant une tradition de la presse américaine, même les notes de lecture n'étaient pas signées ! Pour un critique littéraire d'aujourd'hui, cela semblerait incroyable, impossible, presque inhumain. *« Au fond, pour quelqu'un comme Jean-Jacques Servan-Schreiber,* avançai-je, *la mise entre parenthèses du « je » aura été la grande époque. Moins il y avait de chair, plus il se sentait à l'aise. Françoise Giroud si belle, et les sœurs, et les dames de* l'Express *avec leur ton d'hôtesse de l'air étaient là pour s'occuper du cœur, non ? »*

PS. — Dans l'excellente collection de littérature étrangère dirigée par Gilles Barbedette aux éditions Rivages — où ont déjà été édités par exemple : *Octobre*, de Christopher Isherwood ; *les Petits Riens de la vie*, de Grace Paley ; *le Destin des souvenirs*, d'Italo Svevo ; *Un meurtre que tout le monde commet*, d'Heimito von Doderer, et, tout récemment, *Chantilly-Express*, d'Andréa de Carlo, — vous pourrez lire avec surprise, délectation et peut-être effroi *l'Enchanteur*, de Vladimir Nabokov (55 F), avec une postface de son fils Dmitri. Ce récit de quatre-vingt-sept pages est précédé de deux notes de Nabokov. *« Comme je l'ai expliqué dans l'essai ajouté à la fin de* Lolita, *j'avais écrit un petit récit, sorte de « pré-*Lolita *», pendant l'automne 1939 à Paris »*, dit Nabokov en 1959 à son éditeur Walter Minton. Et plus loin : *« C'est un texte de prose russe magnifique, précis et lumineux, et qui pourrait être traduit en anglais, avec un peu d'attention par les Nabokov. »* Ce qui fut fait. Lisez-le, c'est vraiment étonnant. Plus drôle que *Lolita*.





Spectacle

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.

Les autres salles

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 21 h : Vieilles Canailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 20 h 15 : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h : l'Amour goût.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : Grand-Père Schlomo.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A star is beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 23 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 22 h 30 : Phèdre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian ; à 22 h 30 : C. Caussimon.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : Malek, C. Dosogne, Véronique.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

TOURTOUR (48-87-82-48), 22 h 30 : Mannick.

Opérettes, comédies musicales

DEJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : C'était comment déjà... du Caf-Conc' à Saint-Germain-des-Prés, à 21 h : Un souvenir... les années trente.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-18-50), 21 h : le Cocktail de Sergio.

Les concerts

Espace Kiron, 19 h : A. Palma (Mozart, Beethoven, Schumann).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), à 23 h : M. Missim Groupe.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : T. Montoliu Quartet.

MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : Quartet Orpheon Celesta.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30 : Chet Baker Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Hot'Cha.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : C. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : B. Bailey, H. Sellin, R. Delfra, E. Dervieu.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h : Trio Leriche.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : B. Altschul.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 19 h : A. Politi ; 22 h : O. Piro Quintet.

Festival estival de Paris

(47-64-90-80)

Auditorium des Halles, le 29, 18 h 30 : J.-C. Pennetier, piano (Ohana).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Caf'Omja (48-34-20-12), 21 h : Sélection Omja.

VINCENNES, Château (43-28-15-48), les 26, 27 : Donjon, mémoire de pierres.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Nez de cuir, de Y. Allegret ; 19 h, Hommage aux cinémathèques étrangères : Alger : Nahla, de F. Beloufa ; 21 h 30, Hommage à Heinosuke Gosho : la Mariée parle dans son sommeil. (V.o., s.-t. angl.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).

AIGLE DE FER (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaîté Rochechouart 9e (48-78-81-77).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : 5e Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o., v.f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-35-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CAMORRA (It., v.o.) (*) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CASH-CASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE CONTRAT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01).

DAKOTA HARRIS (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

D.A.R.Y.L. (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

FUTURE COP (A., v.f.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GENESIS (Indo-fr., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68).

GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).

GOLDEN EIGHTIES (Franco-Belge) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Escurial ; mer, jeu. (47-05-28-04).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

HAVRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

Mardi 29 juillet

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HITCHER (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA LOI DE MURPHY (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (42-35-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien), v.o : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet, Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

OUT OF AFRICA (A.), v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

PIRATES (A.), v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. George-V, 8e (45-42-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

POLICE ACADEMY III (A.), v.o. : George V, 8e (45-42-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

PROFESSION : GÉNIE (A.), v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).

PRUNELLE BLUES (Fr.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A.), v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Républic 11e (48-05-51-33).

ROMEO ET JULIETTE (Brit), v.o. : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ROSE BONBON (A.), v.o. : George V, 8e (45-62-41-46).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A.), v.o. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15).

SALVADOR (A.), v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOLEIL DE NUIT (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais) v.o. : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A.), v.o. : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A.), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien), v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DÉJA (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

U.S. WARRIORS (A.), v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (46-33-10-82).

Z.O.O. (Brit.), v.o. : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet Balzac, mer., jeu. 8e (45-61-10-60).

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Kino panorama, 15e (43-06-50-50) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75).

BLADE RUNNER (A, v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V. f. : Rex 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DIABLE AU CORPS (Fr.) : Logos, 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FILLE DE RYAN, (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FUREUR DE VIVRE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GILDA (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

L'INNOCENT, (It., v.o.), à partir de vendredi, Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Balzac 8e (45-61-10-60) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Ambroise (H.s.p.), 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films ; 17e (46-22-44-21).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MAD MAX II (A., v.o.) : Forum Orient-Express, merc., jeu., 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (47-78-81-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v. f.), Le club, 9e (47-70-81-47).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (int. – 13 ans) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) (*) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It. v.o.) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAMBO (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SIBERIADE (Sov.) (v.o) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 7 Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Republic, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les festivals

L'AGE D'OR DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : la Femme aux cigarettes blondes.

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56) en alternance : Manhattan, Woody et les Robots ; Zelig ; Comédie érotique d'une nuit d'été ; Tombe les filles et tais-toi ; Broadway Danny Rose.

L. BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86) : la Mort en ce jardin.

LES GRANDES COMÉDIES DE LA COLUMBIA (v.o.), Action Rive Gauche 5e (43-29-44-40) : Moi et le colonel.

HOMMAGE A G. MÉLIÈS, Studio 43, 9e (47-70-63-40) : 21 h, plus accompagnement au piano le vendredi.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (42-54-51-60) : To be or not to be ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30) : That Uncertain Feeling.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Black mic mac.

RUSSIE ANNÉES 20 (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : En gagnant mon pain.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) : la Main gauche du Seigneur.

LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES, (A, v.o.), UGC Normandie, 7e (45-63-16-16), (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), 16 h : La mariée était en noir.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h : le Ministère de la peur ; 17 h 35 : l'Ombre d'un doute ; 19 h 35 : Ordet ; 21 h 45 : Drôle de drame.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 30.

L'AME SŒUR (suiss. all., v.o.) 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 20.

BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers 3e (42-72-94-56), 20 h.

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) Denfert 14e (43-21-41-01), 20 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

ANNE TRISTER, film canadien de Lea Pool : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX VICES, (**) film américain de Paul Nicholas. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (45-59-92-82). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE CAMP DE L'ENFER, (*) film américain d'Eric Karson. V.o. : Forum 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

CRAZY FAMILY, film japonais de Sogo Ishii. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PRISONNIÈRES DE LA VALLÉE DES DYNOSAURES, film italien de Michael E. Lemick. V.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

PYGMÉES, film français de Raymond Adam : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLO POUR DEUX, film américain de Carl Reiner. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

UNE BARAQUE A TOUT CASSER, film américain de Richard Benjamin. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

WEEK-END DE TERREUR, (*) film américain de Fred Walton. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

JEUDI 31 JUILLET

« Les cours des miracles. Evocation de la corporation des voleurs, des malingreux, des francs-mitoux et des archisuppots », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (M. Pohyer).

« Le musée Victor-Hugo », 11 heures, 6, place des Vosges (Mme Allaz).

« Le Louvre : histoire architecturale d'un palais », 14 h 30, métro Louvre (Mme Henri).

« La crypte archéologique raconte l'histoire du cœur de Paris », 15 heures, entrée crypte parvis Notre-Dame (Mlle Brossais).

« Le quartier Saint-Sulpice avec ses ruelles médiévales », 14 h 30, métro Mabillon (M. Banassat).

« Quartier Notre-Dame », 14 h 30, office de tourisme de Versailles, 7, rue des Réservoirs.

« Musée des transports », 14 h 50, 60, avenue Sainte-Marie, 94160 Saint-Mandé (Art pour tous).

« Hôtels et passages pittoresques du Faubourg-Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (P.Y. Jaslet).

« Les neuf plus jolies demeures du Marais et leurs jardins secrets. De la salle d'armes de Sully à la maison de Marie Touchet. Evocation de Mme de Maintenon ; Voltaire, le maréchal Tallard », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (I. Hauller).

« De Claude Debussy à Marcel Dassault, les tombes célèbres du cimetière de Passy », 10 h 30, angle avenue Paul-Doumer et place du Trocadéro et « l'Hôtel de Ville et le cimetière ancien de Boulogne-sur-Seine », 14 h 45, métro Marcel-Sembat, sortie Victor-Hugo/Jean-Jaurès (V. de Langlade).

« L'hôtel de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le village de Saint-Germain-des-Près », 15 heures, portail de l'église Saint-Germain-des-Près et « Deux îles de verdure près de l'Observatoire : la cité des fleurs et l'immense potager d'un couvent », 15 heures, 65, boulevard Arago (Paris et son histoire).

« Le musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny (M. Ragueneau).



Radio-télévision

Mardi 29 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Vive la comédie : le Portefeuille.
D'Octave Mirbeau, mise en scène de Paul Planchon. Avec Pierre Vernier, Christine Murillo, Jean-M. Mole, André Haber, Michel Dussein, André Gille.
Une péripatéticienne arrêtée par des agents fait un scandale devant le commissariat. Le commissaire de police demande à rester seul avec elle pour lui faire un peu de morale...
Un jeune homme pressé. D'Eugène Labiche, mise en scène Gérard Caillaud. Avec Gérard Loussine, Gérard Caillaud et Jean-Marie Proslier.
Dardard réveille Pontbichet en pleine nuit pour lui demander la main de sa fille, qu'il a aperçue le soir même au théâtre.

21 h 35 Cinéma : L'amour fugitif ■■
Film français de Pascal Ortega (1983). Avec Marcel Bozzuffi, Mick Ford, Catherine Lachens, Xavier Castano.
En 1971, deux soldats déserteurs, un Français et un Anglais, tentent en vain de gagner l'Irlande et se cachent dans une forêt de la Somme. Ils rencontrent une femme à la dérive. Un très, très original « premier film » sur la haine de la guerre, l'évasion dans le rêve et les illusions tragiques.

22 h 55 Journal.

23 h 10 Carnet de bord.
Le Tour de France à la voile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Cinéma : Marie-Antoinette ■■
Film français de Jean Delannoy (1955), avec M. Morgan, R. Todd, J. Morel, J. Boitel, A. Boitel, A. Clariond, G. Tréjan, D. Ceccaldi, A. Carrière.
▶ *La vie de Marie-Antoinette, devenue reine de France à la mort de Louis XV, en 1774, jusqu'à sa condamnation et son exécution, en 1793. Ses amours avec le comte suédois Axel de Fersen. Film d'histoire romancée, à la mise en scène très soignée. Reconstitution des principaux événements du règne de Louis XVI et de la Révolution. Tableaux de genre, intimisme et psychologie. Michèle Morgan remarquable.*

22 h 35 Jazz à Antibes.
Réal. Jean-Christophe Averty.
Extraits du 27e Festival d'Antibes-Juan-les-Pins.

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Du sang dans la poussière ■
Film américain de Richard Fleischer (1974), avec L. Marvin, G. Grimes, R. Howard, C.-M. Smith, A. Hunnicutt, N. Berry.
Trois adolescents, fascinés par la vie aventureuse d'un voleur de banques qu'ils ont secouru, se font bandits. Un univers de violence, l'envers des légendes des brigands bien-aimés, une certaine force de la réalisation. Mais, Lee Marvin mis à part, l'interprétation est terne.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Musique zaïroise à Avignon.
Le Festival d'Avignon accueille cette année des groupes de musique africaine venus du Zaïre : Ray Lema, Yamuwa, Lulus, Elanga Nkake et Lokando Bolifo.

23 h 25 Prélude à la nuit.

23 h 35 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

20 h 35, Un été d'enfer, film français de Michel Schock ; 22 h 30, La fièvre de l'or, film américain de Charlton Heston ; 0 h, L'amour est en jeu, film français de Marc Allégret ; 1 h 25, Série : Hollywood Blues.

LA « 5 »

20 h 30, Série : K 2000 ; 21 h 25, Série : Kojak ; 22 h 25, Magazine : Jonathan ; 23 h 10 à 2 h 40, Rediffusions.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : les livres que nous avons aimés, avec David Le Breton et le professeur Georges Mathé.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 5 Concert (en direct de la salle Molière à Montpellier) : œuvres de Puccini, Verdi, Donizetti, Rossini, Leoncavallo, Mozart, par M. Picconi, baryton, et M. Paubon, piano.

20 h 30 L'air du soir : œuvres de Bottesini, Salieri, Cimarosa, Donizetti.

21 h 45 Concert (donné les 9, 10 et 11 juillet aux arènes de Nîmes) : Le corsaire, opéra de Verdi, par l'orchestre et les chœurs du Grand Théâtre de Barcelone, dir. E. Krivine. Chef des chœurs, R. Gandolfi. Avec G. Lamberti, S. Evstatieva, G. Scandola...

0 h Jazz : Point G.

Mercredi 30 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 45 Les habits du dimanche (rediff.)

15 h 35 Croque-vacances.
Rémi ; Mme Pepperpote ; variétés ; bricolage ; vidéo surprise de l'été ; Le roi Arthur ; Crak-vacances ; Le vagabond ; Variétés-show avec Gérard Blanchard, Nathalie L'Hermite, Jean-Jacques Goldman, Pit et Rick.

17 h 25 Boîte à mots.

17 h 30 Feuilleton : Nick Verlaine ou comment voler la tour Eiffel (rediff.).

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

19 h 50 Tirage du Tac-O-Tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Feuilleton : Les aventures du jeune Patrick Pacard.
D'après le roman de Justus Pfaue, réal. Gero Erhardt. Avec Hendrik Martz, Peter Bongartz, Jean-Claude Bouillon.
Du James Bond familial et allemand.

21 h 30 Théâtre : Le printemps.
Spectacle historique de D. Guénoun. Mise en scène de D. Guénoun. Réal. P. Cavassilas. Avec D. Bernard, J.-M. Bruyère, R. Condamin, L. Davy. Deuxième partie : Autour de 1510.
Michel-Ange, qui n'aime pas la peinture, se voit contraint de réaliser les fresques du plafond de la chapelle Sixtine ; Copernic, de retour en Pologne, mène une vie effacée comme secrétaire de son oncle, évêque ; Bartolomé de Las Casas, devenu prêtre, s'est établi en Amérique centrale ; Luther est au couvent.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Carnet de bord.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 20 Documentaire : Des ponts et des murs.
De Jean-Jacques Peche.
Voyage au Liban : une approche différente de ce pays en guerre depuis onze ans, à travers l'histoire d'hommes et de femmes ordinaires qui organisent tant bien que mal une vie quotidienne.

15 h 20 Feuilleton : Christa (rediff.).

15 h 50 Sports été.
Golf : open de Grande-Bretagne ;
escrime : championnats du monde.

18 h 25 Série : Capitol.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Affaire suivante.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Rendez-vous manqué.
D'A. Le Page et C. Watton. Réal. P. Meunier. Avec Bernadette Le Saché, Michael Lonsdale, Geneviève Omini, Georges Claisse...
▶ *Aline, dont le métier est d'aider les autres à y voir clair (elle est orthoptiste), mène une vie en apparence réglée entre une grand-mère qui recopie des livres en braille et une jeune sœur qui joue du violoncelle et aime passionnément un « médecin sans frontières ». Torturée par un fond de morale bourgeoise, Aline s'évertue à cacher les liaisons qu'elle entretient avec un ophtalmologiste marié et père de famille et avec un patron d'usine de poupées, play-boy. Un jour, elle rencontre Moralès, à l'occasion d'un accrochage de voiture, et en tombe amoureuse. Celui-ci disparaît comme il était venu...*

21 h 55 Jazz à Antibes.
Réal. Jean-Christophe Averty.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h 30 Emission régionale.

17 h 30 Série : Terrain en bouche.
La soupe des brasseurs à la betterave rouge.

17 h 45 Festival de Bourges.
Le groupe de rock Stunners.

18 h 15 Série : Cheval mon ami.
La Romeria del rocio, émission de Jean-Paul Blondeau.
Chaque année, de nombreux pèlerins se mettent en route à pied, mais aussi à cheval, pour aller célébrer cette grande fête d'Andalousie.

18 h 45 Journal des festivals.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux, à Cagnes-sur-Mer.

20 h 35 Variétés : Doudou N'Diaye Rose.
Chef tambour-major.
Emission de Béatrice Soulé, réalisation Pierre Janssen.
▶ *Il a trois femmes et trente-trois enfants. Il dirige cent batteurs... ensemble sur trois rythmes différents Doudou N'Diaye Rose, une légende ! Un des plus grands sinon le plus grand batteur du Sénégal. Jean-Pierre Jansen et Béatrice Soulé l'ont filmé chez lui à Dakar. Portrait au quotidien aussi lumineux que le maître, le son du tambour, confidences en voix off. et caméra intimiste.*

21 h 25 Thalassa : Magazine de la mer.
De Georges Pernoud. Les pieds lourds : les derniers scaphandriers.
Ce reportage sur les scaphandriers qui utilisent encore ce matériel vieux de cent ans a été diffusé en 1983.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma : Le montreur d'ours. ■■
Film français de Jean Fléchet (1983), avec P. Icart, N. Sladik, P. Meyerie, R. de Peira, S. Laguens, M. Amont.
En 1840, un jeune paysan de l'Ariège, désireux d'échapper à une condition misérable, quitte son village avec un ourson apprivoisé qu'il présente dans les foires. A partir d'une anecdote authentique, une sorte d'itinéraire d'initiation à la vie et aux idées sociales de l'époque. Production régionale. Le film est parlé en occitan et sous-titré.

0 h 20 Journal des festivals (rediff.).

CANAL PLUS

15 h 15, Série : Espion à la mode ; 16 h 15, Téléfilm : Charlie Muffin, de Jack Gold ; En clair jusqu'à 21 h ; 18 h, Série : Dancin' days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 5, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés ; 20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Ursula l'anti-gang, film italien de Fernando Di Leo (1974) ; 22 h 30, Karaté Kid, film américain de John G. Avildsen (1984) ; 0 h 40, Glamour, film français de François Merlet, (1985) ; 2 h 15, Feuilleton : Lili, petit à petit.

LA « 5 »

18 h 45, Feuilleton : Flamingo Road ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Riptide ; 21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 35, Magazine scientifique : Big Bang ; 23 h 35 à 2 h 35 Rediffusions.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6, invités : Cyclope ; 19 h, NRJ 6, invités : Les Bananarama ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : les griots du Congo.

21 h 30 Panorama de la musique contemporaine portugaise : origines et tendances. Xes Rencontres de la fondation Gulbenkian à Lisbonne (mai 86).

22 h Nuits magnétiques : les espions de Sa Majesté.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'air du soir : œuvres de Hoffmann, Schumann, J.-S. Bach.

21 h 45 *Concert* (en direct du château d'O) : Ouverture de Don Juan et Concerto nº 21 en ut majeur pour piano et orchestre K 467, de Mozart ; Alto tambour (création), de Masson ; Symphonie nº 4 en la majeur op. 90, Italienne, de Mendelssohn, par l'orchestre de chambre de Pologne Sinfonia Varsovia, dir. J. Maksymiuk. Sol. M. Rudy, piano, G. Causse et M. Da Silva, altos.

0 h Jazz : Gibraltar Quintet.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 juillet à 0 heure et le mercredi 30 juillet à minuit.

Au nord du 45e nord régime d'ouest rapide de l'Amérique à l'Europe, mais persistance d'un flux chaud sur la France se renforçant temporairement au sud-ouest jeudi.

Mercredi matin, le temps sera brumeux sur les régions du Nord-Est et encore nuageux du nord des Alpes au Jura. Les nuages seront fréquents également sur les régions de la Bretagne à la Normandie et au Nord, surtout le long des côtes. La présence de quelques nuages bas sera encore possible du Sud-Bretagne à la Vendée. Ailleurs, c'est le beau temps qui régnera.

Dans la journée, les nuages resteront nombreux de la Bretagne au Nord et pourront donner quelques bruines le long des côtes. Ils pénétreront quelque peu dans l'intérieur sur la Normandie et le Nord. Sur les autres régions le soleil prédominera malgré les nuages élevés généralement peu nombreux. Quelques coups de tonnerre toutefois pourront se faire entendre en fin de journée sur les Pyrénées, le Massif Central et les massifs du Nord-Est.

Sur la majeure partie des régions le vent sera faible, mais modéré de secteur sud-ouest en Manche et en Méditerranée.

Les températures seront à nouveau élevées, atteignant 18 à 25 degrés près de la Manche et seront voisines de 28 à 30 degrés ailleurs, pouvant dépasser 30 degrés dans le Sud-Ouest.

Jeudi 31 : le temps sera beau et chaud sur le quart Sud-Est, mais avec des orages isolés des Pyrénées, aux Alpes et au Jura. Aggravation sur le Nord-Ouest puis le Nord, où les nuages seront nombreux, surtout près des côtes, accompagnés de pluies discontinues, et avec risque d'orages isolés. L'après-midi le ciel deviendra variable sur le quart Nord-Ouest, avec quelques averses.

Les températures minimales seront de 15 à 20 degrés, les températures maximales de 19 à 24 degrés sur le quart Sud-Est, 26 à 28 degrés sur les régions proches de l'Atlantique et de la Manche, de 29 à 35 degrés sur les autres régions.

Vendredi 1er août : persistance du beau temps chaud près de la Méditerranée. Passages nuageux près de la Manche. Sur les autres régions prédominance de belles éclaircies en général, mais encore des nuages assez nombreux dans la matinée du Massif Central, aux régions de l'Est et aux Alpes. Les températures seront en baisse de 2 à 3 degrés sauf sur le Sud-Est.

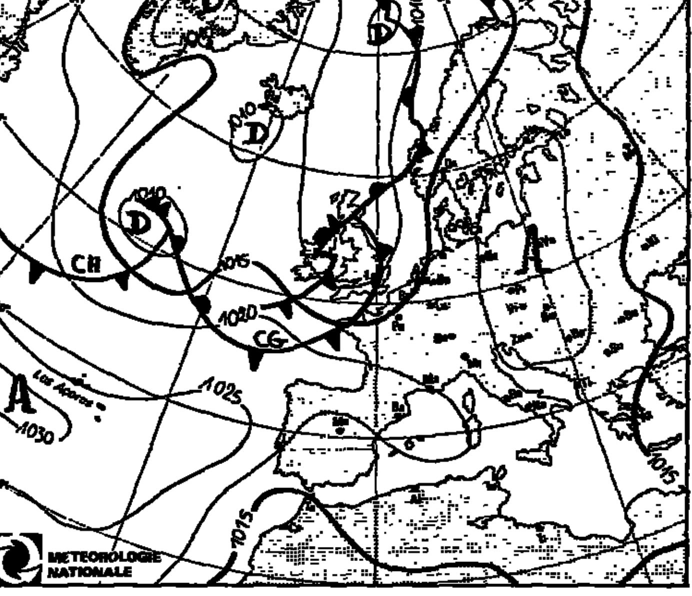
Samedi 2 août : sur la moitié Est, persistance du beau temps chaud. Sur la moitié Ouest, aggravation l'après-midi avec l'arrivée d'une perturbation pluvio-orageuse.

Les températures seront sans grand changement.

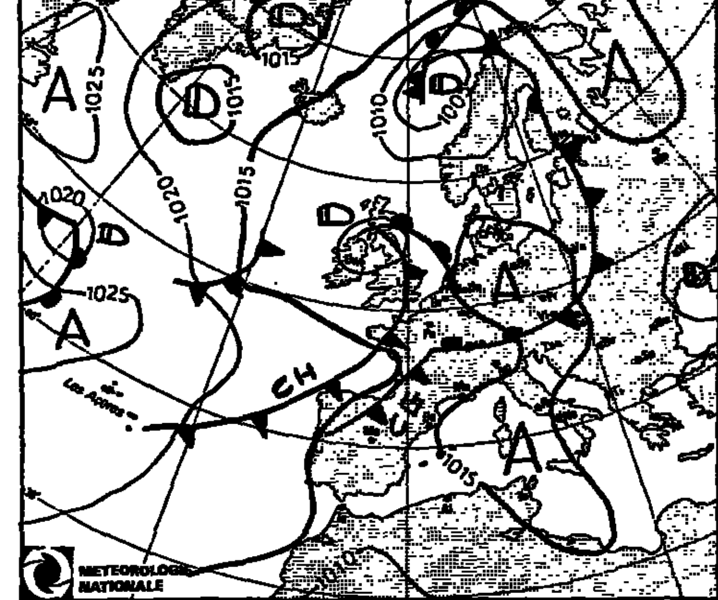
Dimanche 3 août : le temps pluvio-orageux s'évacuera vers l'est sans affecter les régions méditerranéennes. Sur le Nord-Ouest passages pluvieux suivis d'un temps variable un peu plus frais. Sur les autres régions le temps sera assez beau.

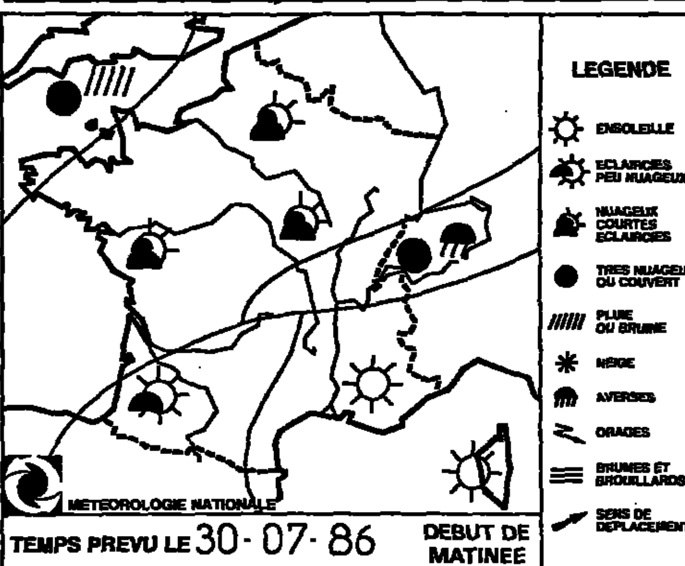
Les températures maximales seront en hausse sur la moitié Est.

SITUATION LE 29 JUILLET 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 28-7-1986 à 6 h TU et le 29-7-1986 à 6 h TU

Temps observé le 29-7-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	19	S
BIARRITZ	36	20	C
BORDEAUX	35	19	C
BOURGES	33	16	C
BREST	18	13	P
CAEN	27	16	C
CHERBOURG	21	15	P
CLERMONT-FERR.	33	19	N
DIJON	31	20	C
GRENOBLE St-M-H	–	–	–
LILLE	29	17	A
LIMOGES	31	15	C
LYON	32	19	N
MARSEILLE-MAR.	31	19	S
NANCY	30	16	C
NANTES	29	16	P
NICE	30	23	S
PARIS-MONTS.	30	19	C
PAU	34	19	C
PERPIGNAN	30	18	S
RENNES	25	16	C
ST-ÉTIENNE	32	18	N
STRASBOURG	30	16	N
TOURS	30	17	C
TOULOUSE	35	18	C
POINTE-A-P.	28	23	S
ÉTRANGER			
ALGER	30	19	B
AMSTERDAM	26	18	O
ATHÈNES	30	25	S
BANGKOK	32	24	C
BARCELONE	29	17	S
BELGRADE	27	13	S
BERLIN	28	18	N
BRUXELLES	28	19	N
LE CAIRE	33	22	S
COPENHAGUE	23	16	N
DAKAR	30	26	N
DELHI	33	25	P
DJERBA	36	24	S
GENÈVE	32	16	C
HONGKONG	32	27	S
ISTANBUL	27	20	S
JÉRUSALEM	30	19	S
LISBONNE	29	18	S
LONDRES	21	15	P
LOS ANGELES	23	16	S
LUXEMBOURG	26	18	N
MADRID	33	17	S
MARRAKECH	36	28	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	32	19	N
MONTRÉAL	28	16	C
MOSCOU	27	15	N
NAIROBI	22	10	N
NEW-YORK	28	23	C
OSLO	20	16	P
PALMA-DE-MAL.	31	16	S
PÉKIN	29	25	S
RIO-DE-JANEIRO	22	19	P
ROME	32	20	S
SINGAPOUR	30	25	O
STOCKHOLM	25	15	S
SYDNEY	17	8	S
TOKYO	32	25	S
TUNIS	36	20	S
VARSOVIE	23	12	S
VENISE	31	19	N
VIENNE	27	15	S

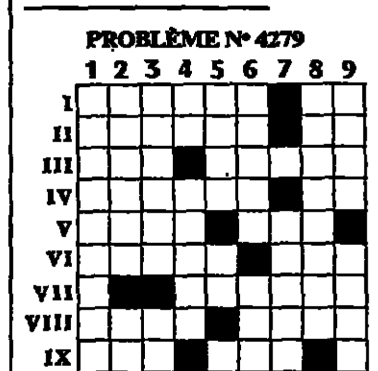
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4279



HORIZONTALEMENT

I. La « plante » des pieds. Champion. – II. La toile ou l'art est nié. Participe passé. – III. Patrie d'un libérateur. Progressas sans être plus avancé. – IV. Grand homme évoquant plus d'un grand tome. Personnel. – V. Un coin où ça chauffe. Point sombre ou brillant. – VI. Exhalera un air des forêts. Un personnage du tonnerre. – VII. Voit disparaître plus d'un « garçon » à la fleur de l'âge. – VIII. Il écrivait comme un cochon. D'aspect différent pour qui taquine les Muses ou le goujon. – IX. Demi-dose de soporifique. Objet de critiques permanentes. – X. Ne fait pas toujours patte de velours. – XI. Cohérent. Forme d'avoir.

VERTICALEMENT

1. Travaillent à l'œil avec des clients pourtant pas très regardants. – 2. En boule. Dévidoir. – 3. Cou double. Vedette de *la Fureur de vivre*. – 4. Tableau. Le mot de la fin. Traditions. – 5. Extraire. Se noie en mer du Nord. Peut accompagner l'assiette anglaise. – 6. La pilule aurait profondément modifié sa vie de famille. Qui aurait mieux fait de se mettre à l'eau. – 7. Ton sur ton. – 8. Théâtre d'exploits d'un merlin n'ayant rien d'enchanteur. Personnel. – 9. Objectif de bataille ou esprit belliqueux, selon le sens. Ne sont dits beaux qu'après avoir frisé un certain âge.

Solution du problème nº 4278

Horizontalement

I. Paillarde. – II. Armoiries. – III. Imminence. – IV. Léa. Car. – V. Léto. Képi. – VI. RI. Eton. – VII. Triplette. – VIII. Tac. Aléa. – IX. Elu. Ci. BD. – X. Sel. (Cf « œillet »). Enflé. – XI. Elégies.

Verticalement

1. Paillettes. – 2. Armée. Râle. – 3. Immatricule. – 4. Loi. OLP. – 5. Lino. Lacée. – 6. Arc. Keeling. – 7. Rincette. Fi ! – 8. Décapotable. – 9. Esérine. Dés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 27 juillet 1986 :

DES ARRÊTÉS :

● Du 13 juin 1986, relatif aux conditions de délivrance du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 1er degré pour l'encadrement des activités physiques et sportives des personnes handicapées mentales ;

● Du 10 juillet 1986, portant création des certificats de spécialisation d'initiative locale (agriculture).

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 29 juillet :

DES DÉCRETS

● Nº 86-867 du 25 juillet 1986 relatif à la commercialisation de certains vins d'appellation d'origine.

● Nº 86-868 du 23 juillet 1986 modifiant le décret nº 78-1145 du 7 décembre 1978 fixant le régime de solde des élèves officiers de carrière.

Échecs

CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Première partie

« Comme un dimanche anglais... »

Vingt et un coups, trois heures trente-cinq minutes de jeu, aucune émotion : « *Ennuyeux comme un dimanche anglais...* » La sentence vient d'un connaisseur, le très jeune grand maître anglais Nigel Short, vingt ans, et déjà neuvième joueur mondial.

Pourtant, la première partie du match revanche, jouée le lundi 28 juillet et terminée par une nullité sur proposition de Karpov, avait commencé par une forte surprise : le choix par Kasparov de la défense Gruenfeld, la préférée de Fischer, mais dont nul grand maître à Londres ne se souvient depuis quand le champion du monde a bien pu l'employer. Cette défense aiguë indique d'entrée le degré de préparation de Kasparov dans le domaine des ouvertures et constitue une petite victoire psychologique pour le champion du monde. Karpov n'a pas cherché, d'ailleurs, grand-chose, sauf à forcer l'échange de dames, ce qui induisait une certaine circonspection devant la défense choisie par son rival.

Score : un demi-point chacun. Deuxième partie mercredi.

Le sacre de Londres

LONDRES
de notre correspondant

L'un est impassible, l'autre pas ; et ce dernier – Kasparov – est vraiment un champion de la litote lorsqu'il concède qu'ils sont « différents ». Il n'y pas que l'échiquier qui sépare les deux hommes. Ils n'ont manifestement rien de commun, si ce n'est leur nationalité soviétique.

Leur dramatique face à face a commencé le lundi 28 juillet à 17 heures au Park Lane Hotel, dans la « salle de bal », un endroit plus propice qu'on ne pourrait le penser, car il a déjà failli servir à d'autres débats historiques. En effet, cette *immense pièce avait été réquisitionnée* durant la deuxième guerre mondiale pour accueillir la Chambre des communes, au cas où le Parlement aurait été détruit par les bombes.

Les *Britanniques* n'ont pas lésiné pour s'assurer le privilège d'organiser ce « sommet » entre les deux supergrands. Toutefois, Londres a dû partager cet honneur avec Leningrad, où aura lieu la seconde partie de la rencontre.

Pour la soirée d'ouverture, présidée dimanche soir par Mme Thatcher, premier ministre, on avait déployé tous les fastes du show bizz occidental. La salle de bal avait été transformée en un gigantesque échiquier, sur lequel se déplaçaient les invités qui avaient été priés de *s'habiller en noir ou en blanc*. Aux quatre coins, quatre tours, les unes représentant, « of course », la « tour de Londres », les autres la cathédrale Saint-Basile qui domine la place Rouge à Moscou. Et l'on n'avait pas manqué de convier les vedettes de la dernière comédie musicale à succès qui se joue en ce moment dans le West-End, *Chess* (Echiquiers).

Tout a été prévu pour le confort des joueurs : limousines, suites *luxueuses à l'hôtel et, pour chacun* d'eux, une résidence « secrète » louée au prix fort (pas moins de 20 000 francs la semaine) afin qu'ils puissent, entre les parties, faire retraite avec les membres de leur braintrust.

*Ces athlètes du jeu le plus céré*bral qui soit ont beau venir du communisme et pratiquer l'ascétisme avant et pendant les grands tournois, ils ont souvent, on le sait, des caprices de diva. Certains organisateurs des précédents championnats s'en arrachent encore les cheveux. Cette fois, jusqu'à présent, pas d'excès notoires. La requête de Kasparov, pour qui il a fallu réserver, la semaine dernière, un court de badminton, passe pour être la moindre des choses, de même que le court de tennis pour Karpov.

Les Anglais sont très fiers de l'éclairage de la table de jeu, un ensemble de lampes fluorescentes automatiquement règlables, un système qui ne laisse aucune ombre et qui ferait, dit-on, pâlir de jalousie les chirurgiens les plus exigeants. Ils sont aussi fier de l'échiquier de 50 cm de côté encastré dans une table rectangulaire en bois rouge, sous laquelle a été monté un dispositif électronique permettant de transmettre immédiatement chaque coup joué sur tous les écrans du circuit intérieur de télévision du Park Lane Hotel.

M. Stewart Reuben, dirigeant de la Fédération britannique d'échecs, estime n'avoir rien laissé au hasard, en espérant qu'il ne connaîtra pas l'un de ces incidents, comme il y en a eu dans le passé, pour un fauteuil trop pivotant, pour le goût suspect des yaourts ou pour la prétendue présence du KGB. Pour le fauteuil, Kasparov a refusé cependant celui qu'on lui avait attribué, disant qu'il le trouvait trop confortable et qu'il craignait de s'y assoupir.

On a cependant prévu d'inévitables contestations. « *Moins il y a de joueurs, plus c'est compliqué, soupire M. Reuben. Pour un tournoi réunissant 1 500 participants, il faut 30 officiels. Là, il en faut 80 pour deux joueurs, sans compter les trois arbitres* (1) *et les trois membres de la commission d'appel.* » Mais le rêve de M. Reuben est enfin réalisé : Londres aura eu son championnat du monde. Pour cela, il a fallu d'inlassables démarches et des trésors de persuasion. Tous les concours ont été nécessaires, y compris celui du fils du ministre britannique des finances qui, comme chacun sait, porte le titre de chancelier de l'Echiquier.

Ce « sacre » de Londres, qui avait déjà accueilli en 1983 la demi-finale des prétendants Kasparov-Kortchnoï et, en 1984, le match URSS-reste du monde, est digne de la place, la première, exceptée l'intouchable Union soviétique, prise en une dizaine d'années seulement par les grands maîtres anglais.

FRANCIS CORNU.

(1) Le grand maître ouest-allemand Lothar Schmid est l'arbitre principal du match. A *Londres, il est assisté par les* grands maîtres Lembit Vakesaar (URSS) et Jivko Kaïkamdzonov (Bulgarie). A Leningrad, il sera assisté du grand maître Miroslav Filip (Tchécoslovaquie) et de Robert Wade (Grande-Bretagne).

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Première partie
Défense Gruenfeld

1. d4	Cf6	12. Db5(27)	Dxb5
2. ç4	g6	13. Fxb5	Taç8(23)
3. Cç3	d5	14. Tfd1	Tfd8
4. Cf3	Fg7	15. h3	h6(15)
5. Ff4	ç5	16. Rf1	a6
6. dxç5	Da5	17. Fé2	Fé6
7. Tç1	dxç4	18. Txd8+	Txd8
8. é3	Dxç5	19. Cé5	Cxé5
9. Da4+(24)	Cç6(34)	20. Fxé5	Td2
10. Fxç4(20)	0-0	21. b3	Nulle
11. 0-0	Fd7		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.

Mode

Cocorico

Une façon originale de tenter de résoudre les surplus avicoles : *en plumant, au profit des couturiers*, les coqs de nos basses-cours. Le plumassier André Lemarié s'y emploie. Ses plumes ornent les décolletés et les chapeaux, composent même des vestes aux tons changeants.

L'ampleur des formes se marie à la rigueur chez *Pierre Balmain* où *Erik Mortensen*, couturier royal, joue des effets de manche. De grandes houppelandes moelleuses s'enroulent sur des pantalons de cuir et des blousons étirés. Des ensembles de lainage cloqué gris à grande écharpe forment un effet de basque sous ceinture. Les robes princesse de crêpe noir s'éclairent de gigantesques nœuds de satin blanc. Très élaborées, les robes du soir profilées paraissent destinées à la reine Sirikit de Thaïlande.

Côté jardin, cohérent et très en verve, *Pierre Cardin* propose ses panoplies minimums : longs pulls élaborés à jupettes volantées sur collants opaques, le tout recouvert d'une cape à écharpe transformable en jupe enroulée et ouverte sur la hanche. A côté de ces extrêmes, de jolies robes-*chemisiers s'appuient au corps* par des découpes en diagonale soulignées d'œillets. Les robes *du soir* forment des volutes étourdissantes sur fourreaux moulants.

Ordonnateur de voyages à *l'errance mélancolique, Jean-Louis Scherrer* joue l'Orient, du Transsibérien à la jungle où foisonnent les oiseaux de paradis et les fauves mouchetés. Ses robes de crépuscule et du soir sont somptueuses, les femmes-*oiseaux noirs alternant* avec les dogaresses en merveilleux drapé de taffetas de Fortuny, en bustier brodé sur grande jupe.

Christian Lacroix chez *Jean Patou* explose de joie de vivre. Sa collection-capsule comporte autant d'idées que d'éléments de panoplie. Et le public de Parisiennes bourgeoises de trois générations ne s'y trompe pas. A partir de tee-shirts, chandails à col roulé, pantalons larges et jupettes, Lacroix lance avec humour les ensembles dont on rêve : des bustiers à taille haute et ourlet au-dessus du genou, cache-cœur de renard ou de vison sur pantalons de flanelle grise, mais aussi belles redingotes sur robes très pures, les grandes jupes de patchwork au sol s'ouvrant sur le haut et collant de danse. Les chapeaux tuyaux de poêle et les escarpins aux talons ornés de pierreries invitent à la fête.

Marc Bohan chez *Christian Dior* paraît porter le deuil de l'avenue Montaigne, l'entrée de la célèbre maison s'effectuant désormais par le 11, rue François-1er. Plus d'un tiers des modèles sont noirs : tailleurs secs comme des coups de trique, toques plus dures que celles des soldates, un occasionnel modèle abricot, fuchsia, turquoise ou violine égaie la scène avec les superbes fourrures de Frédéric Castet, *le maquillage se mettant au* diapason en *ternes diaboliques*. De beaux colliers de strass et de perles transforment des bérets basques en diadèmes.

Maryll Lanvin se consacre au crépuscule et au soir avec des *modèles moulants en soie tricotées* à la main ainsi que des robes aux décolletés avenants pour les dîners de bistrot. Les grandes robes du soir sont brodées ou perlées de motifs arts déco tandis que de grosses perles retiennent un décolleté, voire une ceinture de fourreau souple.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Dessin de CHRISTIAN LACROIX

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Jacques Michel KLEIN,

ont la très grande joie de vous annoncer la naissance de leur petit-fils,

Cyril-Nathanael

le 26 juillet, à Versailles,
chez

Emmanuelle et Olivier KLEIN.

47, avenue Le Nôtre,
92330 Sceaux.

– Claudette et Alain Jambrin-Rozier,

ont la grand bonheur de faire part de la naissance de leur petit garçon,

Ulrich JAMBRIN-ROZIER

le 18 juillet 1986.

« Que l'Univers le protège et qu'il en devienne un chevalier zélé. »

14, avenue des Arts,
94100 Saint-Maur.

Paris. Le Parc Saint-Maur.

Décès

– Le Père Dominique Mallet,
provincial des missionnaires d'Afrique (Pères blancs),
recommande à vos prières, le

Père Joseph CUOQ,
supérieur
de la Communauté des Pères blancs,
20, rue du Printemps, 75017 Paris.

décédé à Bry-sur-Marne, le samedi 26 juillet 1986.

Les obsèques ont lieu ce jour mardi *29 juillet à 15 h 30 à Bry-sur-Marne.*

– Le conseil d'administration de la Caisse nationale de l'énergie
a la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Hubert DUBEDOUT,
membre du conseil depuis 1984.
(*Le Monde* daté 27-28 juillet.)

– Mme Pierre François,
M. et Mme Dominique François,
Cécile, Olivier et Anne-Laure,
M. et Mme Yvon Bourdet,
Sophie et Elisabeth,
M. et Mme John Woolley,
Simon, Nicolas, Alison et Peter,
M. et Mme André Baby,
Jules
M. et Mme Jean-Charles François,
Emilie et Anne-Lise,
Mme Stricker,
Mme Marguerite François,
M. et Mme Louis François,
Mme Risler,
Jean-Jacques, Sébastien et Nicolas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FRANÇOIS,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu le 26 juillet 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu le 29 juillet au cimetière de Gometz-le-Châtel (Essonne).

François,
Le Petit Palaiseau,
91940 Gometz-le-Châtel.

– L'Association des anciens Eclaireuses et Eclaireurs de France,
a la douleur de faire part du décès de leur ami,

Pierre FRANÇOIS.

Les obsèques ont eu lieu à Gometz-le-Châtel, le mardi 29 juillet 1986.

– Les Eclaireuses et éclaireurs de France, association laïque du scoutime français,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FRANÇOIS,
leur commissaire général
de 1940 à 1951
et leur président de 1973 à 1974,

leur ami de toujours.
Les obsèques ont eu lieu à Gometz-le-Châtel, le mardi 29 juillet 1986.

– Mme Edouard Illaire,
son épouse,
Mme Christiane Illaire,
Mlle Martine Illaire,
M. et Mme Jean-Robert Illaire,
ses enfants,
Véronique, Olivier, Catherine, Alexandre,
ses petits-enfants,
Le président et les membres de l'ordre national des pharmaciens,
Les pharmaciens des départements d'Outre-mer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Edouard ILLAIRE,
pharmacien,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
membre du conseil national
de l'ordre des pharmaciens,

survenu le 25 juillet 1986, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 1986.

15, quai de Bourbon,
75004 Paris.

– Pierre Jacquinot,
Ses enfants, et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 25 juillet 1986, de

Mme Françoise JACQUINOT,
née Touchot,

entourée de son époux et de ses enfants.

Service religieux et inhumation à Sampigny (Meuse), le jeudi 31 juillet, à 15 h 30.

Chemin du Merisier-Noir,
91400 Orsay.

M. et Mme Conrad Jurd,
M. Daniel Jurd,
M. et Mme Marc Jurd et leurs enfants,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mlle Denise JURD,

survenu le dimanche 20 juillet 1986, dans sa soixante-quatorzième année.
Le service religieux en la chapelle protestante du Diaconat, suivi de l'incinération au centre funéraire de Mulhouse, a eu lieu dans l'intimité, le 24 juillet.

26, rue Salvator,
68100 Mulhouse.

– Mme Hélène Lassaque
et ses enfants,
M. et Mme Jean Lassaque,
M. et Mme Gilbert Berthalon, née Lassaque,
et leur fille,
M. Louis Petit
et ses enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien LASSAQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
premier président
de la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

survenu le 22 juillet 1986, à Aix-en-Provence.

Conformément au vœu du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

22, rue du Saint-Sépulcre,
34000 Montpellier.

– M. et Mme Jean Le Bomin
et leurs enfants,
Mlle Françoise Le Bomin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel LE BOMIN,

survenu le 23 juillet 1986, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, le 25 juillet, à Versailles.

4, rue du Docteur-Desfossez,
92210 Saint-Cloud.

– Châteaufort (78). Saint-Etienne.

M. et Mme Jean-Philippe Trioulaire,
ses parents,
Anne-Cécile et Pierre-Dominique,
ses frère et sœur,
M. et Mme Marcel Trioulaire
Et M. et Mme Antoine Durieux,
ses grands-parents,
Mme Augustine Durieux et M. Michel Lingua,
ses arrière-grands-parents,
M. et Mme Jean-François Durieux
et leurs fils,
Mme Gisèle Comby,
sa marraine,
Parents, alliés et amis,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Marie-Laurence,

survenu accidentellement, le 24 juillet 1986, à l'âge de cinq ans.
Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité familiale.
La famille remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

« Gardez le souvenir de son sourire et de son espièglerie. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Louis R. Warasse,
son épouse,
Annie et Laura Pédoussaut-Warasse,
sa fille et sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Louis R. WARASSE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien élève
de l'Ecole nationale d'administration,
ancien sous-directeur
des gens de mer
et de la navigation maritime
au ministère de la marine marchande,
ancien secrétaire général
de la société centrale immobilière
de la Caisse des dépôts.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (carrefour d'Alésia) et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Friant,
75014 Paris.

– L'Institut de radio astronomie millimétrique à Grenoble vient de perdre avec

Leonid Nicolas WELIACHEW,

décédé accidentellement le 21 juillet 1986,
son directeur adjoint, un de ses meilleurs chercheurs, et un ami.

La direction
Et le personnel de l'IRAM.

Remerciements

– Mme André Lacaze,
Pierre, Jacques et Bernard Lacaze,
Leurs parents et amis,
très sensibles aux témoignages d'amitié et de sympathie dont ils ont été entourés lors du décès de

M. André LACAZE,

prient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– *M. et Mme Gilbert Groslier,*
Mme Colette Yvert,
M. et Mme Yves Le Foll,
Et toute la famille,
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Henri YVERT,

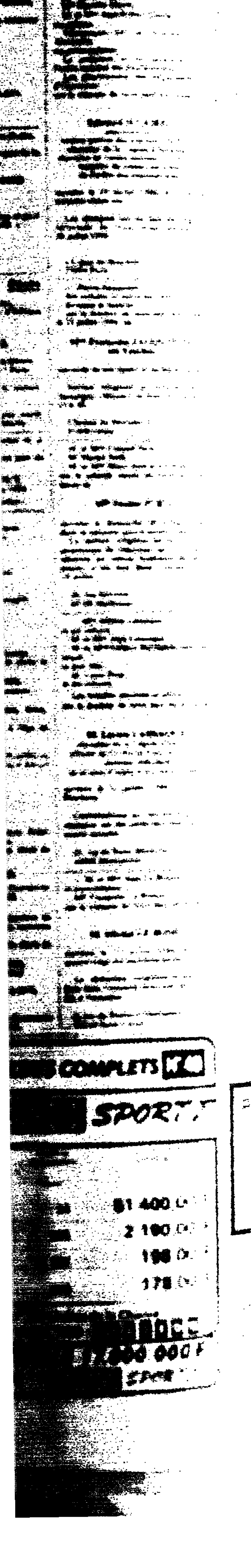
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– En ce deuxième anniversaire de la disparition de son président fondateur, la CASDEN Banque populaire souhaite que ceux qui ont connu

Jacques BRET

aient, en ce jour, une pensée particulière pour *lui*.



هكذا منذ الأصل

Le Monde

MEDECINE

Le tiers-monde, poubelle de nos médicaments

Les industries pharmaceutiques vendent au tiers-monde des produits qui n'ont pas toujours obtenu d'autorisation de mise sur le marché européen. Santé des entreprises ou santé des peuples ?

LE 12 juin dernier, par 227 voix contre 5 et 10 abstentions, le Parlement européen approuvait un rapport d'un député irlandais, Mme Mary Banotti, réglementant sévèrement les exportations de produits pharmaceutiques en provenance de la CEE et non autorisés sur le marché communautaire. Ce texte important, s'il était suivi de directives émanant de la Commission de Bruxelles et du conseil des ministres des Douze, permettrait de mettre, au moins en partie, un terme au scandale des exportations de médicaments dans les pays du tiers-monde.

A Lima, sur l'étagère d'une petite épicerie, une tablette de « *bonbons contre la diarrhée* ». Aucune autre indication qui permettrait au consommateur non averti de deviner que, en fait, il s'agit de chloramphénicol, un antibiotique très actif mais qui, du fait de ses effets secondaires sanguins fréquents, n'est réservé, dans les pays occidentaux, qu'à quelques maladies graves (1).

En Amérique centrale, on s'arrache actuellement un médicament recommandé dans des affections aussi diverses que le rhume ou le cancer : le novalgina. Dans les pays industrialisés, la délivrance de ce produit, en réalité un analgésique, la dypirone, est en général sévèrement réglementée, voire carrément interdite, du fait de la fréquence des agranulocytoses (disparition des globules blancs dans le sang) qu'il provoque.

Les exemples de médicaments interdits, ou dont la prescription est très sévèrement contrôlée en Europe, mais commercialisés sans la moindre mise en garde dans les pays du tiers-monde, sont nombreux. Ainsi encore, jusqu'il y a peu, les Philippins pouvaient se procurer facilement de l'orabolin, un anabolisant contre-indiqué chez les enfants car pouvant arrêter la croissance, provoquer une masculinisation chez les petites filles et un développement sexuel prématuré chez les petits garçons. Pourtant, nulle part aux Philippines il n'était fait mention de ces risques. Pas plus, d'ailleurs, qu'au Bangladesh, où, avant d'être interdit, ce produit était proposé pour lutter contre la malnutrition.

Comment une telle « foire aux médicaments » a-t-elle pu se développer sans que, apparemment, et jusqu'à ce jour, aucune législation ne soit sérieusement venue la contrecarrer ?

L'Europe de l'Ouest est à la fois le plus gros producteur mondial de médicaments (sa part est de 32,5 %) et le plus gros consommateur au monde (avec un tiers du marché). Le marché mondial annuel du médicament représente environ une centaine de milliards de dollars, la part des pays industrialisés étant de 86 %. Inutile de préciser que les pays du tiers-monde, peu solvables, dépendent totalement de l'Occident pour leur approvisionnement en médicaments. Ainsi 41,7 % des exportations pharmaceutiques françaises s'adressent-elles exclusivement aux pays africains. Reste à savoir si les médicaments exportés sont bien ceux dont les pays en voie de développement ont besoin. Et si il existe un quelconque contrôle de la qualité des médicaments exportés.

Ordonnances mortelles

En France, pour être commercialisé, tout nouveau médicament doit obtenir une autorisation de mise sur le marché (AMM) qui garantit à la fois sa qualité de fabrication, son efficacité et son inocuité. Pour cela, quatre expertises – analytique, toxicologique, pharmacologique et clinique – sont nécessaires. Il en va différemment pour obtenir une autorisation pour un produit destiné à l'exportation. Dans ce cas, une AMM n'est pas nécessaire. La loi française, pourtant plus soucieuse d'éthique que celle des autres pays européens, ne repose en fait que sur l'article L. 603 du code de la santé publique.

Cet article stipule que « *tout médicament préparé à l'avance en vue de l'exportation et présenté sous une forme utilisable sans transformation, notamment sous forme de spécialité pharmaceutique, doit être autorisé au préalable par le ministère de la santé. Cette autorisation n'est accordée qu'à la condition que le fabricant fournisse les justifications de qualité et de contrôle exigées pour les médicaments mis sur le marché en France* ». Ce visa ministériel, la France est un des seuls pays européens à le délivrer. Et ce, même si certains spécialistes regrettent qu'il se résume parfois à « un simple coup de tampon ».

D'une manière générale, une firme pharmaceutique européenne peut donc tout à fait exporter hors CEE un produit qui, dans son pays d'origine, n'a pas obtenu d'AMM.

En 1980, un rapport de l'OCDE révélait que, dans la plupart des pays d'origine, les produits exportés ne comportaient aucune mention explicite ou implicite des exigences de sécurité requises dans ces pays. Inquiètes du phénomène, en 1982, les Nations unies précisaient dans une résolution que « *les produits qui ont été interdits (...) dans un pays (...) ne doivent être vendus à l'étranger (...) que si une demande explicite est formulée par un pays importateur* ». L'ONU était rejointe en cela par l'OCDE, qui, en 1984, ajoutait que, « *là où c'est possible, les pays importateurs doivent être informés des restrictions du pays exportateur en ce qui concerne le produit en cause* ».

Ces impératifs d'information n'ont visiblement pas été suivis. Selon le British National Formulary, 85 % des antidiarrhéiques vendus en Afrique sont encore « *non recommandables* » pour cette pathologie. Il en est ainsi pour 80 % des antidiarrhéiques aux Caraïbes et pour 82 % au Proche-Orient. Plus grave encore, à force de prescrire n'importe quoi et à trop forte dose, on en arrive à créer des résistances insurmontables pour l'organisme. Ainsi, en 1969, une épidémie de dysenterie a tué 12 500 personnes au Guatemala et 2 000 au Salvador : les germes ne pouvaient être détruits ni par le chloramphénicol, ni par la tétracycline, la streptomycine ou les sulfamides !

« Associations irrationnelles »

Pour sa part, l'attitude de l'industrie pharmaceutique évoluait sensiblement. En 1981, la puissante Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) décidait d'élaborer une sorte de code de bonne conduite. Entre autres choses, elle s'engageait à fournir des produits de haute qualité, et à donner toutes les informations scientifiques avec « *un respect scrupuleux de la vérité dans tous les domaines* ».

Une évolution qui n'alla pourtant pas jusqu'à cautionner la dernière résolution de l'OMS qui, en avril dernier, en appelait à « *l'usage rationnel des médicaments* » et à la mise en œuvre dans chaque pays d'une politique de médicaments, essentiels, de bonne qualité et de bas prix. A l'issue de la dernière assemblée de l'OMS, le docteur Arnold, vice-président de la FIIM, devait d'ailleurs déclarer qu'il ne pensait pas « *qu'une réduction importante du nombre de médicaments autorisés serait source de progrès* ».

Sans doute, la FIIM avait-elle été échaudée par la publication, quelques semaines auparavant, d'un rapport de l'association Health Action International dénonçant le comportement de l'industrie pharmaceutique européenne à l'égard des pays du tiers-monde (*le Monde* du 27 septembre 1985). Les auteurs du rapport, MM. Andrew Chetley et David Gilbert y dénonçaient « *le gaspillage excessif* » enregistré dans le domaine de la santé. A titre d'exemple, ils indiquaient que sur 546 produits contre la toux et les refroidissements disponibles sur le marché mondial, 456 (soit 83 %) sont des « *associations irrationnelles* », tout comme le sont plus des 3/4 des 888 préparations vitaminiques et 3/4 des analgésiques. En ce qui concerne les anti-inflammatoires non stéroïdiens, les auteurs estimaient que 73 % d'entre eux pourraient être retirés du marché du fait qu'ils sont « *peu sûrs* », « *ne possédant pas d'avantages thérapeutiques importants* », ou bien parce qu'ils sont bien plus onéreux que d'autres produits plus sûrs.

C'est dans ce contexte que fut donc discuté en juin dernier le rapport remis par Mme Mary Banotti, député irlandais du groupe démocrate-chrétien, à la commission de santé publique du Parlement européen. Dans ce rapport, adopté à la quasi-unanimité, Mme Banotti demandait en particulier aux Douze de renoncer à exporter « *des produits nocifs, retirés ou soumis à des restrictions sévères sur le marché de la Communauté* ».

A cet égard, le paragraphe no 5 du projet de résolution est très clair. Il stipule que les institutions de la Communauté doivent élaborer et adopter « *une directive visant à rapprocher les dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres, relatives à l'exportation des produits pharmaceutiques à l'effet d'interdire l'exportation de produits prescrits, retirés ou soumis à des restrictions particulières sur le marché de la Communauté ou non homologués pour ce marché, à moins que les autorités du pays d'importation ne demandent expressément ce produit après avoir été dûment informés des contrôles frappant l'utilisation de ce produit en Europe* ».

En outre, le texte voté par le Parlement européen insiste sur l'obligation faite aux pays exportateurs de fournir une information détaillée aux pays importateurs. D'une manière plus générale, le texte souligne une nouvelle fois l'importance du concept de médicament essentiel. A cette fin, l'Assemblée européenne estime souhaitable que les pays intéressés dressent des listes de médicaments essentiels à importer, et adoptent le système de soins d'homologation de l'OMS sur la qualité des produits pharmaceutiques faisant l'objet d'un commerce international.

L'adoption de ce rapport sera-t-elle suivie d'effets ? C'est maintenant à la Commission de Bruxelles et au conseil des ministres qu'il appartient d'établir des directives. Il serait dommage que l'Europe ne saisisse pas cette occasion pour montrer tout l'intérêt qu'elle porte aux problèmes du tiers-monde. Et pour mettre fin à des scandales qui n'ont que trop duré.

FRANCK NOUCHI.

(1) Certaines informations contenues dans cet article sont extraites du remarquable dossier *Médicaments : la foire aux affaires*, établi par l'association Frères des hommes (24, rue Crémieux, 75012 Paris, tél. : 43-44-15-57).

BIBLIOGRAPHIE

« Vos yeux »

Par le plus célèbre couple de l'ophtalmologie française, un bilan complet mais très accessible à tout un chacun de ce que sont les yeux et les misères naturelles ou accidentelles qui atteignent leurs fonctions.

★ *Vos yeux*, par les professeurs Danielle Aron-Rosa et J.-J. Aron. Ed. J.-C. Lattès, 189 p., 80 F.

« Le Miel et la Ciguë »

La merveille de complexité et d'ingéniosité qu'est l'organisme humain explique à la fois l'extraordinaire aventure culturelle qui marque l'essor des civilisations et la névrose constitutionnelle qui pourrait en générer le déclin.

Survolant avec élégance les acquis de la science, le professeur Jean Hamburger explique ce qu'il nomme « *le miel* », le meilleur et le plus raffiné du système par lequel les cellules – et les hommes – communiquent entre eux, mais aussi « *la ciguë* », le poison des haines, des guerres, des mésententes ou des volontés de puissance.

Il juge vaine – et base son argument sur des faits scientifiques, – la question fondamentale, existentielle, du « *pourquoi la vie, le monde, un destin* », au fond si cruel ? Vain ou pas, ce « *pourquoi* » fondamental transcende, et de si loin, la connaissance logique qu'il semble relever, à jamais, d'un autre mode de pensée, de sensation ou d'intuition, que celui qui préside à l'œuvre scientifique admirable de ce dernier siècle. L'angoisse existentielle, inhérente à la nature humaine, génère en effet le miel autant que la ciguë...

★ *Le Miel et la Ciguë*, par le professeur Jean Hamburger. Ed. du Seuil, 185 p., 75 F.

« Nous sommes tous des psychosomatiques »

L'un des pionniers français de la médecine psychosomatique et de la relaxation, le professeur Michel Sapir, relate dans cet ouvrage ses souvenirs d'une longue pratique aux côtés de ces malades que l'on dit « *psychosomatiques* » et dont la souffrance du corps est inséparable de celle de l'esprit.

★ *Nous sommes tous des psychosomatiques*, par le professeur M. Sapir. Ed. Dunod, 222 p., 78 F.

« Les Défenses du corps humain »

Le magazine *la Recherche* a fait de ce numéro spécial consacré à l'immunologie un tour de force, et un passionnant bilan de tout ce que l'on sait et de tout ce que l'on ignore encore dans l'une des disciplines les plus évolutives de la science moderne.

Vaccins, greffes d'organes, défense contre les bactéries, les virus, les atteintes au patrimoine héréditaire, les chocs nerveux et même... contre le fœtus, étranger s'il en fut dans le sein de sa mère, tous les aspects les plus variés de l'immunologie d'aujourd'hui sont passés en revue, et magnifiquement illustrés, par les meilleurs spécialistes des diverses disciplines citées.

On pourra lire, sur le même sujet *Notre corps se défend* de S. Mizel et Pierre Jaret (1), écrit par un spécialiste de l'immunologie et un écrivain scientifique, tous deux Américains.

★ Numéro spécial de la revue *la Recherche*. Editions du Seuil, 167 p., 32 F.

(1) Editions Payot, 228 p., 95 F.

« Les Signaux de votre peau »

Les bobos, les tumeurs, les poils qui s'enflamment ou qui tombent, les rougeurs ou les cicatrices... La peau, organe majeur, est le seul qui soit aussi facilement accessible à l'observation des patients eux-mêmes. Ils prendront intérêt à comprendre la nature exacte des manifestations diverses qui émaillent son évolution ou ses réactions.

Dr E.-L.

★ *Les Signaux de votre peau*, par le docteur Philippe Fabre. Ed. Denoël, 334 p., 98 F.



NOUS RECHERCHONS pour notre Centre Technique - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

INGÉNIEURS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INGÉNIEURS SYSTÈME

Débutants et expérimentés pour assurer des réalisations à différents niveaux dans le cadre du développement de nos activités : RESEAUX et plus particulièrement à l'occasion de la prise de responsabilité d'un important réseau radiotéléphonique national privé à l'étranger :

Ingénieurs logiciels chefs de projet

Ingénieurs position III responsables de l'ensemble des logiciels pour chacune des versions prévues pour ce réseau. Réf. 101

Ingénieurs logiciels chefs de groupe

(Position II ou III)

Groupe Traitement des appels.
Groupe Défense.
Groupe Maintenance.
Groupe Exploitation. Réf. 102

Ingénieurs d'étude logiciels

(Position II et débutants)

Pour travaux d'analyse de réalisation et de test au sein des groupes. Réf. 103

Ingénieurs système

(Position III et II)

Expérimentés dans le domaine des réseaux de données et/ou des réseaux téléphoniques, radio ou filaires, pour prise de responsabilité de propositions et de maîtrise d'œuvre. Réf. 104

NOUS RECHERCHONS pour nos filiales à IVRY-S/SEINE

CHEF DE DÉPARTEMENT ÉTUDES

Jeune ingénieur III B responsable de l'ensemble des études d'un secteur important d'activités (Photographie aérienne, systèmes optoélectroniques, traitement de signal, enregistrement et équipements de bord associés).

Rattaché à la Direction Technique, il participe à l'élaboration de la stratégie de développement des activités, il anime les équipes, il est responsable de la tenue des objectifs définis.

Déplacements occasionnels, généralement courts. Importantes possibilités d'évolution de carrière après quelques années passées dans la fonction. Réf. 201

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Ayant au moins 5 ans d'expérience. Au sein de la Direction Etudes il assume les responsabilités ci-après :
• études mécaniques, • création des dossiers de définition, • CAO circuits imprimés, • codification, • réalisation des prototypes.
Connaissance milieu aéronautique appréciée. Notions d'électronique. Anglais nécessaire. Réf. 202

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutant ou position II, intéressé par la mise en œuvre de matrices et barettes CCD. Connaissances en circuits analogiques et numériques rapides - utilisation microprocesseurs 8 bits. Réf. 203

Débutant ou position II. Connaissances en traitement de signal dans le domaine RADAR. Traitement numérique. Domaine d'application : visualisation du signal. Réf. 204

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence à :
T.R.T. - Direction du Personnel, 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

GROUPE TRT

Une des Premières Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle.

CONTESSE

Responsable informatique
IBM 38

AGFA-GEVAERT



Agfa-Gevaert est filiale d'un puissant groupe multinational. En France, elle regroupe près de 2000 personnes et réalise 2,5 milliards de chiffre d'affaires. Très diversifiée, elle est leader sur ses marchés. Elle crée un nouveau centre informatique à Rueil-Malmaison au service de ses divisions commerciales et en recherche le responsable. Rattaché à la direction informatique et à la tête de la petite équipe qu'il constituera, il sera le maître d'œuvre de l'installation et du démarrage de ce nouveau système puis en assurera la maintenance. Très proche des utilisateurs, il créera une base de données commerciale et développera avec l'assistance du groupe et d'intervenants extérieurs, de nouvelles applications dans une optique infocentre. Il collaborera pour sa partie, au développement de la bureautique dans la société. Ce poste très complet s'adresse à un responsable informatique ou à un chef de projet de bon niveau désireux d'élargir ses responsabilités. Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure type MIAGE, il dispose d'une expérience réussie dans un environnement IBM 38. Ecrire ou téléphoner à B. COULANGE en précisant la référence A/S8100 M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

ABG-SEMCA
Filiale du Groupe THOMSON
Branche Equipements Systèmes
Cherche pour son Etablissement de TOULOUSE

Un cadre commercial export réf. COM 13/86

Spécialisés dans les équipements aéronautiques, nous réalisons 70 % de notre CA à l'exportation.
Nous souhaitons, au sein du département commercial, renforcer notre service Export en intégrant un candidat qui aura pour mission :
- *la prospection et le développement des marchés à l'exportation,*
- la négociation des contrats de vente,
- le suivi et la bonne exécution des contrats.

Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez une première expérience industrielle de quelques années, si possible dans le secteur aéronautique.
Le goût des contacts commerciaux à un haut niveau, des déplacements à l'étranger et la pratique courante de l'anglais sont nécessaires pour remplir cette fonction.

Un ingénieur études réf. BE 56/86

Intégré au sein du Département Bureau d'études, vous aurez pour mission :
- l'étude des équipements entrant dans les systèmes de prélèvement moteurs (conception et définitions).
- le suivi de la réalisation des équipements, leur mise au point et ce, jusqu'à l'aboutissement de la qualification.

Vous possédez un diplôme d'Ingénieur Mécanicien (INSA - ENSMA ou équivalent) et une bonne formation en thermique et aérothermodynamique. La pratique de l'anglais est indispensable. Quelques déplacements sont à prévoir.

Veuillez adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence choisie à notre Conseil, 24, rue de Metz 31000 Toulouse.

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON-LILLE-MARSEILLE-PARIS-PAU-TOULOUSE

média-system

Arianespace recrute

Afin de renforcer nos équipes responsables de la coordination et du suivi de fabrication des éléments du lanceur ARIANE, nous vous offrons d'être

l'ingénieur responsable
des systèmes électriques embarqués et plus particulièrement
des centrales de guidage

INGENIEUR ELECTRONICIEN, diplômé d'une Grande Ecole ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 5 ans environ dans ces domaines et plus particulièrement celui des centrales de guidage (type engins tactiques). Naturellement, votre anglais est courant et vous considérez que vous deplacer à Kourou ou à l'étranger fait partie de votre mission.
C'est pourquoi nous désirons vous confier, dans le cadre de la réalisation et de l'utilisation **DES CASES A EQUIPEMENTS :** • la gestion technique et financière des équipements et des composants électroniques des lanceurs • le suivi fonctionnel des chaînes électriques. Le poste est à pourvoir à EVRY.
Si vous désirez vous joindre à nous, merci d'adresser votre candidature à Bernard MALAGIE - Relations Humaines - ARIANESPACE - Boulevard de l'Europe - B.P. 177 - 91006 EVRY CEDEX

arianespace

Organisation et Publicité

Importante société recherche pour la région lyonnaise

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Pour renforcer son équipe d'étude chargée de la conception d'un nouveau calculateur embarqué, destiné à piloter des éléments de puissance (moteurs, transformateurs, etc.).

Le candidat doit avoir :

– Une formation IMAG ou ESE ;
– Une expérience mini. de 2 années en architecture de matériel et en logiciel temps réel..

Envoyer lettre manuscrite et c.v. s/nº 5 068 M.P.A., 69298 Lyon Cedex 02.

Société de Services en Ingénierie Informatique

RESPONSABLE SECTEUR BANQUE

- Rattaché à la Direction de la branche Banque, vous aurez pour mission d'assurer le développement commercial et la croissance rapide de votre équipe. Votre territoire sera composé de clients de 1er ordre dans un marché porteur.
  Vous offrirez à votre clientèle une gamme étendue de services : conseil, assistance technique, contrats au forfait, recrutement, formation et vous aurez rapidement l'entière responsabilité de votre Centre de Profit.
- De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur, Université), vous avez acquis en tant que Chef de Projet ou de Service dans une banque ou SSII, une réelle connaissance de l'informatique en milieu bancaire. En outre vous possédez le sens du contact et souhaitez adjoindre une dimension commerciale à votre carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions, sous référence SB C2 M, à notre Conseil Sieglinde Boch, Centi Profile, 128, rue de Rennes 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement Informatique

Nous recherchons pour notre siège à MULHOUSE

INGENIEUR DE CHANTIER LEVAGE ET MANUTENTION

Placé sous les ordres du Chef du Département Montage il aura à préparer, animer et contrôler des chantiers, en suivre la gestion matérielle et humaine.

Nous offrons une qualification Cadre Métallurgie et une rémunération motivante liée à l'expérience.
Nous demandons :
• une formation d'ingénieur et une bonne expérience des chantiers levage manutention et de leur gestion
• le sens des relations humaines tous niveaux
• des qualités d'ordre, planification, coordination, rigueur et énergie
• disponibilité à des déplacements de courte durée
• âge minimum 40 ans.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite et prét. à I.G.H. 34, rue de Dornach, 68120 PFASTATT qui transmettra et qui garantit toute discrétion.

MOTOROLA SEMICONDUCTEURS

MOTOROLA, leader mondial des fabricants de semiconducteurs recherche pour démarrer un centre de conception situé dans note usine de Toulouse



Ingénieurs «design» expérimentés

Votre objectif sera de participer au développement de ce Centre au sein d'une équipe d'ingénieurs expérimentés en Design.

Disposant d'une gamme complète de technologies bipolaires standard et avancées, ce Centre créera des circuits intégrés linéaires pour le marché européen. Il travaillera en coopération avec d'autres centres de design que Motorola a établis en Europe et dans le monde entier mais portera une attention particulière aux circuits de puissance pour lesquels il deviendra le centre *d'excellence.*

Les candidats retenus sont des ingénieurs électroniciens, ayant une bonne connaissance de l'anglais et possédent une expérience professionnelle d'au moins 2 à 3 ans en **conception des C.I. de préférence bipolaires.** Des qualités de créativité et le goût du travail en équipe seront appréciées.

Nous offrons pour ce CHALLENGE DE PREMIER PLAN une dimension internationale, les moyens de notre Centre de Production et un environnement de travail jeune et innovateur.

Adressez votre dossier de candidature à Jean-François GADECEAU

MOTOROLA S.A.
BP 1029 31023 TOULOUSE CEDEX

PROGRAMME ARIANE

ingénieur informaticien

La *Direction des lanceurs du Centre National d'Etudes Spatiales* à Evry (91) recherche un ingénieur informaticien.
Assisté techniquement d'une équipe de 2 personnes, il aura en charge la mise en place des outils et des méthodes qui contribuent à une gestion efficace de l'Informatique - Bureautique (matériels, logiciels, assistance utilisateurs, formation...).

Il sera le correspondant informatique pour les applications scientifiques.

De formation Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, il possède une première expérience de 2 à 3 ans en informatique scientifique.

Le poste requiert une grande disponibilité.

Veuillez adresser dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. 85/DLA/42, à M. Le Chef du département «Personnel», CNES/DLA, Rond Point de l'Espace, 91023 Evry Cédex.



cnes

Sté de services et d'ingénierie informatique (850 personnes - C.A. 300 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale recherche pour

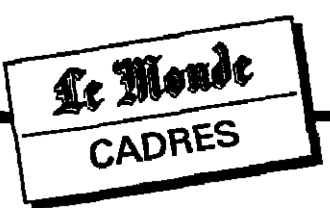
LA BRETAGNE

INGENIEURS-INFORMATICIENS

DIPLOMES GRANDES ECOLES
ayant 8 à 10 ans d'expérience et des connaissances dans le domaine des télécommunications.

Merci d'adr. lettre manuscrite, CV, photo, prétentions N. 5396 - Publicités Réunies - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transm.

هكذا من الأصل



Un important groupe industriel du secteur mécanique (17000 personnes) recherche pour son établissement de Salbris, au cœur de la Sologne, un

Ingénieur Maintenance travaux neufs

LES MISSIONS : L'outil de production (majeures et grandes séries) fait appel à de nombreuses technologies : mécanique, automatique, informatique industrielle, robotique, pyrotechnie, commande-contrôle de process, etc...
La maintenance est la mission fondamentale du service. Compte tenu de l'existant et d'importants projets d'investissement, cette fonction est appelée à connaître une forte expansion dans les années à venir.

LES MOYENS : L'effectif du service maintenance travaux neufs est aujourd'hui de 60 personnes dont 3 ingénieurs, 12 techniciens et des professionnels de haut niveau de formation, ce service gère d'importants budgets annuels d'entretien et d'investissement.

L'HOMME : Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (Centrale, Sup. Elec, Arts et Métiers, ...) possédant de solides connaissances en mécanique, en automatique et en informatique industrielle et pouvant justifier, si possible, d'une première expérience réussie dans un domaine similaire.
Ses capacités techniques doivent se compléter d'un goût prononcé pour la gestion et de bonnes aptitudes d'encadrement. La pratique de l'anglais serait un atout supplémentaire.

LE FUTUR : Pour un candidat de valeur, cette première affectation (sous l'autorité du chef de service) pourrait déboucher à court terme sur le poste de chef de service et, à moyen terme, sur d'autres responsabilités au sein du groupe industriel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à
M. le Directeur de l'Atelier de Chargement de Salbris 41300 SALBRIS

Ingénieur Etudes Mecaniques

Filiale d'un important groupe industriel français aux activités diversifiées, nous sommes l'un des leaders mondiaux du "traitement du courrier". Compte tenu de notre développement et du lancement de nouveaux produits, nous renforçons notre bureau d'études (60 personnes) et recherchons un ingénieur d'études mécaniques. Sous l'autorité du responsable de l'une de nos activités (petite mécanique de conception mixte, mécanique, électronique, logiciel), vous aurez pour mission avec votre équipe de participer à l'étude et à la mise au point de l'aspect mécanique de machines automatiques de traitement du courrier. Pour ce faire, vous êtes ingénieur diplômé (AM, ICAM, INSA...) et vous avez acquis au moins 3/4 ans d'expérience en etude de machines automatiques. Vous êtes familiarisé avec les problèmes d'industrialisation, d'analyse de la valeur et vous avez l'habitude du dialogue avec d'autres disciplines : électronique, software. La pratique de la CAO serait un atout supplémentaire. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable car ces études se font dans un contexte international. Ce poste est à pourvoir en très proche banlieue Sud de Paris.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons (H/F), merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référence 355 M à :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tel 45 63 03 10

INRA

DÉPARTEMENT TECHNOLOGIE VIANDE

Recrute sur concours

3 INGÉNIEURS D'ÉTUDE

2 INGÉNIEURS - Biochimie des protéines - Formation DEA. Affectation LAOA INRA Nantes. Tél. 40-76-23-64.
– Affectation lab. recherches viande.
INRA JOUY-EN-JOSAS. Tél. 39-56-80-80.

1 INGÉNIEUR - Procédés de transformation - Formation génie chimique ou génie alimentaire.
– Affectation station recherches sur la viande.
INRA THEIX. Tél. 73-92-42-63.

Dossier à retirer : 145, rue de l'Université, Paris-7e.

JEAN DUPUCH EXPORT recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

pour missions ponctuelles en Afrique francophone (environ 15 jours). Salarié dans société d'assurances et disposant de qques heures par semaine.

Tél. 39-60-64-44 M. CHIRON.

VILLE DE PANTIN
43 000 habitants, recherche

RESPONSABLE DE LA GESTION ET DE LA DIRECTION DU CINÉMA MUNICIPAL

Prés. c.v. à monsieur le Maire de Pantin, mairie de Pantin, 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin.

Association loi 1901 recrute

UN DIRECTEUR

POUR RADIO LOCALE
pour tous renseignements s'adresser au président de l'ADCI, rue Victor-Hugo B.P.33, 02700 TERGNIER.

Importante société de prestations de services, recherche

1 RESPONSABLE INFORMATIQUE

rattaché à la direction générale.
PROFIL : Analyste ou chef de projet, minim. 3 ans exp. sur H.P.
– Connaissant comptabilité paies, secteur services ;
– Candidat pouvant assumer gestion complète d'un centre informatique ;
– De la conception à l'exploitation.
Il sera assisté de 3 personnes.
Ecrire avec c.v. et prétentions EROM-FRANCE, 4, square Léon-Blum, 92800 PUTEAUX.

Nous sommes chargés par une firme internationale de recruter un

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT PRODUITS

Ingénieur mécanicien de formation, il animera le bureau d'études et contrôlera les expérimentations et les essais.
Sa fonction l'amènera à assister le directeur technique dans ses négociations, France et étranger.

Bilingue anglais ou allemand.
Poste basé dans l'YONNE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 781, à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 PARIS Cedex 02.

INFO'ROP

Recherche URGENT pour sites PARIS ET PROVENCE

INGÉNIEURS

VAX + ASSEMBLEUR 68 000.
Tél. pour R.-VS immédiat 16 (1) 43-77-42-45.

NOTRE ORGANISME :
– 16 000 clients ;
– C.A. 85 : 732 000 000
a progressé de 30 % par an depuis 5 ans. Pour poursuivre cette expansion, nous recherchons :
COLLABORATEURS COMMERCIAUX (H.F.)
Tél. pour R.-VS 45-00-24-03.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active
DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.
d'un important organisme
Tél. pr r.-vous. 45-53-20-00.

Puissant Groupe Industriel, No 1 sur le marché français dans ses différentes activités
recherche pour son siège social dans le **NORD DE LA FRANCE** son :

futur Directeur de la Comptabilité du groupe

Il devra succéder d'ici 2 à 3 ans au Directeur actuel qui doit partir en retraite.
Rattaché au Directeur central, en liaison fonctionnelle avec le Secrétaire Général, il aura la responsabilité :
- de la comptabilité générale des différentes activités de la Société, et de la consolidation des filiales ;
- de la mise en œuvre de la doctrine comptable et fiscale et de l'harmonisation des procédures au sein du groupe ;
- de l'établissement du bilan, des comptes de résultats annuels et intermédiaires.

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans environ, diplômé grande école de Commerce + DECS, ayant occupé durant 5 à 10 ans un poste de responsabilités au sein de la Direction Comptable d'une grande entreprise utilisant des systèmes informatiques élaborés.
Il devra posséder de solides connaissances en droit des sociétés, droit fiscal et méthodes de consolidation aux normes européennes.
Ses capacités d'autonomie, d'organisation, de communication, son autorité naturelle seront des atouts importants.
Anglais souhaité. Déplacements sur Paris. Rémunération de départ : 300.000 F +.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Adresser C.V. détaillé sous réf. 762/06/M à
22, rue Saint Augustin 75002 PARIS



Leader français de l'électronique automobile, filiale d'un groupe industriel d'envergure mondiale, crée deux postes d'(H/F)

Contrôleurs de Gestion Industriel - Commercial

LE BUT : poursuivre la mise en place d'un système de gestion décentralisé : plans et budgets/contrôle et analyse/reporting.
LES POSTES :
l'un à l'usine de CAEN (700 personnes), rattaché hiérarchiquement au Directeur de l'usine,
l'autre au siège de LEVALLOIS, rattaché hiérarchiquement au DC (France + Export).
L'un et l'autre dépendent fonctionnellement du contrôleur de gestion central .
CEUX QUE NOUS CHERCHONS : -un Ingénieur avec formation économique complémentaire (BA, IAE, IFG, ICG...), -un Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce.
Trois ans d'expérience de gestion, la pratique de l'informatique, la maîtrise des techniques et le dynamisme d'un "agent de changement".
Solange MONTEIL, à Paris au mois d'Août assure ces recrutements, Prière de vous faire connaître au Service des Recrutements Ingénieurs et Cadres MATRA - Centre de Montigny 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin-Yvelines Cedex
(Si vous êtes en vacances, une carte postale suffit).



INTERNATIONAL

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
organiza
dos concursos de méritos reservados a nacionales españoles para la constitución de listas de reserva de

ASISTENTES PRINCIPALES
(título de enseñanza secundaria y experiencia profesional post-escolar de 18 años por lo menos)

ASISTENTES
(título de enseñanza secundaria y experiencia profesional post-escolar de 12 años por lo menos)

AMBITOS:
administración general - contabilidad, hacienda pública, auditoría - estadísticas - informática - aduanas.

Para más detalles, solicite el anuncio de los concursos dirigiéndose a:

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
organiza
dois concursos gerais documentais reservados para nacionais portugueses para a constituição de listas de reserva de

ASSISTENTES PRINCIPAIS
(estudos de nível secundário e experiência profissional pós-escolar de pelo menos 18 anos)

ASSISTENTES
(estudos de nível secundário e experiência profissional pós-escolar de pelo menos 12 anos)

DOMÍNIOS:
administração geral - contabilidade, finanças públicas, auditoria - estatística - informática - alfândegas.

Para maiores informações, peça o aviso dos concursos dirigindo-se a:

Commission des Communautés Européennes,
Division Recrutement,
rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES.



ESO-European Southern Observatory
est une organisation européenne intergouvernementale établie par les gouvernements de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la République Fédérale d'Allemagne, de la Suède et de la Suisse.

Actuellement, ESO recherche un (m/f)

INGENIEUR ELECTRONICIEN

(Réf.: ETP4-23)

pour le Groupe électronique de la Division "Technical Project" au siège de l'ESO à Garching près de Munich, République Fédérale d'Allemagne.

Formation: Ingénieur électronicien (formation universitaire ou équivalente).

Expérience et connaissances: le candidat bénéficie d'au moins 6 années d'expérience dans le développement de circuits analogiques et digitaux dans le domaine de l'ingénierie d'asservissement. Une expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants serait également un avantage: interface d'ordinateur, CAMAC, VME, mini-ordinateurs (HP ou DEC), microprocesseurs, reseaux locaux, systèmes de contrôle en cascade, contrôleurs statiques, caméras TV bas niveau de lumière et électroniques associées. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Une connaissance de base du français ou de l'allemand serait un avantage.

Fonctions: chargé du développement de systèmes de contrôle pour les télescopes astronomiques et leur instrumentation dans le Groupe électronique de l'ESO. Il assumera l'élaboration de systèmes d'entraînement et de codage et l'installation, les essais et la documentation des systèmes opérationnels.

Lieu de travail: Garching bei München (R.F.A.). Des missions de 4 à 8 semaines à notre observatoire à la Silla, Chili, seront nécessaires pour les travaux d'installation.

Rémunération: celle-ci sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat. Le revenu mensuel de base (hors taxes) ne sera pas inférieur à DM 4.280. A ce salaire de base peuvent s'ajouter une indemnité de non-résidence s'élevant à 9% du salaire de base pour celibataires, ou à 12% du salaire de base pour les chefs de famille, ainsi que quelques autres indemnités.

Les candidatures devront être transmises avant le 31 août 1986, en mentionnant la référence au Service du Personnel, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschildstraße 2, D-8046 Garching bei München, République Fédérale d'Allemagne. Tél.: (89) 320.06.216-8.

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats membres de l'ESO, aucune nationalité n'est à priori exclue.



AMOCO CHEMICALS (EUROPE) S.A., a leading producer and marketer of petrochemical products worldwide, is looking for a

EUROPEAN SALES MANAGER

Petroleum Additives

The candidate will be based in GENEVA and will have responsibility for marketing petroleum additives products in Europe, Africa, Middle East and Eastern Bloc countries.

The position involves coordination and management of European Sales offices and sales agents, developing and applying sales strategies and plans, close cooperation with the Product Manager and Marketing Manager, customer contacts and P & L accountability. The position has excellent growth potential and reports to the Marketing Manager, Europe.

The ideal candidate will have a good professional qualification in chemistry, chemical engineering or mechanical engineering, an in depth knowledge of additives and their applications, and a record of successful management and marketing experience in the petroleum additives field.

A good command of English and possibly German and French is required.

Candidates are requested to submit comprehensive, curriculum vitae, references and salary history to

Nicole Grosfilley
AMOCO CHEMICALS (EUROPE) S.A.
15, rue Rothschild
CH 1211 GENEVA 21.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS est une organisation internationale visant à octroyer des droits de propriété industrielle (brevets) qui sont, à l'heure actuelle, valides dans 11 pays d'Europe occidentale. L'Office européen des brevets a son siège à Munich et des départements à La Haye et Berlin.

En 1986 et 1987 les départements de Berlin et de La Haye recrutent des examinateurs en brevets. Nous avons besoin d'**INGÉNIEURS DIPLOMÉS ET D'UNIVERSITAIRES TITULAIRES D'UNE MAITRISE EN CHIMIE, MÉCANIQUE ET PHYSIQUE,** notamment en :
- chimie inorganique, organique et macromoléculaire ;
- génie chimique ;
- optique ;
- bâtiment ;
- techniques d'instruments médicaux ;
- dispositifs de transport.

Après la période de formation en matière de propriété industrielle et de recherche documentaire, l'examinateur effectue de façon autonome les recherches bibliographiques concernant des demandes de brevet. Il est chargé d'analyser celles-ci, d'en identifier le concept inventif, d'étudier tous les aspects et toutes les réalisations de l'invention, de conduire la recherche dans les parties de la documentation qu'il aura sélectionnées, de retenir les documents les plus pertinents en ce qui concerne la nouveauté et l'activité inventive, et de les consigner dans un rapport de recherche qui a pour but d'informer le demandeur, le public et les divisions d'examen de Munich sur l'état de la technique pertinent.

Les candidats doivent posséder une excellente connaissance de l'une des langues officielles de l'Office (allemand, anglais et français), et l'aptitude à comprendre rapidement le sens d'un texte, en particulier technique, dans les deux autres. Des cours de langue organisés par l'Office permettent aux examinateurs de perfectionner leurs connaissances linguistiques si le besoin s'en fait sentir.

Aux candidats désireux de travailler de façon autonome et de suivre les développements les plus récents de la technologie, l'Office offre une carrière intéressante dans un milieu international, ainsi que des traitements et conditions de travail attrayants (par exemple 6 semaines de congé annuel, assurance maladie, retraite, etc.) semblables à celles des organisations coordonnées telle que l'OTAN, l'OCDE, etc.

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats-membres de l'Orgnisation européenne des brevets, néanmoins la préférence sera donnée aux candidats provenant des pays membres qui sont actuellement les moins représentés à l'Office.

Vous pouvez adresser vos demandes pour obtenir de l'information complémentaire et de formulaires de candidatures auprès de :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS
DG 1 - Agence de Berlin
Gitschiner Strasse 103
D - 1000 Berlin 61
Tél. : 030/2594-644.

Economie

REPÈRES

Industrie

Réduction du budget

Le budget géré par M. Alain Madelin, à structure comparable, sera, en 1987, réduit de 10 % par rapport à cette année, selon la « lettre plafond » envoyée par M. Balladur. Les crédits propres de son ministère s'élèveront à 25,4 milliards de francs (contre 28,3 milliards en 1986), à quoi s'ajoutent les crédits des services communs avec la recherche et ceux de la filière électronique comptabilisée aux P et T.

Les dotations en capital aux entreprises publiques seront de 6,5 milliards pour Renault, CdF-Chimie et la sidérurgie (*le Monde* du 10 juillet) et de 700 millions pour l'électronique (contre 2,2 milliards de francs en 1986). *Les crédits de politique industrielle* (machine-outil, pâte à papier...) seront réduits à 1,3 milliard, contre 1,9 milliard cette année. La dotation aux charbonnages sera maintenue, mais probablement en francs courants (M. Mitterrand s'était engagé à un maintien en volume).

Electronique

Déficit français accru en 1985

Les importations de matériels électriques et électroniques ont crû en 1985 (de 13,1 %) plus rapidement que les exportations (+ 10,7 %), réduisant le taux de couverture des échanges à 110,2, contre 119,1 l'année précédente, et la balance commerciale du secteur à 9,45 milliards de francs, selon les statistiques publiées par la Fédération des industries électriques, électroniques et informatiques (FIEE). Le déficit de l'électronique a crû de 924 millions de francs à 1 446 millions, dégradation due essentiellement à l'informatique responsable d'un trou considérable de 8,8 milliards de francs. On observe une très légère *amélioration du déficit de* l'électronique grand public et plus encore des composants qui redeviennent globalement bénéficiaires de 475 millions en 1985, contre un déficit de 1 376 millions de francs en 1984.

Inflation

– 0,5 % en RFA

La baisse des prix à la consommation s'est accélérée en juillet outre-Rhin. De 0,5 %, selon les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, elle constitue la quatrième diminution mensuelle successive en RFA et intervient après un recul sur douze mois de 0,2 % en avril, comme en mai et en juin. La baisse des prix du pétrole constitue un élément majeur dans cette situation et les autorités monétaires allemandes ne perdent pas une occasion de rappeler que, sans cette circonstance, l'inflation tourne de 2 %.

Projet de loi Méhaignerie

Réactions des propriétaires et des locataires

Après l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi Méhaignerie sur le logement, la Fédération des agents immobiliers (FNAIM) s'est réjouie tout à la fois du retour de la durée du bail à trois ans et de la réduction de la durée initialement prévue de la période transitoire. La FNAIM regrette cependant que le principe d'une tacite reconduction d'année en année n'ait pas été retenu.

L'Union nationale des propriétaires immobiliers trouve que le volet sur la loi de 1948 est *« entièrement à revoir »*. Notamment à propos des plus de soixante-cinq ans. *« Pour nous, l'âge n'est pas une présomption de pauvreté. Il faut trouver d'autres critères. La libération de la loi de 1948 n'est pour l'instant qu'un leurre. »* De son côté, la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs reconnaît que le plan Méhaignerie relance la construction privée. Une relance qui semble se produire, puisque au premier trimestre, en Ile-de-France, les autorisations de construire progressent de 33 % par rapport au premier trimestre de l'an dernier, tandis que les mises en chantier ont augmenté de 28 %.

Côté locataires, la CNL estime que l'Assemblée nationale *« est allée encore plus loin dans les attaques envers les droits des locataires que ne le prévoyait le projet de loi initial »*. La Confédération *« appelle l'ensemble des locataires, des mal-logés et des accédants à la propriété à agir collectivement »* pour *« créer dès maintenant les conditions nécessaires à une riposte de grande envergure »*.

Fonction publique

Les négociations salariales pour 1987 seront difficiles, reconnaît M. de Charette

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, a présenté au cours d'une conférence de presse, le lundi 28 juillet, les divers éléments de sa politique à l'égard de l'administration, au-delà de la réforme de l'ENA (*le Monde* du 29 juillet).

S'agissant de la modernisation de la fonction publique, qui passe par la revalorisation des fonctions d'encadrement, le ministre évoque plusieurs projets qui devraient aboutir à *« faire évoluer les esprits »*. C'est ainsi qu'il souhaite ouvrir la fonction publique sur l'extérieur en facilitant le recrutement de fonctionnaires de haut niveau venant du secteur privé, y compris par des embauches sous contrat. Favorable *« au décloisonnement »* et aux échanges entre le privé et le public, les entreprises pouvant *« prêter »* certains de leurs cadres pendant une période donnée, M. de Charette imagine des conventions à ce sujet. Parfois, et pour certaines compétences techniques, la rémunération pourrait tenir compte de l'état du marché.

A propos des rémunérations, qui feront l'objet de rencontres avec les organisations syndicales à la rentrée, M. de Charette s'est montré très prudent. Puisqu'on ne constate pas de dérapage des prix, *« il ne se passera rien en 1986 »*, a-t-il assuré. En revanche, le ministre a admis que les discussions seraient plus difficiles pour 1987. On s'attend, selon les prévisions, à une augmentation des prix de 1,7 % en glissement et de 2 % en moyenne. Or la masse salariale de la fonction publique évoluera, naturellement, de 0,40 % par le simple jeu de mesures catégorielles et de l'effet report. Le glissement vieillesse technicité (GVT), lui, augmenterait la masse salariale de 1,8 % : ce qui revient à supposer que l'alignement sur l'inflation ne serait déjà pas possible.

M. Le Pors (PCF) : régression

M. Anicet Le Pors, membre du comité central du Parti communiste, secrétaire d'Etat à la fonction publique et aux réformes administratives dans le gouvernement Mauroy, a critiqué mardi 29 juillet les décisions du gouvernement qui prévoient notamment une réduction du nombres des fonctionnaires de dix à quinze mille par an par non-remplacement des retraités. Il a déclaré : *« Moins de santé, moins de transports, moins d'éducation, moins de services postaux, moins de communication, moins de recherche scientifique, telles sont les conséquences d'une politique conduite sous le prétexte du « trop d'Etat. »*

» Les projets annoncés concernant l'ENA visent à mettre à bas les réformes que j'ai engagées de 1981 à 1984 et à renforcer le caractère élitiste de la haute fonction publique. Plus que jamais les forces vives du monde syndical, associatif, municipal, vont être délibérément écartées des postes de responsabilité publique.

» C'est là une politique de classe, de régression du service public sur toute la ligne... La droite revancharde se déchaîne contre les fonctionnaires, il faut la mettre en échec.

L'association des Anciens élèves de l'ENA a, pour sa part *« accueilli avec satisfaction »* les projets de réforme présentés par M. de Charette, qui correspondent aux propositions qu'elle avait elle-même élaborées.

● **Crise de la construction navale à Dieppe.** – *« Les salariés des Ateliers et chantiers de la Manche (ACM) sont décidés à refuser tout licenciement sur le site de Dieppe »*, a déclaré, le lundi 28 juillet, un responsable CGT dans cette ville. La direction de l'entreprise avait annoncé, début juillet, la fermeture du site, ce qui provoquerait 300 suppressions d'emplois. Les ACM exploitent, outre Dieppe, un chantier au Grand-Quevilly, près de Rouen, et un autre à Saint-Malo.

Le Brésil et l'Argentine signent les premiers accords d'intégration économique

Les prémices d'un marché commun dans le « cône sud » de l'Amérique latine apparaissent avec la signature des premiers accords passés entre le Brésil et l'Argentine. Mais le rapport de forces paraît très favorable au Brésil...

BUENOS-AIRES
de notre envoyé spécial

En Argentine et au Brésil, les spéculations vont bon train depuis qu'ont été annoncés les premiers accords d'« intégration économique » entre les deux pays que les présidents Sarney et Alfonsin devaient signer ce mardi 29 juillet. Une telle intégration, en effet, mettrait fin à une rivalité ancienne et aux angoisses entretenues à Buenos-Aires par quelques « géopoliticiens » argentins, notamment militaires, devant ce qu'il était convenu d'appeler, quand les généraux étaient au pouvoir, l'*« impérialisme brésilien »*.

La réalité, pour l'instant, est plus modeste. Aucun projet global de marché commun n'est en route. Les deux gouvernements ont simplement décidé de libéraliser ou d'institutionnaliser leurs échanges dans certains secteurs. Parmi les accords signés par les deux chefs d'Etat, l'un porte sur les biens d'équipement qui devraient bénéficier d'un abaissement graduel des barrières douanières, l'idée étant de les faire circuler librement à partir de la prochaine décennie.

Un autre accord concerne l'achat par le Brésil de blé argentin dans des proportions fixées à l'avance : 1 300 000 tonnes l'an prochain, pour arriver à 2 millions de tonnes annuelles en cinq ans. Les Brésiliens, qui ont hérité du colon portugais l'habitude de manger du pain et des pâtes, bien que leur climat ne soit guère propice à la culture du blé, achètent celui-ci à leurs voisins du Sud, qui n'ont pas toujours été en mesure et toujours désireux de respecter leurs engagements.

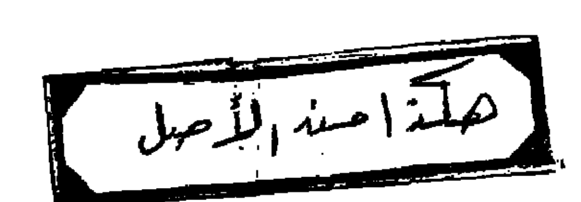
L'un des projets les plus intéressants porte sur la formation de stocks régulateurs dans les deux pays. L'opportunité d'une telle initiative saute aux yeux depuis que MM. Alfonsin et Sarney ont résolu d'assainir leur économie respective par des traitements de choc hétérodoxes, impliquant un blocage des prix qui provoque ici et là des pénuries. Si ces stocks régulateurs avaient existé quand le plan Austral a été lancé à Buenos-Aires il y a un an et le plan Cruzado à Brasilia il y a cinq mois, chaque gouvernement aurait pu faire appel à son voisin pour contrecarrer par des importations massives des pénuries organisées.

Le principal handicap à une véritable intégration réside dans la différence de poids entre les deux pays. Il y a cinquante ans, l'Argentine faisait partie du peloton de tête des pays sous-développés, alors que le Brésil n'était encore qu'une promesse irréalisée. Aujourd'hui, les rôles sont inversés : le Brésil écrase de sa masse humaine (135 millions d'habitants) un voisin presque cinq fois moins peuplé. A lui seul, le PNB de l'Etat de Sao-Paulo – la région brésilienne la plus industrialisée – égale, voire dépasse, le PNB argentin.

Si les agriculteurs et éleveurs de la Pampa ne redoutent guère la concurrence des Brésiliens, les climats des deux pays étant complémentaires, il en va autrement des industriels argentins, dont les entreprises ont été décapitées par l'ultra-libéralisme du régime militaire – qui les a exposés au choc de la concurrence étrangère – ainsi que par l'incompétence des *gouvernements antérieurs*. Les patrons qui travaillent au sud du rio de la Plata ne se sentent pas en mesure de résister à l'expansion commerciale de leurs voisins dont le pays s'est doté, en trois décennies, du plus vaste et du plus dynamique parc industriel d'Amérique latine.

Leur hostilité a été avivée par des déclarations malencontreuses du ministre brésilien des ralations extérieures, M. Ruben Abreu Sore, pour qui l'intérêt du projet d'intégration serait de permettre au Brésil de vendre des produits manufacturés en échange de la viande et du blé argentin. On n'a pas vraiment apprécié à Buenos-aires cette répartition impériale des tâches...

CHARLES VANHECKE.



Economie

Nouveau plan de sauvetage pour l'économie mexicaine

(Suite de la première page.)

Compte tenu de deux autres prêts d'un volume total de 700 millions de dollars prévus dans les prochaines semaines, notamment en faveur de l'agriculture, c'est un total de 2 milliards de dollars que la Banque mondiale engagera au Mexique. Cette enveloppe inhabituelle est assortie d'une sorte *« d'assurance-croissance »* constituant une réelle innovation. Au cas où, tout en respectant ses engagements économiques, le gouvernement mexicain ne parviendrait pas à assurer une expansion de 3,5 % en 1987, la Banque mondiale ajouterait 500 millions de dollars pour financer des investissements publics *« hautement prioritaires »*.

Au chapitre des nouveautés, le FMI n'est pas en reste puisque, au-delà du crédit de 1,4 milliard de droits de tirages spéciaux (DTS) (1) inclus dans l'accord de principe de Washington, le Fonds a décidé lui aussi de faire un pas pour aider Mexico à gérer à moyen terme une économie instable, car trop dépendante du pétrole.

Renversant la tradition de la *« facilité pétrolière »* créée pour venir en aide aux importateurs de pétrole victimes de la flambée des cours, le FMI est prêt à participer à un mécanisme de compensation des pertes de recettes d'un exportateur de taille : au cas où le baril tomberait à moins de 9 dollars durant un trimestre, les Mexicains verraient épongé leur manque à gagner. Une telle hypothèse, si elle se réalisait durant les dix-huit mois couverts par l'accord de principe, représenterait un apport financier supplémentaire de quelque 2,5 milliards de dollars, dont le FMI prendrait en charge environ 800 millions de DTS. Le financement du solde resterait à répartir entre les autres créanciers de Mexico.

Pour les banques, tout au moins, les créanciers ne manifestent aucun enthousiasme, même si la stabilité du système financier international les pousse à faire contre mauvaise fortune bon cœur et à envisager, *« après des discussions techniques qui s'annoncent délicates »*, à parcourir, eux aussi, une partie du chemin. Car, comme durant l'été chaud de la crise de la dette, en 1982, le directeur général du Fonds monétaire international, M. Jacques de Larosière, a pris soin d'indiquer que, en l'absence d'une solide participation bancaire, évaluée à 6 milliards de dollars sur dix-huit mois, tout le montage laborieusement réalisé avec le gouvernement mexicain resterait lettre morte.

Au Fonds, on se veut rassurant : *« Il est demandé aux banques d'accroître de 3 % seulement leur engagement annuel sur le Mexique. En 1982, elles avaient accepté une augmentation de 7 %. »* Un argument qui fait soupirer le monde bancaire français, dont l'exposition globale *« représente déjà près de 6 milliards de dollars »* comme le rappelle l'un de ses représentants. Que dire des Américains, qui concentrent 31 % de la dette extérieure du Mexique, voire du Japon (près de 15 %) ou de la Grande-Bretagne (10,4 %), contre les 7 % de la France ?

Après un premier tour de table, la semaine dernière à New-York, les dirigeants des principales banques impliquées se retrouveront début août pour faire le point. Un point difficile. Pour des raisons politiques autant que financières, les Etats-Unis ne peuvent laisser leur voisin du sud du rio Grande sombrer dans la débâcle. D'ores et déjà, la banque américaine d'import-export Eximbank s'est déclarée prête à garantir pour près de 1 milliard de dollars de prêts commerciaux au Mexique.

Cet exemple pourrait être suivi par d'autres pays industriels, et, compte tenu d'éventuels rééchelonnements des crédits garantis par les Etats dans le cadre du Club de Paris, devraient compléter une opération évaluée au total à 12 milliards de dollars sur dix-huit mois. A condition, bien évidemment, que les banques créancières apportent la moitié des financements espérés. Encouragés par les nouveaux engagements de la Banque mondiale, comme par le feu vert du FMI, seront-elles convaincues du bien-fondé du programme économique mis au point par le gouvernement de M. de La Madrid avec le FMI ?

« Beaucoup a été fait pour resserrer la politique monétaire, inverser la tendance à la fuite des capitaux, admettre les règles du jeu international par l'entrée au GATT signée le 25 juillet par le Mexique. Mais tant de promesses n'ont pas été tenues... Nous restons quelque peu sceptiques. » Ces propos d'un banquier américain ne l'empêcheront sans doute pas de participer à l'opération, qui devrait prendre vraiment forme en septembre. Ils marquent malgré tout les limites de l'exercice. Les banques créancières sont pressées de voir les Mexicains faire sauter les verrous d'un nationalisme ombrageux. Trop pressées peut-être, craint un expert international.

Outre un climat politique tendu par une conjoncture dont les implications dépassent les chiffres des économistes – sans doute une chute de 5 % du produit national brut cette année, – toute réforme en profondeur prendra du temps. Le FMI lui-même semble le reconnaître, qui a admis une réduction *« limitée »* à 3 points du déficit public, encore estimé à 10 % du produit national brut l'an prochain. Cet effort passe par une réforme fiscale ardue, des privatisations plus systématiques d'un secteur nationalisé pléthorique et déficitaire, une ouverture des frontières aux produits et aux entreprises étrangères, qui rompt trop brutalement avec les traditions pour être indolore. Cette part gouvernementale du pari mexicain n'est pas la moindre. Le ministre des finances, M. Gustavo Petricioli, entend le rappeler à ses interlocuteurs au cours des semaines à venir. Il lui restera à les convaincre qu'il est possible d'obtenir de premiers résultats en... dix-huit mois.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 DTS = 1,19 dollar.

Bon élève ou mouton noir ?

Tour à tour bon élève ou mouton noir des pays surendettés, le Mexique n'en finit plus d'être pris pour test du tiers-monde et de la communauté financière internationale. Au bord de la cessation de paiement en août 1982, Mexico fait vasciller le monde bancaire qui, dans un sursaut sans précédent à l'époque, met en œuvre une opération de sauvetage orchestrée par le Fonds monétaire international avec l'appui des principaux pays industriels. Devenu un exemple d'austérité deux ans et demi plus tard, les Mexicains obtiennent un rééchelonnement à long terme de quarante-neuf milliards de dollars, près de la moitié de leur dette du moment et le premier de cet ampleur.

Un relâchement dans la rigueur et un terrible tremblement de terre, puis l'effondrement des cours du pétrole font une fois de plus osciller le pendule. En cet été 1986, le Mexique, à nouveau en profonde crise financière, alors que son endettement frôle les cent milliards de dollars, devrait bénéficier de nouvelles thérapies, sans se voire, cette fois-ci, voué à des politiques déflationnistes socialement et politiquement insoutenables. Un cran de plus dans la prise de conscience de tous les acteurs de cette pièce à rebondissements qu'est la dette : *« Nous vivons tous sous la menace d'un risque politique majeur se transformant en risque financier majeur dans un système où chacun a pourtant appris à mieux gérer les crises »*, comme le soulignait récemment un expert international.

Horlogerie

Le Clip après la Swatch

Le succès industriel tient à peu de chose. Une idée simple soutenue par un marketing intelligent fait parfois plus dans ce domaine que les recherches technologiques les plus coûteuses. Grâce à la Swatch, cette montre bon marché mise au point sur un coin de table par un ingénieur d'ETA (groupe suisse SMH ex-ASUAG-SSIH), l'industrie horlogère helvétique a réussi à surmonter la crise qui avait bien failli l'anéantir. En 1985, avec ce produit « tout bête », dont huit millions d'exemplaires ont été vendus dans le monde, ses exportations ont augmenté de 41 % environ. C'est la montre à la mode.

Fort de cette expérience, M. Michel Jordi, du canton de Soleure, vient de lancer la montre-clip, qui se pince sur un vêtement et se porte partout... sauf au poignet. Le Clip colle au goût du jour (vingt-trois modèles pour l'été). Son prix est faible (entre 200 et 250 F). Dès le premier mois (11 juin-11 juillet), soixante-dix mille pièces ont été vendues en Suisse. L'objectif des deux cent mille à trois cent mille Clips pour 1986 est révisé. Le créateur le fixe maintenant à cinq cent mille. Pour 1987, il table sur deux millions de pièces environ. Pour ne pas se faire copier, M. Jordi attaque les marchés étrangers et commence par la France. Le 5 août ce sera le tour de la Grande-Bretagne. Pour monter son affaire, M. Jordi a rameuté quatre de ses amis et trouvé, par leur intermédiaire, un financement bancaire de 5 millions de francs suisse, (20 millions de francs français). Ronda, le fabricant suisse de mouvements anonymes, lui fournit les modules et procède au montage sur les boitiers-clips achetés à un transformateur genevois de matières plastiques. Comme pour la Swatch, l'idée était simple. Il suffisait d'y penser.

A. D.

ENTREPRISES

Le marché indien convoité par Pepsi-Cola

Selon le quotidien *Indian Express*, le groupe américain Pepsico s'apprête à créer une société commune dans le Pendjab avec le groupe indien Tata et la Société des industries agro-alimentaires du Pendjab, contrôlée par le gouvernement de cet Etat. Le marché des 750 millions d'Indiens est convoité par les grands du cola : il y a dix ans, Coca-Cola en avait été évincé par le gouvernement de droite nationaliste (Janata Party). Il y a moins d'un an, Pepsico avait échoué dans une précédente tentative d'implantation, car la firme avait refusé de livrer la formule secrète de sa boisson, comme le désirait le gouvernement indien au nom des transferts de technologie. Le ministre de l'industrie a informé le Sénat indien que le gouvernement étudiait ce nouveau projet de coopération industrielle entre Pepsico et Tata. Il a indiqué que la question de la livraison du secret de fabrication de Pepsi-Cola n'était pas *« claire »*.

Jeans : Lee rachète Wrangler

Le premier groupe américain de confection, Vanity Fair Corporation, qui produit les jeans Lee, vient de racheter son concurrent Blues Bel Holdings, deuxième fabricant de jeans (sous la marque Wrangler) et de vêtements de sport, pour environ 800 millions de dollars, dont 414 millions de dollars de dettes d'une de ses filiales (Blue Bell Inc). Un prix de rachat important pour le groupe VF Corporation, dont le bénéfice après impôts est de 135 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de dollars.

Cette fusion, annoncée le 27 juillet, pourrait reléguer au second rang le jean de Levi Strauss, dont la part du marché américain, estimée aujourd'hui à 30 %, est en baisse. La fusion Lee-Wrangler est la conséquence du rétrécissement du marché du jean aux Etats-Unis qui est tombé de 589 millions de pièces en 1981 à 500 millions en 1984.

Radar : M. Biderman à nouveau débouté

Le tribunal de commerce de Paris a débouté à nouveau M. Biderman et l'association des petits porteurs de Radar, qui plaidaient la nullité de l'OPA de Primistères sur cette même société Radar. Il s'est déclaré d'abord incompétent sur le plan de la procédure, renvoyant au tribunal administratif. Ensuite, sur le fond, il a jugé qu'en dépit des accords particuliers conclus entre Primistères et les grands actionnaires de Radar les Galeries Lafayette essentiellement, l'information fournie par ces derniers était complète, qu'au surplus ces accords étaient licites.

Feu vert pour le rachat de Triumph-Adler par Olivetti

L'Office fédéral ouest-allemand des cartels a donné son autorisation au rachat par Olivetti de Triumph-Adler, filiale à 98,4 % de Volkswagen. Le constructeur d'automobiles obtiendra en échange 5 % du capital d'Olivetti. Triumph-Adler, spécialisée dans les machines à écrire (30 % du marché en RFA) et les équipements bureautique, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 milliard de deutschemarks en 1985, avec des pertes de 70 millions de deutschemarks. Ses filiales américaines Triumph-Adler, North America, et Pertec Computer resteront propriété de Volkswagen.

Kodak va faire du PET en Grande-Bretagne

La multinationale américaine Eastman Kodak se lance dans la fabrication de PET (polyéthylène téréphtalate) en Grande-Bretagne. Elle va y construire une unité de 50 000 tonnes par an pour un coût de 75 millions de dollars. L'objectif poursuivi par le groupe, numéro un aux Etats-Unis, est de concurrencer en Europe les groupes britannique ICI (70 % du marché) et néerlandais AKZO. Pour contrer l'offensive, ICI a déjà augmenté sa production de 30 000 à 65 000 tonnes par an et pris les dispositions pour la porter à 100 000 tonnes par an fin 1987. Le PET est une matière plastique pricipalement employée dans la fabrication d'emballages pour les produits liquides (eaux minérales, boissons gazeuses, lait, vins, parfums). La croissance double tous les deux ans. En Europe, elle dépassera 110 000 tonnes pour l'année 1986 (70 000 tonnes en 1984). Selon les prévisions, elle atteindra 150 000 tonnes en 1988 et 190 000 tonnes en 1990.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

La Mutualité française veut faire respecter le label « mutuelle »

Les résultats d'un sondage Louis Harris sur les Français et les organismes assurant une couverture complémentaire pour la maladie, présentés le lundi 28 juillet à la presse, ont alarmé les responsables de la Fédération nationale de la Mutualité française. En effet, 85 % des personnes interrogées se déclarent affiliées à une mutuelle, alors qu'elles ne sont en réalité que 46 %. Cette confusion est entretenue par les compagnies d'assurance qui se qualifient souvent, ainsi au moins dans leurs titres, pour bénéficier de la bonne image de marque des mutuelles. Alors que les Français accordent le plus d'importance à la rapidité des remboursements, les mutuelles ont la réputation d'effectuer ces versements relativement vite (52 % des sondés le pensent, 17 % pensent de même pour les compagnies d'assurance) (1).

Les nouvelles dispositions applicables depuis le 25 juillet devraient permettre de clarifier la situation : seuls les organismes répondant aux conditions du code de la mutualité ont désormais le droit d'utiliser les termes *« mutuel »*, *« mutuelle »*, *« mutualiste »* et *« mutualité »* ; les autres doivent obligatoirement ajouter la mention *« assurance »*. La Mutualité française est prête à poursuivre en justice toute compagnie enfreignant cette loi, et veut lancer une campagne d'information.

(1) Sondage réalisé du 4 au 8 juillet auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Face à une demande croissante

L'agriculture biologique va être officiellement enseignée en France

L'*agriculture biologique* fait son entrée officielle dans le système éducatif français. Deux arrêtés du ministre de l'agriculture, parus au *Journal officiel* du 25 juillet, annoncent la création d'un certificat de spécialisation en techniques d'agriculture biologique, ainsi que d'un certificat de spécialisation en conduite d'une exploitation en production agrobiologique. Les enseignements concernés sont délivrés dans les établissements agréés par le *ministère de l'agriculture*. Le premier certificat s'adresse aux étudiants déjà titulaires d'un BTS ou d'un diplôme équivalent, qui, en tant que techniciens, animateurs ou formateurs, souhaitent acquérir la maîtrise des problèmes posés par la transition d'une agriculture conventionnelle vers un mode de production biologique. Le second s'adresse plus particulièrement aux futurs agriculteurs ou techniciens titulaires d'un BEPA, ou pouvant justifier d'au *moins deux années d'activité professionnelle* en rapport avec cette formation.

Dans un communiqué, le Comité interprofessionnel national de l'agriculture biologique (CINAB) reconnaît qu' *« un grand pas en avant est franchi par les pouvoirs publics français en faveur d'une agriculture diversifiée, plus économe et moins polluante »*. Il félicite M. François Guillaume et ses services *« pour cette attitude réaliste et constructive »*.

La reconnaissance de l'agriculture biologique en France est le fruit d'une lente construction. Apparue dans les années 50, cette agriculture, *« n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse »* selon la définition large donnée par la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980, serait aujourd'hui pratiquée par dix mille exploitants sur environ 100 000 hectares. Après la définition en 1980 d'une charte interprofessionnelle par les différentes familles correspondant aux différentes méthodes de l'agriculture biologique, les pouvoirs publics ont mis en place une commission d'homologation des cahiers des charges et ont fait adopter un logo commun, le 6 mars 1984. Dans une Europe agricole qui croule sous les excédents, les produits issus des fermes en biologie présentent une particularité : la demande excède l'offre. Longtemps les agriculteurs ont été réticents, jugeant obscurantisme ce qui s'est révélé en fait comme une agriculture savante. Toutefois, selon un sondage réalisé en 1979, 59 % des exploitants estimaient l'agriculture biologique *« souhaitable »*. Différentes études de marché montrent enfin que la demande va progresser tant en Europe qu'aux États-Unis.

J. G.

Marchés financiers

PARIS, 28 juillet ↑

Peugeot remonte à 1 000 F

Redevenu plus hésitante à la veille du week-end, la Bourse de Paris est dès lundi matin repartie de l'avant (+ 1,74 %). Elle devait confirmer ses meilleures dispositions durant la grande séance. Mais il fut longtemps impossible de mesurer son avance en raison d'un nouvelle et énième panne informatique, qui, déjà aux premières heures de la journée, avait sérieusement perturbé l'acheminement des cours. L'événement de la séance fut le retour de Peugeot à 1 000 F pour la première fois depuis deux mois. Dassault a poursuivi sur sa lancée précédente et encore gagné 5 %. A quelques exceptions près, toutes les grandes valeurs étaient là, entre autres L'Oréal, Printemps, Schneider, Roussel-Uclaf, Sanofi, CSF, Locafrance. Le BTP a été en pointe. Seule, ou à peu près, Compagnie Bancaire a été pris d'un léger malaise. Mais, sur la pression de la demande, la cotation de Moulinex dut être retardée. Bref, au « doigt mouillé », la hausse moyenne des valeurs françaises paraissait se situer entre 1,3 % et 1,5 %. En fin d'après-midi, le verdict tombait : + 1,4 %.

Décidément, l'informatique et la Bourse ne font pas bon ménage. L'indice CAC pour la séance de vendredi n'a même pas pu être calculé. Cela fait bon effet à l'étranger. « Changez de matériel », disait haut et fort un professionnel furieux.

Les commentateurs ont dû, eux, aller au charbon comme au bon vieux temps.

Les raisons de cette reprise ? Le dernier bulletin sur la santé de Wall Street est rassurant. D'autre part, l'optimisme pour ce troisième trimestre, affiché par les industriels que l'INSEE a interrogés, est apparu de bon aloi, de même que la détermination du premier ministre d'aller au bout de ses réformes. Peu à peu le marché prend conscience que la reprise d'été n'est pas un leurre.

Le plus grand calme, en revanche, a régné au deuxième étage. Les cours se sont néanmoins maintenus sur le marché obligataire. « Il n'y a pas de vendeurs », faisait remarquer un spécialiste. Mais les acheteurs ne passent pas aux actes.

Le MATIF n'a pas été plus vigoureux.

NEW-YORK, 28 juillet ↓

Rechute

Coup dur lundi à Wall Street. Sur la voie de la convalescence ces derniers jours, le marché a brutalement rechuté. Après avoir encore peu progressé à l'ouverture, il a fait soudain volte-face pour revenir très vite en deçà du seuil des 1 800 points repassé le vendredi précédent. Sans terminer au plus bas (1 760,26 points), l'indice des industrielles ne s'en est pas moins fortement érodé. A la clôture, il s'établissait à 1 773,90, cédant ainsi 36,14 points (– 2 %) d'une séance à l'autre. Le bilan de la journée a été tout aussi accablant. Sur 1 974 valeurs traitées, 1 250 ont baissé, 365 seulement ont monté et 359 n'ont pas varié.

La hausse surprise des taux d'intérêt est pour l'essentiel responsable de cette rechute. Elle a provoqué une hécatombe parmi les fonds d'État à long terme (*1 dollar de baisse pour* 1 000 dollars de valeur faciale). Raison de cette subite tension : le Trésor américain s'apprête à lancer une opération de refinancement d'une vaste envergure (30 milliards de dollars). Beaucoup redoutent, de ce fait, un assèchement des liquidités.

« La Bourse va se redresser », entendait-on. Une chose au moins est certaine : le dérapage n'a pas donné lieu à une très forte activité. Seulement 127,99 millions de titres ont changé de mains, contre 132 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 28 juillet
Alcoa	35 5/8	34 1/2
A.T.T.	24 1/8	23 1/4
Boeing	59 3/4	59 3/8
Chase Manhattan Bank	40 1/2	39 1/8
Du Pont de Nemours	77 1/8	74 3/4
Eastman Kodak	55 3/4	55 3/8
Exxon	60 1/8	59 1/4
Ford	57	55 5/8
General Electric	74 1/2	72 7/8
General Motors	71 5/8	68 7/8
Goodyear	31 1/2	30 7/8
I.B.M.	134 1/8	132 1/2
I.T.T.	53 1/2	53 7/8
Mobil Oil	31 1/8	30 3/8
Pfizer	67 1/8	66 1/8
Schlumberger	29 7/8	29 1/8
Texaco	30 5/8	30
U.A.L. Inc.	50 1/2	50 1/4
Union Carbide	22 3/8	22 1/8
USX Corp.	17 1/4	17
Westinghouse	53 5/8	53 1/2
Xerox Corp.	53 3/4	52 3/4

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,86 F ↓

La baisse du dollar, amorcée en début de semaine, s'est poursuivie mardi 29 juillet, pour retrouver les bas niveaux atteints quinze jours auparavant. Les opérateurs attendent la publication de chiffres en provenance des Etats-Unis, notamment sur la balance commerciale.

FRANCFORT	28 juillet	29 juillet
Dollar (en DM) ..	2,1379	2,12
TOKYO	**28 juillet**	**29 juillet**
Dollar (en yens) ..	157,20	155,70

MARCHÉ MONÉTAIRE
(*effets privés*)

Paris (29 juillet) ...	7 1/4 %
New-York (28 juil.) .	6 7/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	25 juillet	28 juillet
Valeurs françaises ..	143,7	145,3
Valeurs étrangères .	103,6	103,6

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	377,5	381,5

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1 810,04	1 773,90

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 263,7	1 263,8
Mines d'or	196,7	199,3
Fonds d'Etat	89,19	88,88

TOKYO

	28 juillet	29 juillet
Nikkei Dow Jones	18 058,59	18 038,90
Indice général ...	1 452,02	1 456,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 juillet
Nombre de contrats : 1 780

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juillet 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	–	111,25	112,10	112,20
Précédent ...	–	110,55	111,15	112,10	112,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BARCLAYS : NUMÉRO TROIS AU KABUTO-CHO. – La compagnie financière britannique Barclays PLC va être cotée à la Bourse de Tokyo à partir du vendredi 1er août. Elle sera ainsi la troisième société britannique cotée au Kabuto-Cho, après Cable and Wireless et British Telecommunications. Cette introduction portera à 29 le nombre de valeurs étrangères à la Bourse de Tokyo.

REUTER : HAUSSE DE 42 % DU BÉNÉFICE. – Le bénéfice net du premier semestre a augmenté de 42 %, pour atteindre 35,5 millions de livres (contre 25 millions). L'ensemble des revenus de l'agence s'est élevé à 268,2 millions de livres pour la période sous revue (contre 212,8 millions au premier semestre de l'an dernier), y compris 17,5 millions de livres (avec un bénéfice imposable de 3,4 millions de livres) pour la filiale américaine Rich Inc.

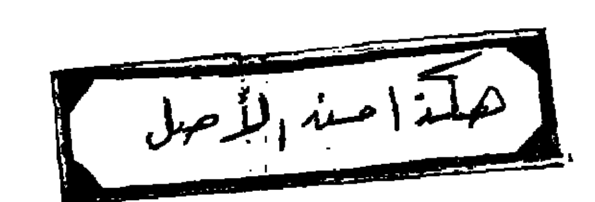
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,8540	6,8570	+ 25	+ 37	+ 55	+ 80	+ 160	+ 240
$ can.	4,9388	4,9427	– 78	– 59	– 166	– 138	– 553	– 480
Yen (100) ...	4,3978	4,4040	+ 78	+ 95	+ 171	+ 199	+ 508	+ 575
DM	3,2338	3,2367	+ 58	+ 71	+ 129	+ 148	+ 378	+ 432
Florin	2,8696	2,8720	+ 31	+ 38	+ 69	+ 83	+ 221	+ 262
F.B. (100) ...	15,6556	15,6696	– 59	+ 13	– 107	+ 22	– 419	– 60
F.S.	4,0230	4,0271	+ 57	+ 76	+ 137	+ 163	+ 435	+ 507
L (1 000) ...	4,7115	4,7151	– 181	– 152	– 364	– 315	– 1054	– 955
£	10,1588	10,1621	– 244	– 206	– 502	– 431	– 1419	– 1254

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 3/8	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8	6 1/2	6 5/8
DM	4 3/4	5	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 7/16	5 9/16
F.B. (100) ..	6 5/8	7 1/8	7 3/16	7 1/2	7 3/16	7 1/2	7 5/16	7 5/8
F.S.	1	1 3/4	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5
L (1 000) ..	9 1/2	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 5/8	11 3/8	11 3/4
£	9 5/8	9 7/8	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16
F. franç. .	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2	7 1/4	7 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 28 JUILLET

Cours relevés à 17 h 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1570	4,5 % 1973	1570	1585	1576	+ 0 31
4385	C.N.E. 3%	4385	4385	4410	+ 0 57
1133	B.N.P. T.P.	1146	1150	1151	+ 0 43
1136	C.C.F. T.P.	1160	1158	1160	....
....	Créd. Lyon. T.P.	1091	1098	1098	+ 0 64
2528	Electricité T.P.	2593	2596	2596	+ 0 11
1753	Renault T.P.	1775	1791	1792	+ 0 95
2300	Rhone-Poul. T.P.	2310	2320	2330	+ 0 86
1208	St-Gobain T.P.	1230	1240	1240	+ 0 81
1348	Thomson T.P.	1360	1360	1365	+ 0 36
435	Accor	445	453	450	+ 1 12
1610	Agence Havas	1690	1740	1745	+ 3 25
....	Ag. Havas C. I.	1420	1420	1420	....
740	Air Liquide	760	778	778	+ 2 36
2260	Alcatel	2320	2280	2290	− 1 29
1570	Als. Superm.	1569	1550	1550	− 1 21
380	A.L.S.P.I.	399	401	401	+ 0 50
380	Alsthom	340	347	347	+ 2 06
1820	Arjom. Prioux	1950	1950	1950	....
215	Ausedat-Rey	232	242	242	+ 4 31
1500	Aux. Entrepr.	1585	1625	1630	+ 2 83
1240	Avions Dassault	1420	1499	1499	+ 5 56
615	Bail-Equipem.	620	610	611	− 1 45
1070	Bail-Investiss.	1140	1146	1145	+ 0 43
1190	Cie Bancaire	1259	1222	1239	− 1 58
595	Bazar H.-V.	595	596	599	+ 0 67
435	Béghin-Say	456	456	456	....
310	Berger (Ma)	328 30	344	344	+ 5 42
585	Bic	594	605	609	+ 2 52
1470	B.I.S.	1490	1495	1496	+ 0 33
2280	Biscuit (Géné.)	2235	2300	2300	+ 2 90
1900	Bongrain S.A.	1965	2045	2045	+ 4 07
1220	Bouygues	1260	1300	1310	+ 3 96
3910	B.S.N.	3967	3985	3995	+ 0 70
1220	Carnaud	1240	1190	1190	− 4 03
3230	Carrefour	3278	3365	3355	+ 2 34
1600	Casino	1775	1810	1810	+ 1 97
....	Casino A.D.P.	....	....	....	....
....	C.C.M.C.	945	930	931	− 1 48
1440	Cetelem	1438	1480	1480	+ 2 92
1670	C.F.A.O.	1745	1760	1761	+ 0 91
495	C.F.D.E.	499	499 90	516	+ 3 40
1080	C.G.I.P.	1148	1192	1181	+ 2 87
1220	Chargeurs S.A.	1266	1312	1321	+ 4 34
52	Chiers-Châtill.	55 90	58 50	56 50	+ 1 07
660	Ciments franç.	694	695	691	− 0 43
535	Club Méditerr.	565	580	580	+ 2 65
235	Codetel	233	233	233	....
390	Cofimeg	391	397	397	+ 1 53
865	Colas	915	945	945	+ 3 27
265	Compt. Entrepr.	269	268 90	268 90	− 0 03
615	Compt. Mod.	630	636	645	+ 2 38
1620	Créd. Foncier	1670	1650	1650	− 1 19
530	Crédit F. Imm.	549	547	547	− 0 36
1900	Crédit Nat.	2000	2000	2000	....
285	Crouzet	295	301	300	+ 1 69

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2000	Damart S.A.	2015	2090	2070	+ 2 72
3440	Darty	3650	3680	3690	+ 0 82
275	Dév. P.d.C. (Li)	275	275	275	....
470	D.M.C.	487	494	494	+ 1 43
2190	Docks France	2230	2280	2260	+ 1 34
1500	Dumez	1540	1580	1570	+ 1 94
1150	Eaux (Gén.)	1172	1231	1215	+ 3 66
2900	Ecco	2998	3130	3130	+ 4 40
....	Electro-Finan.	1015	1025	1025	+ 0 98
275	Elf-Aquitaine	284	280	280	− 1 40
275	— (certific.)	279	282	280	+ 0 35
2280	Epeda-B-Faure	2250	2270	2270	+ 0 88
2850	Essilor	2940	2940	2940	....
520	Esso S.A.F.	547	545	547	....
2850	Eurafrance	2925	2900	2901	− 0 82
1370	Eurocom ★	1378	1390	1391	+ 0 94
2120	Euromarché	2160	2200	2200	+ 1 85
1220	Europe nº 1	1270	1273	1278	+ 0 62
1500	Facom	1538	1550	1570	+ 2 08
910	Fichet-bauche	950	990	993	+ 4 52
305	Finextel	319	318 90	318 50	− 0 15
270	Fives-Lille	238	228	229 50	− 3 57
14	Fonderie (Gén.)	14	9 25	9 25	− 33 92
200	Fraissinet (Ma)	209	209	209	....
310	Francarep	319	315	315	− 1 25
1150	Fromageries Bel	1160	1140	1140	− 1 72
1050	Gal. Lafayette	1078	1085	1085	+ 0 83
395	Gascogne	425	435	435	+ 2 35
290	Géophysique	271	295	295	+ 8 85
1100	Gerland	1130	1090	1090	− 3 53
345	GTM-Entrepose	353	350	350	− 0 84
645	Guyenne-Gasc.	670	671	671	+ 0 14
2800	Hachette	2625	2900	2900	+ 10 47
650	Hénin (La)	680	685	684	+ 0 58
55	Imétal	62	62 40	61	− 1 61
815	Imm. Plaine-M.	840	845	848	+ 0 95
4200	Inst. Mérieux	4280	4300	4300	+ 0 46
680	Interbail	705	700	700	− 0 70
1900	Intertechnique	1820	1880	1880	+ 3 29
910	J. Lefebvre	923	930	930	+ 0 75
1680	Lab. Bellon	1762	1840	1810	+ 2 72
1300	Lafarge-Coppée	1360	1420	1400	+ 2 94
1420	Lebon	1460	1485	1475	+ 1 02
4100	Legrand	4220	4140	4190	− 0 71
1100	Lesieur	1065	1045	1050	− 1 40
....	Locabail Immob.	889	880	880	− 1 01
665	Locafrance	683	691	691	+ 1 17
1060	Locindus	1075	1070	1073	− 0 18
1020	L. Vuitton S.A ★	1025	1029	1024	− 0 09
755	Lucheire	760	749	750	− 1 31
1360	Lyonn. Eaux	1352	1400	1400	+ 3 55
200	Mais. Phénix	205 10	205	209	+ 1 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
550	Majorette (Ly)	545	545	545	....
105	Manurhin	105	106	108	+ 2 86
380	Mar. Wendel	412	428	428	+ 3 88
1330	Martell	1398	1391	1391	− 0 50
2320	Matra	2385	2400	2400	+ 0 62
3450	Merlin-Gerin	3430	3430	3430	....
3100	Michelin	3290	3330	3335	+ 1 36
6170	Midi (Cie)	1602	1668	1656	+ 3 37
525	Midland Bk S.A.	557	565	560	+ 0 53
460	Min. Salsig. (Ma)	482	474	474	− 1 65
37	M.M. Penarroya	46 50	43 70	44	− 6 37
2200	Moët-Hennessy	2275	2310	2300	+ 1 09
860	Mot. Leroy-S ★	847	847	848	+ 0 11
65	Moulinex	73 80	78 90	79 90	+ 8 26
1060	Navig. Mixtes	1119	1160	1151	+ 2 85
183	Nord-Est	194	195	192 10	− 0 97
485	Nordon (Ny)	495	471	471	− 4 84
480	Nouvelles Gal.	460	457	457	− 0 65
1080	Occident. (Gén.)	1086	1075	1063	− 2 11
1460	Omn.F.Paris	1450	1451	1451	+ 0 06
210	Olida-Caby	222 50	220 50	218	− 2 02
460	Opfi-Paribas	505	509	509	+ 0 79
3720	Oréal (L')	3799	3875	3850	+ 1 34
880	Paris-Réescomp	885	880	880	− 0 56
1110	Pechelbronn	1185	1200	1200	+ 1 26
1380	Penhoet	1440	1480	1470	+ 2 08
985	Pernod-Ricard	1019	1025	1025	+ 0 58
128	Pétroles B.P.	130 80	129 50	129	− 1 37
930	Peugeot S.A.	966	1000	1000	+ 3 51
53	Poclain	54	59 90	60	+ 11 11
1510	Pollet	1520	1576	1580	+ 3 94
650	P.M. Labinal	660	669	668	+ 1 21
1780	Presses Cité	1998	2095	2090	+ 4 60
1580	Prétabail Sic.	1560	1580	1580	+ 1 28
450	Primagaz	459 50	450	450	− 2 06
545	Printemps	568	590	586	+ 3 16
1720	Promodès	1738	1750	1750	+ 0 69
285	Prouvost S.A.	272	279	278	+ 2 20
885	Radiotechn.	885	875	875	+ 1 15
129	Raff. Dist. Total	137	140 90	140	+ 2 18
1800	Redoute (La) ★	1870	1878	1902	+ 1 71
1480	Roussel-Uclaf	1530	1560	1570	+ 2 61
1170	Roussel-C.N.I.	1220	1260	1260	+ 3 27
4280	R. Impériale (Ly)	4350	4420	4420	+ 1 60
265	Sade	265	265	265	....
3060	Sagem	3020	3060	3060	+ 1 32
595	St-Louis B.	610	609	609	− 0 16
1840	Salomon	1890	1830	1832	+ 0 10
1090	Salvepar	1200	1280	1280	+ 6 66
705	Sanofi	730	740	744	+ 1 91
440	S.A.T.	455	444	447	− 1 75
740	Saupiquet (Na)	958	891	891	− 6 99

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
695	Schneider	725	744	741	+ 2 20
117	S.C.O.A.	118 90	117	116	− 2 43
35	S.C.R.E.G.	34 80	33	33	− 5 17
525	Seb ★	525	525	515	− 1 90
430	Sefimeg	425	431	430	+ 1 17
1830	S.F.I.M.	1870	1815	1818	− 2 88
76	S.G.E.	86 50	88 60	88 10	+ 1 84
535	Signaux Ent. El.	544	543	543	− 0 18
925	Silic	930	940	940	+ 1 07
615	Simco-U.P.H.	615	600	600	− 2 43
355	Simnor (Li)	370	366	366	− 1 08
1300	Skis Rossignol	1300	1350	1350	+ 3 84
940	Sliminco	341	946	946	+ 0 53
240	Sodero (Na)	240	224	224	− 6 66
2030	Sodexho	2020	2030	2030	+ 0 49
410	Sogerap	432	415	414	− 4 16
1290	Sommer-Allib.	1290	1320	1330	+ 3 10
805	Source Perrier	827	835	832	+ 0 60
1360	Sovac	1358	1358	1358	+ 0 14
....	Spie-Batignol.	757	760	760	+ 0 39
600	Strafor	521	510	510	− 2 11
425	Synthelabo ★	437 20	441	444 10	+ 1 57
540	Tales Luzenac	544	550	550	+ 1 10
3310	Tél. Elect.	3210	3235	3250	+ 1 24
1470	Thomson-C.S.F.	1530	1540	1549	+ 1 24
370	Total (CFP)	378	380	381	+ 0 79
86	— (certific.)	88	89	89	+ 1 13
3200	T.R.T.	3200	3150	3150	− 1 56
920	U.F.B.	933	910	912	− 2 25
....	U.I.C.	1540	1500	1510	− 1 94
....	U.I.F.	639	630	630	− 1 40
1040	U.I.S.	990	950	956	− 3 43
730	U.C.B. ★	735	726	740	+ 0 68
....	Unibail	869	876	876	+ 0 80
470	Valéo	470	472	472	+ 0 42
72	Vallourec	75 90	74 80	74 80	− 1 44
4820	V. Clicquot-P.	4950	5130	5130	+ 3 63
910	Via Banque	900	897	900	....
720	Elf-Gabon	730	738	738	+ 1 09
82	Amax Inc.	79 90	79 20	79 10	− 1
420	Amer. Express	436	433 50	433 50	− 0 34
165	Amer. Teleph.	167 10	169 80	169 80	+ 1 61
72	Anglo Amer. C.	73 40	73 50	73 50	+ 0 13
355	Amgold	350	346	350	....
775	BASF (Akt)	818	808	818	....
865	Bayer	900	880	880	− 2 22
122	Buffelsfont.	122	120 80	120 80	− 0 98
275	Chase Manh.	278	277 50	277 50	− 0 17
177	Cie Pétr. Imp.	185 90	182 50	182 50	− 1 82
42	De Beers	42 10	41 30	41 30	− 1 90
2420	Deutsche Bank	2575	2545	2530	− 1 74
38	Dome Mines	37	35 70	35 70	− 3 51
....	Dresdner Bank	1350	1320	1330	− 1 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
86	Driefontein Ctd	85 50	84 30	85	− 0 58
530	Du Pont-Nem.	533	538	538	+ 0 93
386	Eastman Kodak	387 50	389	389	+ 0 39
25	East Rand	27 10	26 95	26 95	− 0 55
265	Electrolux	266	270	270	+ 1 50
225	Ericsson	214	214 50	214 50	+ 0 23
410	Exxon Corp.	412	412 50	412 50	+ 0 12
395	Ford Motors	386	398 30	398 30	+ 3 18
49	Freegold	50 30	50 15	50 20	− 0 19
73	Gencor	72	71 20	71 20	− 1 11
520	Gén. Electr.	520	523	523	+ 0 57
445	Gén. Belgique	447	449	449	+ 0 44
510	Gen. Motors	499	500	500	+ 0 20
46	Goldfields	43 25	42 40	42 40	− 1 96
39	GdMetropolitain	39 10	38	38	− 2 81
54	Harmony	56 05	55 40	55 80	− 0 44
34	Hitachi	34 70	35 20	35 10	+ 1 15
785	Hoechst Akt.	826	821	821	− 0 60
102	Imp. Chemical	101	100	100	− 0 99
81	Inco. Limited	81	80	80 50	− 0 61
925	IBM	938	934	934	− 0 21
370	ITT	373	368	368	− 1 34
200	Ito-Yokado	198	190 10	190 50	− 3 78
54	Matsushita	57	58 65	58 65	+ 2 89
725	Merck	715	716	716	+ 0 13
765	Minnesota M.	762	765	765	+ 0 39
210	Mobil Corp.	212	217	217	+ 2 35
....	Morgan J.P.	610	610	610	....
31200	Nestlé	31200	31460	31460	+ 0 83
136	Norsk Hydro	123 60	123	123	− 0 48
117	Olivetti	122 90	123	123	+ 0 08
1330	Petrofina	1341	1342	1342	+ 0 07
505	Philip Morris	513	514	514	+ 0 19
140	Philips	135 10	138 20	138 20	+ 2 29
490	Quilmès	504	511	511	+ 1 38
420	Randfontein	440	440	440	....
540	Royal Dutch	539	535	535	− 0 74
55	Rio Tinto Zinc	56	55 40	55 40	− 1 07
68	St Helena Co	68	68	68	....
205	Schlumberger	204	206	206	+ 0 98
80	Shell transp.	80 40	79 50	79 50	− 1 11
1930	Siemens A.G.	2010	1996	1996	− 0 69
127	Sony	128 30	129 90	129 50	+ 0 93
139	T.D.K.	140	143	143 50	+ 2 50
19 50	Toshiba Corp.	20 25	21	21 05	+ 3 96
1380	Unilever	1382	1377	1377	− 0 36
300	Unit. Techn.	303	303	303	....
370	Vaal Reefs	371	369	369	− 0 53
370	Volvo	380	379	379	− 0 26
168	West Deep	170	172 50	176	+ 3 52
345	Xerox Corp.	374	369	369	− 1 33
1 08	Zambia Corp.	1 22	1 20	1 15	− 5 73

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7880	..
Emp. 8,80 % 77	121 82	1 615
9,80 % 78/93	105 60	0 456
8,80 % 78/86	100 66	5 521
10,60 % 79/94	109 75	9 706
13,25 % 80/90	111 15	2 033
13,80 % 80/87	107 30	10 813
13,80 % 81/89	113 60	7 373
16,75 % 81/87	109 65	14 777
16,20 % 82/90	125 25	8 744
16 % juin 82	127 25	2 192
14,60 % fév. 83	125 70	6 320
13,40 % déc. 83	130 25	8 077
12,20 % oct. 84	120 90	9 827
11 % fév. 85	123 75	4 762
10,26 % mars 86	118 90	3 907
ORT 12,75 % 83	1695	..
OAT 10 % 2000	117 25	1 726
OAT 9,90 % 1997	114 25	6 184
OAT 9,80 % 1996	111 90	4 833
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	103 70	0 649
CNB Paribas	105 10	0 649
CNB Suez	105	0 649
CNI janv. 82	103 90	0 649
PTT 11,20% 85	117 10	6 794
CFF 10,30% 86	....	0 824
CNE 11,50% 85	116 30	1 588
CNT 9% 86	105	2 508
CRH 10,90% déc. 85	117 70	5 671

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	490	492
A.G.F. (St Cent.)	7110	6910 c
André Roudière	230	236
Applic. Hydraul.	570	593 d
Arbel	141	141
Astorg	249	259
Avenir Publicité	1730	1770
Bain C. Monaco	590	565
Banque Hypoth. Eur.	431	431
B.G.I.	424	426 50
Blanzy-Ouest	465	475
B.N.P. Ci	480	480
B.N.P. Intercontin.	385	380
Bénédictine	4200	4100
Bon-Marché	458 60	477 d
Calf	980	980
Cambodge	403 70	441 d
C.A.M.E.	244 50	245
Campenon Bern.	277	289 d
Carbone-Lorraine	690	690
C.E.G.Frig.	485	504
Centen. Blanzy	2000	2000
Cemaux (Ny)	220	....
Cerabati	71	....
CERUS	870	875
Chambourcy (M.)	1010	....
Champex (Ny)	174 10	170
C.I.C. (Financ. de)	288	288
C.I. Maritime	470	455
Ciments-Socra	960	1194 d
Citram (B)	298	265
Clause	870	870
Cofradel (Ly)	952	962

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cogif	530	525
Comphos	399	385
Cie Industrielle	3600	3700
Comp. Lyon-Alem.	405	....
Concorde (La)	1150	1145
C.M.P.	25	26 d
Crédit (C.F.B.)	644	630
Créd. Gén. Ind.	1200	1220
Cr. Universel (Cie)	855	855
Créditel	193	192 10
Darblay S.A.	488	506
Darty Act. d.p.	3100	3090
De Dietrich	1794	1725
Delalande S.A.	1040	1035
Delmas-Vielj. (Fin.)	1352	1362
Didot-Bottin	520	540
Drag. Trav. Pub.	27 60	29 60 d
Eaux Bass. Vichy	1601	....
Eaux Vittel	1263	1280
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	440	435
Elf-Antargaz	388	395
E.L.M. Leblanc	676	647
Enelli-Bretagne	259	255
Entrepôts Paris	620	640
Epargne (B)	2189	2276
Europ. Accumul.	72 10	70 50
Eternit	2300	2320
Exor	3588	3550
Finalens	220	220
Financière Agache	776	779
FIPP	220	230
Frac	900	938
Foncière (Cie)	511	511
Fonc. Lyonnaise	3780	3680
Foncina	459	458
Forinter	1120	1120
Fougerolle	145	139 20
France I.A.R.D.	400	400
France (La)	6500	6600
From. Paul Renard	559	569
GAN	1280	1280
Gaumont	421	450
Gaz et Eaux	2155	2165
Gévelot	230	230
Gr. Fin. Constr.	569	650
Gds Moul. Paris	378	380
Groupe Victoire	3810	3810
G. Transp. Ind.	488	486
Hutchinson	850	858
Immindo S.A.	460 80	465
Imminvest	318	318
Immobail	545	....
Immobanque	800	801
Immob. Marseille	8190	7940
Immofice	541	545
Invest. (Sté Cent.)	3450	3450
Jaeger	241 30	250
Lafitte-Bail	595	590
Lambert Frères	105	106
Lille-Bonnières	980	....
Loca-Expansion	380	385
Locafinancière	500	500
Locatel	351	358
Louvre (Sté)	1920	1938
Machines Bull	48 40	49 65
Magasins Uniprix	249 60	255
Magnant S.A.	138	137
Maritimes Part.	327	334
M. H.	....	....
Métal Déployé	381	396 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	184	180
Navel Worms	115	113
Navig. (Nat. de)	180	180
OPB Paribas	401	400
Optorg	236	236
Origny-Desvroise	244	....
Palais Nouveauté	976	979
Paribas-CIP	979	975
Paris France	271	275
Paris-Orléans	345	341
Part. Fin. Gest. Im.	1752	1822 d
Pathé-Cinéma	410	....
Pechiney (cert. inv.)	212	209 70
Piles Wonder	1000	930 o
Piper-Heidsieck	900	935
P.L.M.	188	186
Porcher	283 50	290
Providence S.A.	1501	1554
Publicis	1440	1440
Raff. Souf. R.	233	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	410	410
Ricqlès-Zan	136	135
Rochefortaise S.A.	207	215 30 d
Rochette-Cenpa	61 50	61 50
Rosario (Fin.)	180 10	187 30 d
Rougier et Fils	69 80	....
Secer	190 50	182 80 o
Sacilor	19 10	18 10
SAFAA	799	799
Safic-Alcan	600	600
SAFT	1630	1632
Saga	310	319
St-Gobain C.I.	303	302
Salins du Midi	510	504
Santa-Fé	178 80	177
Satam	155	150
Saulnes	62 20	64 70
Saunier-Duval	60	59
Savoisienne (M)	151	151
SCAC	399	399
Semelle Maubeuge	510	510
S.E.P. (M)	229	....
Serv. Equip. Véh.	78	73
Sicil	135 20	140 60
Scotel	420	418
Sevim	324	312
Siph (Plant. Hévéas)	330	330
SMAC Acièroïd	60	58
Sté Générale-CIP	1105	1100
Sofal financière	2180	2195
Soffo	340	335
Soficomi	870	875
S.O.F.I.P. (M)	160	147 o
Sofragi	1045	1019
Souchon Autog.	459 90	460
Sovabail	840	840
Speichim	86 40	83
S.P.I.	655	660
Suez (Fin. del-CIP	1163	1120
Sterni	583	584
Taittinger	2200	....
Testut-Aequitas	413	....
Tour Eiffel	569	546
Ufiner S.M.D.	580	590
U.A.P.	2800	2750
Usinor	5 95	5 85
U.T.A.	1920	1920
Vicat	645	645
Virax	198	200
Waterman S.A.	501	500
Brass. du Maroc	136	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	869	....
Akzo	425	445
Alcan Alum	209 50	....
Algemeine Bank	1681	1695
American Brands	631	655
Am. Petrofina	301 50	....
Arbed	440	....
Asturienne Mines	136	....
Bco Pop Espanol	275	274 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1080	....
B. Régl. Internat.	31000	....
Br. Lambert	549	544
Canadian-Pacific	75 70	73 80 c
Commerzbank	990	993
Dart. and Kraft	430	425
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	390	384 80
Gén. Belgique	447	449
Gevaert	880	....
Glaxo	99	100
Goodyear	222	231
Grace and Co	350	353
Gulf Canada Corp.	70	68 60
Honeywell Inc.	480	475
I. C. Industries	339 80	....
Int. Min. Chem	225	....
Johannesburg	530	460
Kubota	16	15
Latonia	287	287
Mannesmann	600	628
Midland Bank Plc	53 70	53 10
Mineral-Ressourc.	47 05	46
Noranda	87 60	88 80
Olivetti	42	42 40
Pakhoed Holding	160	166
Pfizer Inc.	469 90	475
Procter Gamble	530	549
Ricoh Cy Ltd	32 90	34
Rolinco	233	232 30
Robeco	254 60	256 30
Rodamco	386	380
Saipem	26 50	25 50
Shell fr. (port.)	84	....
S.K.F. Aktiebolag	320	308
Sperry Rand	510	506
Steel Cy of Can.	113	....
Stilfontein	35	34 20
Swedish Match	360	....
Tenneco	270	....
Thorn EMI	48 50	48 20
Thyssen c. 1 000	500	....
Toray indust. inc	27 80	28 35
Vieille Montagne	752	752
Wagons-Lits	800	805
West Rand	15 60	15 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asurep	13 80	....
C.E.M.	....	....
Cochery	62	....
Coparex	360	380
Dubois Inv. (Casto.)	680	680
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	551	510
Révillon	216	230
Rorento N.V.	142	142 40
Sopalem	212	119 o
S.P.R.	230	....
Ufinex	349	....
Union Brasseries	139 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1500	....	Dauphin O.T.A.	1765	1740	Molex	308	308
Alain Manoukian	772	772	Devanlay	1465	1525 d	Navale-Delmas	725	754
Asystel	355	360	Deville	995	995	Om. Gest. Fin.	388	381
BAFIP	715	720	Drouot-Assurances	545	546	Pascaud-R.D.	3703	3850
B.I.P.	1430	1376	Editions Belfond	291	290	Petit Bateau	208 40	197 80
Bolloré Technologies	872	880	Elect. S. Dassault	886	889	Petrofigaz	453	453
Buitoni	505	509	Expand	385	384	Rasal	864	860
Câbles de Lyon	828	825	Filipacchi	789	821 d	St-Gobain Emballage	1280	1331 d
Calberson	606	600	Guintoli	372	385	St-Honoré Matignon	250	250
Cardif	2496	2600	Guy Degrenne	812	848	S.C.G.P.M.	165	171
Cap Gemini Sogeti	2000	2060	I.C.C.	335	312	Seme-Metra	890	925
C.D.M.E.	800	768	IN Informatique	420	411	S.E.P.	932	950
C. Equip. Elect.	221	236 60	Loca-Investissement	389	389	S.E.P.R.	1640	1600
C.E.G I.D.	815	817	Manutan	590	580	S.M.T. Goupil	324	325
C.G.I. Informatique	475	490	Merlin Immobilier	500	500	Softbus	330 70	344
C. Occid. Forestière	128	128	Métallurg. Minière	168	170	Supra	920	883
Dafsa	199 70	199 80	M.M.B.	676	680	Valeurs de France	336	336

SICAV (sélection) — 28/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	704 43	687 25
Actions France	449 99	429 58
Actions sélectives	591 71	564 88
Aedificandi	655 68	625 95
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1105 96	1078 99
A.G.F. 5000	521 30	508 59
A.G.F. ECU	1160 09	1148 60
A.G.F. Interfonds	447 33	435 42
A.G.F. OBLIG.	1203 56	1197 57
Agfimo	645 28	629 52
Aluffi	224 71	214 52
A.L.T.O.	203 27	194 05
America-Valor	785 23	749 62
Amérique Gestion	397 70	379 67
Arbitrages court terme	5042 57	5032 49
Argonautes	402 81	384 54
Associc	1243 58	1243 58
Aurecic	1206 58	1171 44
Bourse-Investiss.	455 89	435 22
Bred Associations	2673 96	2665 96
Capital Plus	1630 18	1630 18
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	851 67	813 05
Convertimmo	389 48	374 50
Cortal court terme	11893 59	11893 59
Cortexa	948 60	905 48
Credinter	467 13	443 82
Croiss. Finance	278 93	265
Croiss. Mercure	2673 53	2595 66
Croiss. Immobil.	634 76	605 98
Croiss. Prestige	357 75	341 53
Démeter	12778 25	12778 25
Drouot-France	619 16	591 08
Drouot-Investiss.	1056 53	1008 62
Drouot-Sécurité	242 83	231 82
Drouot-Sélection	154 22	147 23
Ecocic	1179 51	1162 08
Elicoop Sicav	10820 41	10793 43
Energie	235 81	226 12 ◆
Eparcic	2853 50	2847 90
Eparcourt Sicav	8005 11	7985 15
Epargne Associations	25067 93	25030 38
Epargne-Capital	7944 32	7865 66
Epargne-Croiss.	1487 53	1420 08
Epargne-Industr.	737 83	704 37
Epargne-Inter	627 18	598 74
Epargne-Long-Terme	1722 54	1678 44
Epargne-Oblig.	202 28	196 85
Epargne-Unie	1188 69	1134 79
Epargne-Valeur	417 46	398 53
Eparoblig	1315 04	1312 42 ◆
Eurocic	10099 62	9950 38
Euro-Croissance	537 92	522 25
Eurodyn	1002 18	989 21 ◆
Financière Plus	26857 31	26591 40
Fincord Placement	62664 61	62551 85
Fincord Trimestriel	1172 58	1156 25
Fincord Valorisation	13315 83	13054 74
Foncier Investiss.	1112 67	1086 53
Foncival	285 23	272 30
France Ecu Plus	10213 08	10111 94
France-Garantie	314 27	313 64
France-Investiss.	577 38	551 20
France-Net	126	124 76
France-Obligations	487 66	463 03
Francic	382 52	371 38

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1268 36	1268 36
Fructicapi	308 32	301 78
Fructidor	284 54	280 63
Fructifrance	764 56	745 91
Fructivar	79530 04	78031 71
Fructi ECU	569 45	560 05
Fructi-Première	12331 88	12149 66
Futurobig	1109 09	1107 98
Gestilion	59277 77	59129 95
Gestion Associations	150 42	147 11
Gestion Mobilière	711 34	679 09
Gest. Rendement	493 30	470 93
Gest. Sél. France	750 85	716 80
Haussmann Associat.	1277 25	1277 25
Haussmann court terme	1116 84	1115 94
Haussmann Epargne	1388 22	1388 22
Haussmann Europe	1852 21	1768 22
Haussmann Oblicrois.	1313 41	1313 41
Haussmann Obligations	1551 44	1481 09
Horizon	1218 38	1182 89
I.M.S.I.	619 43	591 34
Indo-Suez Valeurs	770 98	736 02
Ind. française	14220 17	13941 34 ◆
Interoblig.	11502 05	11059 66
Intersélect France	459 39	438 56
Intervaleurs Indust.	647 87	618 49
Invest. net	14704 36	14675 01 ◆
Invest. Obligataire	17629 84	17594 45 ◆
Japacic	164 17	159 39
Jeune Épargne	226 87	223 32
Laffitte-cnt-terme	60991 42	60991 42
Laffitte-Expansion	819 88	782 51
Laffitte-France	339 15	323 77
Laffitte-Japon	331 41	318 38
Laffitte-Oblig.	155 08	148 05
Laffitte-Rend.	214 47	204 74
Laffitte-Tokyo	1252 16	1195 38
Lion-Associations	11879 04	11879 04
Lion-Institutionnels	25290 09	25227 02
Lionplus	74221 03	73488 17
Livret portefeuille	590 29	573 10
Méditerranée	151 73	144 85
Mondiale Investissem.	467 47	446 27
Monecic	5682 19	5682 19
Moné.J.	50697 30	50697 30 ◆
Multi-Obligations	462 59	441 61
Mutuelle Unie Sél.	158 78	149 85
Natio.-Assoc.	6839 09	6825 44
Natio.-Epargne	13680 97	13555 42
Natio.-Inter.	1129 47	1089 24
Natio.-Obligations	559 79	544 81
Natio.-Patrimoine	1365 87	1329 31
Natio.-Placements	64446 06	64446 06
Natio.-Revenus	1136 69	1125 44
Natio.-Sécurité	52548 38	52548 38
Natio.-Valeurs	734 88	701 58
Nord-Sud Développ.	1199 50	1197 11 ◆
Oblicoop Sicav	1482 97	1453 89
Oblifica	1148 78	1118 03 ◆
Optimavalor	615 49	587 58
Orient-Gestion	159 04	151 83
Paramérique	526 68	502 81
Paraurope	816 86	778 96
Paribas Epargne	16290 58	16260 08
Paribas Gestion	831 39	805 65

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pacoma-Valor	1099 25	1088 15
Patrimoine-Retraite	1850 60	1818 24
Phénix Placements	273 76	272 40
Pierre Investiss.	736 76	703 35
Placement court-terme	70440 46	70440 46
Placement J	52913 92	52913 92
Pr/Association	21641 77	21641 77
Province Investiss.	519 33	495 78
Rentacic	173 69	171 32
Revenus Trimestriels	8185 42	8124 18
Revenu Vert	1272 06	1210 85
St-Honoré Assoc.	14151 90	14091 44
St-Honoré Bio-aliment.	721 74	689 01
St-Honoré Pacifique	514 01	490 70
St-Honoré P.M.E.	410 34	391 73
St-Honoré Réal	10974 51	10830 79
St-Honoré Rendement	12158 29	12097 90
St-Honoré Technol.	729 88	696 78
St-Honoré Valor	12422 14	12323 66
Sécuricic	11015 74	11004 74 c
Sécur. Mobilière	440 18	420 22
Sécur. Taux	10086 61	10086 61
Sél.court terme	12099 18	12009 09
Sicadem (Crédem BP)	797 04	785 26
Sicav-Associations	1332 38	1329 72
S.F.I. fr. et ét.	568 45	551 89
Sicavimmo	776 74	741 52
Sicav 5000	344 18	334 97
Slivafrance	540 31	525 86
Slivam	402 20	391 44
Slivarente	219 66	212 80
Slivinter	394 40	383 84
S.I.–Est	1303 92	1244 79
S.I.G.	895 78	854 77
S.N.I.	1183 24	1129 36
Sofinvest	542 80	520 67
Sogepargne	412 33	397 43
Sogeroc	52503 49	50974 25
Sogevar	1023 11	976 72
Sogintar	1270 72	1213 10
Soleil Investiss.	518 10	494 61 ◆
Technocic	1144 14	1110 82
U.A.P. Investiss.	395 34	377 41
Uni-Associations	111 06	111 06 ◆
Unifrance	452 71	432 18
Unifoncier	1300 06	1241 10
Uni-Garantie	1449 34	1420 89
Unigestion	884 01	843 92 ◆
Uni-Japon	1414 40	1350 26
Uni-Régions	2558 75	2442 72
Unisem	2307 05	2231 19
Univer	168 18	168 18 ◆
Univers-Obligations	1617 87	1584 48
Valorem	490 63	478 66
Valoblig	60775 96	60174 21
Valorg	1431 12	1429 69
Valrel	75838 71	75598 91

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	78 50	80 10
Casino	179	180
Pernod Ricard	249	259
Total	4 90	4 70
Souscription		
Paramarra Réesc.	59 50	59 50
Raffinage	11 90	12 40
Safimeg	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 949	6 908	6 600	7 150
ECU	6 867	6 854	....	....
Allemagne (100 DM)	323 220	323 270	313 500	333 500
Belgique (100 F)	15 670	15 666	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	286 900	286 870	27 800	28 500
Danemark (100 krd)	85 970	86 050	82 500	90
Norvège (100 k)	92 510	92 180	88	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 345	10 195	9 850	10 550
Grèce (100 drachmes)	5 017	5 020	4 800	5 700
Italie (1 000 lires)	4 709	4 709	4 500	5
Suisse (100 fr.)	400 650	401	388	408
Suède (100 krs)	98 230	97 950	94 600	100
Autriche (100 sch)	45 970	45 980	44 850	47 200
Espagne (100 pes.)	5 065	5 042	4 950	5 450
Portugal (100 esc.)	4 670	4 652	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 015	4 982	4 800	5 250
Japon (100 yens)	4 397	4 401	4 250	4 440

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	78300	78650
Or fin (en lingot)	78350	78450
Pièce française (20 fr)	519	521
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	512	521
Pièce latine (20 fr)	451	455
Souverain	567	591
Pièce de 20 dollars	2925	3000
Pièce de 10 dollars	1477 50	1560
Pièce de 5 dollars	1000	.....
Pièce de 50 pesos	2945	3000
Pièce de 10 florins	484	486
Or Londres	349	360 80
Or Zurich	349	353 60
Or Hongkong	348 80	347 60
Argent Londres	5 01	5 01

Le Monde



Après Beyrouth-Est

Une voiture piégée explose à Beyrouth-Ouest

Beyrouth, *(AFP)*. – Une voiture piégée a explosé ce mardi 29 juillet à onze heures locales (dix heures à Paris), dans le quartier musulman de Barbir, à proximité de la ligne de démarcation entre les quartiers musulmans et chrétiens de la capitale. Cette zone connaît d'ordinaire une forte affluence puisque s'y regroupent les personnes qui veulent passer d'un secteur à l'autre. Selon un premier bilan, l'explosion aurait fait au moins dix-sept morts et cent quatorze blessés. Elle intervient vingt-quatre heures après l'attentat à la voiture piégée qui a fait, lundi, trente-deux morts et cent quarante-cinq blessés dans le quartier chrétien d'Aïn Remmaneh, dans la banlieue est de Beyrouth. La milice chrétienne des Forces libanaises (FL) a rendu la Syrie responsable de cet attentat.

Dans un communiqué publié en soirée après une réunion extraordinaire présidée par M. Samir Geagea, chef du comité exécutif des FL, elle estime qu'il s'agit d'*« une tentative de détourner l'attention de l'échec de l'extension à la banlieue sud* (chiite) *de Beyrouth du plan de sécurité »*. Ce plan est appliqué dans le secteur à majorité musulmane de Beyrouth, avec la participation depuis le 4 juillet dernier de forces d'élite syriennes.

Les personnalités politiques et religieuses, musulmanes et chrétiennes, ont unanimement condamné cet *« acte criminel »*.

A Washington, M. Larry Speakes, porte-parole du président Reagan, a réaffirmé, lundi, la politique américaine de refus de négocier avec les terroristes pour obtenir la libération d'otages. Toutefois, des responsables américains qui ont requis l'anonymat ont indiqué que le directeur des services de renseignement américains (CIA), M. William Casey, avait effectué récemment une visite secrète en Syrie pour tenter d'obtenir la libération des Américains détenus au Liban.

Le quotidien *San Francisco Examiner*, citant une source proche de la CIA, avait auparavant affirmé qu'une visite de M. Casey à Damas au cours des trois dernières semaines avait contribué à la libération du Père Martin Lawrence Jenco.

Les responsables américains ont précisé que M. Casey s'était rendu en Syrie afin de rencontrer certaines personnes ayant des contacts avec les ravisseurs du Père Jenco et d'au moins trois autres Américains détenus au Liban. *(AFP.)*

La France condamne l'attentat de Beyrouth. *« Nous sommes atterrés par cet attentat que nous condamnons »*, a déclaré lundi le porte-parole du ministère des affaires étrangères, qui a déploré les pertes en vies humaines entraînées par cette action.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 juillet

Repli

De nouveaux problèmes informatiques ont sérieusement perturbé l'acheminement des cours mardi matin 29 juillet à la Bourse de Paris D'après les renseignements recueillis, les valeurs françaises ont en moyenne baissé de 1 %. Les plus éprouvées ont été SEB (– 4,6 %), Eurocom (– 4,2 %), Générale des eaux (– 2,7 %), CSF et Compagnie bancaire (– 2,5 %), Bongrain (– 2,2 %), Pernod-Ricard, Michelin et Sanofi (– 1,9 %), Bouygues (– 1,5 %), La Redoute (– 1,4 %), L'Oréal (– 1,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	450	449	446
Agence Havas	1745	1740	1755
Air Liquide (L')	778	778	770
Alsthom	347	348	345
Bancaire (Cie)	1239	1208	1215
Bongrain	2046	2030	2030
Bouygues	1310	1275	1290
B.S.N.	3995	4000	3985
Carrefour	3365	3355	3330
Chargeurs S.A.	1321	1290	1300
Club Méditerranée	580	585	572
Dumez	1570	1570	1555
Eaux (Gén.)	1215	1179	1192
ELF-Aquitaine	280	278	279
Essilor	2940	2920	2920
Lafarge-Coppée	1400	1385	1388
Michelin	3335	3260	3305
Midi (Cie)	1656	1660	1650
Moët-Hennessy	2300	2280	2275
Navig. Mixtes	1151	1149	1140
Oréal (L')	3850	3800	3798
Pernod-Ricard	1025	1005	1000
Peugeot S.A.	1000	995	990
Sanofi	744	730	730
Source Perrier	832	825	822
Télémécanique	3250	3250	3250
Thomson-C.S.F.	1549	1510	1515
Total-C.F.P.	381	378 50	380
T.R.T.	3150	3150	3150
Valéo	472	472	471

A B C D F G H

L'ETA militaire revendique les derniers attentats au Pays basque espagnol

Bilbao. – Un correspondant anonyme se réclamant de l'ETA militaire a revendiqué, mardi, les derniers attentats commis au Pays basque espagnol qui ont fait deux morts et trois blessés, dans un appel téléphonique à plusieurs médias de Bilbao.

Samedi 26 juillet, deux gardes civils ont été tués dans un attentat à la bombe à Aretxabalata (province du Guipuzcoa). Quelques heures avant, trois autres gardes civils avaient été blessés dans un attentat à la grenade à Villafranca-de-Oridicia (*le Monde* du 29 juillet). – *(AFP.)*

La conférence de l'OPEP à Genève

Bruits de guerre autour du brut

La conférence des pays producteurs de pétrole s'est ouverte le 28 juillet à Genève. Les experts sont pessimistes sur son issue. La guerre entre l'Iran et l'Irak plane sur des débats autant politiques qu'économiques.

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

La déception dominait à Genève lundi 28 juillet à l'issue de la première journée de la réunion de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole). *« Avec des prix aussi bas, je pensais que tout le monde serait prêt à accepter n'importe quoi pour assainir le marché. Il n'en est rien. Tout est toujours aussi bloqué »*, assurait un délégué latino-américain, tandis que le président de l'OPEP, M. Lukman, ministre nigérian, reconnaissait : *« Je ne danse pas exactement de joie. »*

L'ombre de la guerre du Golfe continue d'empoisonner les débats, bloquant toute solution susceptible de redresser le marché. Directement, car les deux belligérants, l'Iran et l'Irak, font de la distribution de quotas de production pays par pays un problème de principe, chacun refusant toute solution qui avantagerait son adversaire. Ainsi, le ministre irakien a lu une déclaration officielle de M. Saddam Hussein réclamant désormais un quota au moins égal à celui de l'Iran. De son côté, la délégation iranienne a soutenu que, sur des bases historiques, la part de sa production devrait être double de celle de Bagdad. Téhéran a, en outre, menacé, si aucun accord n'était conclu à Genève, de doubler son rythme d'extraction dès qu'il disposerait d'un nouveau terminal d'exportation, c'est-à-dire en novembre prochain.

Le conflit du Golfe pèse aussi indirectement et de façon plus subtile sur la position adoptée par la plupart des autres Etats riverains, Arabie saoudite en tête. A mesure que la situation du marché se détériore et que l'OPEP s'affaiblit, il devient de plus en plus évident pour la plupart des observateurs que la stratégie poursuivie par le royaume wahabite obéit à des motifs politiques autant qu'économiques. Les Saoudiens n'ont en effet jusqu'ici manifesté aucun signe montrant une volonté réelle d'aboutir. Au contraire, le ministre du pétrole, M. Yamani, a réclamé au cours de la séance d'ouverture un quota de 5 millions de barils par jour pour son pays, supérieur de plus de 10 % au précédent, arguant que, sur des bases historiques, la part normale de l'Arabie saoudite devrait être de 6 millions de barils par jour.

En outre, les Saoudiens paraissent convaincus, assure-t-on de plusieurs sources, que les prix du brut resteront extrêmement déprimés en fonction de cette prévision. Ainsi le royaume aurait-il décidé récemment, contrairement à toutes ses habitudes, de vendre son pétrole à des sociétés n'ayant pas de capacités de raffinage. Il aurait également autorisé les sociétés d'Etat saoudiennes à vendre directement du brut, sans passer par la compagnie pétrolière Petromin afin de financer leur budget. Toutes ces décisions indiquent à l'évidence que le royaume n'est pas encore prêt à réduire massivement sa production, comme il serait nécessaire, afin de redresser les cours.

« Le problème est politique. L'Arabie saoudite a encore les moyens de faire remonter les prix. Elle ne le veut pas. Peut-être pour continuer de priver l'Iran de ressources et hâter une fin de la guerre favorable à l'Irak », assurait à Genève un important négociant international de pétrole brut.

Selon une étude de la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*, la guerre des prix, depuis décembre, a en effet coûté plus cher à l'Iran qu'à l'Irak. Bagdad a pu partiellement compenser la baisse des prix par une augmentation de ses exportations. Ainsi, d'une année sur l'autre, l'Iran aurait vu ses recettes pétrolières fondre de 42,1 % (soit une perte de 14,8 millions de dollars par jour), tandis que l'Irak n'aurait perdu que 25,9 % de ses revenus pétroliers (soit 9 millions de dollars par jour). Désormais, selon la même source, Bagdad exporterait 23 % de plus que l'Iran, ce qui lui assurerait des revenus supérieurs à ceux de son adversaire : 25,8 millions de dollars par jour contre 20,3 millions.

La poursuite, voire l'aggravation de la guerre des prix, favorise donc clairement l'Irak, *soutenu par tous* les Etats modérés du Golfe, notamment l'Arabie saoudite et le Koweït. Elle coûte moins cher à Riyad qu'aux autres pays producteurs. Selon la même étude, le royaume saoudien gagnerait même actuellement 10 % à 15 % de plus que l'an dernier à la même époque, grâce au triplement de sa production, malgré une chute des prix de 28 dollars à 7 dollars par baril.

VÉRONIQUE MAURUS.

● **Trois incarcérations après le meurtre d'un médecin dans le Nord.** – Frédéric Aubry, vingt-neuf ans, meurtrier présumé du docteur Vancaeyzeele, tué de sept balles, vendredi 25 juillet, à Mairieux, près de Maubeuge (Nord), a été inculpé à Avesnes-sur-Helpe d'assassinat avant d'être écroué à Valenciennes (*le Monde* du 29 juillet). De son côté, la maîtresse du meurtrier, Mme Michèle Vancaeyzeele, quarante-cinq ans; a été inculpée de complicité d'assassinat et également incarcérée à la prison de Valenciennes, ainsi qu'un ami de Frédéric Aubry, Jean-Paul Liénard, vingt-huit ans, qui avait conduit le meurtrier en voiture non loin du domicile du médecin.

Sur le vif

Petites menottes

Vous avez vu ce qui est arrivé à ce collègue vaudois ? Rien, justement, et pourtant ! Écoutez ça : à la suite d'un pari avec un flic, il s'est baladé, seul, en plein midi et en plein Lausanne, menottes aux poings, sans que personne lui dise rien. Il poussait du coude ou du genou les portes des restaurants, des cafés, des boutiques. Les vendeurs s'empressaient. Une serveuse lui a obligeamment découpé sa viande. Au moment de payer, il s'excusait : *« Désolé, je peux pas plonger la main dans ma poche, servez-vous. »* Et les autres s'exécutaient, sans même lever le sourcil, souriants, gentils : *« Permettez, merci, à votre service. »*

La seule à réagir un tant soit peu : une passante à qui il demandait du feu. Elle a simplement rétorqué : *« Y'a qu'à pas fumer ! »* Sans plus. Au bout de trois heures, il en a eu marre et il est entré chez un serrurier : *« Est-ce que vous pourriez avoir l'amabilité de me délivrer ? »* Le mec s'est contenté de scier la chaîne qui l'entravait. Et puis, bon, il a quand même fini par alerter la police.

Très significatif, non ? C'est pourtant des bons citoyens, les Suisses, attachés à leur personne et à leurs biens comme tout un chacun. La sécurité, faut qu'on nous l'assure, on arrête pas de bramer après, mais pour se protéger, à part quelques fous de la gâchette, on ne lèvera pas le petit doigt. Moi, ce qui me frappe dans cette histoire – elle aurait pu se passer aussi bien à Paris à Londres ou à Berlin, – c'est l'indifférence totale des gens. Dans les deux sens. Hier, une copine du service littéraire arrive en larmes au journal. Elle venait de se faire arracher les colliers de quatre sous qu'elle portait au cou en plein au milieu du troupeau imperturbable des bovins qui descendaient à Chaussée-d'Antin pour aller au boulot. Ici, *même topo : « Pourquoi tu chiales, qu'est-ce que t'as ? » « Ah ! C'est que ça ! » « T'avais qu'à pas les porter, aussi, tes fausses perles, t'es trop bête ! »*

Moi, ça me donne une idée. vous savez ce qu'ils devraient faire nos Pépés, P & P, Pandraud et Pasqua ? Les voyous, les voleurs, les malfrats, on les enferme pas, on les relâche. Menottes au poings. D'abord ça limitera les dégâts. Ensuite ça ramassera des voix. C'est vrai, c'est plutôt rassurant, un mec qui vous dit : *« Pourriez m'aider à sortir mon flingue, j'ai envie de vous braquer. »* On peut toujours refuser.

CLAUDE SARRAUTE.

Les « pompiers du ciel » reportent leur préavis de grève

En raison de l'accueil positif réservé à ses revendications par la direction de la sécurité civile et *« compte tenu de la situation préoccupante sur le front des incendies »*, l'intersyndicale des personnels navigants et techniciens au sol de la base de Marignane (Bouches-du-Rhône) a décidé de reporter au lundi 4 août le préavis de grève qu'elle avait déposé pour le mardi 29 juillet (*le Monde* du 23 juillet).

NICE
de notre correspondant régional

Les « pompiers du ciel », qui avaient exprimé leur « ras-le-bol » après l'accident du DC-6 survenu le 19 juillet dans les Pyrénées-Orientales (quatre morts), ont enfin été entendus. Dans un long télégramme adressé le samedi 26 juillet au commandant de la base de Marignane, M. Jean-Paul Proust, directeur de la défense et de la sécurité civile, leur a fait connaître un ensemble de dispositions prises par M. Pasqua et qui répondent à la plupart de leurs revendications. Ces dispositions portent sur la réorganisation des moyens aériens de la sécurité civile, *« à l'exclusion de toute critique sur le personnel d'encadrement de Marignane »*.

M. Proust précise que la nouvelle organisation de la base, qui sera mise en place après la saison des feux, *« sera fondée sur l'unité de commandement au niveau de Marignane »*. Désormais, le commandant de la base des « bombardiers d'eau » assurera *« l'ensemble des fonctions opérationnelles, techniques et logistiques, dont certaines étaient précédemment exercées par les bureaux parisiens du groupement aérien »*. Il sera directement responsable devant le directeur de la défense et de la sécurité civile, alors qu'il était soumis, auparavant, à l'autorité du chef du groupement aérien, M. Gérard Lefebvre, et du sous-directeur des services opérationnels, M. Georges Lefebvre. Il aura, notamment, pour mission *« d'assurer dans de meilleures conditions le programme de maintenance des appareils »*. Il sera également chargé de définir les règles de sécurité pour l'emploi des « bombardiers d'eau » – en fonction des conditions météorologiques et des difficultés propres à certains secteurs d'intervention – et de *« préparer un programme pluri-annuel de modernisation de la flotte aérienne »*, en concertation avec les représentants des personnels navigants.

M. Proust confirme, d'autre part, le déblocage d'un crédit de 500 000 francs pour améliorer les installations destinées à la vie des équipages, et indique qu'il fait étudier la mise en place d'autres crédits pour la construction de locaux servant au stockage de pièces détachées.

L'intersyndicale se déclare « satisfaite » par l'annonce de ces mesures, sauf en ce qui concerne la sécurité d'emploi des appareils, qui doit relever, selon elle, directement de la responsabilité des commandants de bord. Le dernier point en suspens est la revalorisation des salaires. Au cas où une révision des indices se heurterait aux décisions gouvernementales d'économie budgétaire, elle souhaite un relèvement substantiel des primes de risque (actuellement, 700 francs par mois pendant la saison d'été).

Un nouveau commandant de la base de Marignane devrait être prochainement désigné par le ministre de l'intérieur, en remplacement du capitaine de frégate Claude Lohro, cinquante-quatre ans, arrivé en fin de carrière, qui sera appelé à d'autres fonctions au sein de la sécurité civile. Le successeur de M. Lohro, sera capitaine de vaisseau s'il est issu de l'aéronavale ou colonel s'il vient de l'armée de l'air. Il devrait rapidement, par la suite, être promu au grade d'amiral ou de général.

GUY PORTE.

● **Deux enfants interpellés pour avoir allumé un incendie.** – Deux garçons de six ans, ont été interpellés par la police, le lundi 28 juillet, à Nice. Ils avaient allumé, « pour jouer », avec un briquet à gaz, un incendie qui a détruit une dizaine d'hectares, aux portes de Nice, et mobilisé deux cents pompiers et deux Canadair. Après avoir été admonestés, ils ont été remis à leurs parents qui devront répondre de leur acte.

Le numéro du « Monde » daté 29 juillet 1986 a été tiré à 467 799 exemplaires

Après le discours de M. Gorbatchev

M. Marchais : « Un effort »

M. Georges Marchais, qui était, lundi 28 juillet, à 13 heures, l'invité de TF 1, a donné son sentiment sur l'annonce du retrait de l'Afghanistan de six régiments soviétiques avant la fin de 1986, en disant qu'il s'agit d'*« un geste qui s'inscrit dans la politique définie par l'URSS ces dernière années »*. Rappelant que lors de l'entretien qu'il avait eu en 1985 avec M. Gorbatchev, celui-ci avait indiqué qu'il *« souhaitait au plus vite un règlement politique de ce conflit »*, le secrétaire général du PCF a ajouté : *« Il s'agit de sa part d'un effort pour essayer de faire progresser la négociation qui a lieu actuellement à Genève entre le gouvernement afghan et le gouvernement pakistanais par l'entremise du secrétaire général de l'ONU. »*

Grave menace sur l'équipe cycliste Peugeot

Un communiqué publié en date du 28 juillet indique que la direction des cycles Peugeot est prête à retirer son soutien à l'équipe cycliste professionnelle qu'elle commandite si elle ne disposait pas à brève échéance de nouveaux appuis financiers (*le Monde* du 28 juillet).

Les dirigeants de la célèbre firme font remarquer que la compétition cycliste de haut niveau nécessite des investissements de plus en plus importants, compte tenu de l'inflation des budgets. Ils recherchent actuellement d'autres commanditaires importants *« quitte à ce que le nom de Peugeot perde de son importance sur le légendaire maillot blanc à damiers »*.

Si ces sponsors n'étaient pas trouvés avant l'échéance des contrats qui lient les coureurs à l'équipe Peugeot, c'est-à-dire d'ici à deux mois, précise encore le communiqué, le cycle Peugeot déciderait alors de quitter la compétition professionnelle, se contentant de soutenir les groupes amateurs.

Un an exactement après le retrait de l'équipe Renault-Gitane, la crise affectant le groupe Peugeot-Shell-Talbot avait fait peser une lourde menace sur l'avenir du cyclisme. Peugeot, dont le nom est lié à la compétition cycliste depuis le début du siècle, est la dernière formation désignée par une marque de cycle. Dirigée par M. Roger Lajay et M. Serge Beucherie, elle réunit notamment Pascal Simon, ancien maillot jaune du Tour de France, Bruno Wojtinek, Gilbert Duclos-Lassalle et Ronan Pensec, révélation du tour 1986. Après une période de disette, elle avait obtenu cette année des résultats encourageants.

J. A.

